Autorité des marchés financiers

Volume 23 - Numéro 35
3 septembre 2026

Bulletin

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers **6**
1.1 Avis et communiqués
1.2 Réglementation
1.3 Autres décisions

2. Tribunal administratif des marchés financiers **10**
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
2.2 Avis légaux de l'Autorité

3. Distribution de produits et services financiers **48**
3.1 Avis et communiqués
3.2 Réglementation
3.3 Autres consultations
3.4 Retraits aux registres des représentants
3.5 Modifications aux registres des inscrits
3.6 Avis d'audiences
3.7 Décisions administratives et disciplinaires
3.8 Autres décisions

4. Indemnisation **114**
4.1 Avis et communiqués
4.2 Réglementation
4.3 Autres consultations
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
4.5 Autres décisions

5. Institutions financières **120**
5.1 Avis et communiqués
5.2 Réglementation et lignes directrices
5.3 Autres consultations
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
5.5 Sanctions administratives
5.6 Protection des dépôts
5.7 Autres décisions

6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés **128**
6.1 Avis et communiqués
6.2 Réglementation et instructions générales
6.3 Autres consultations
6.4 Sanctions administratives pécuniaires
6.5 Interdictions
6.6 Placements
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
6.8 Offres publiques
6.9 Information sur les valeurs en circulation
6.10 Autres décisions
6.11 Annexes et autres renseignements

7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées **357**
7.1 Avis et communiqués
7.2 Réglementation de l'Autorité
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
7.4 Autres consultations
7.5 Autres décisions

8. Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière **382**
8.1 Avis et communiqués
8.2 Règlementation
8.3 Sanctions administratives pécuniaires
8.4 Décisions de révision
8.5 Annexes et autres renseignements

9. Régimes volontaires d'épargne-retraite **388**
9.1 Avis et communiqués
9.2 Réglementation
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
9.4 Autres décisions

10. Agents d'évaluation du crédit **393**
10.1 Avis et communiqués
10.2 Réglementation et lignes directrices
10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
10.4 Sanctions administratives

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

AMF :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LESF
TMF :	Tribunal administratif des marchés financiers
OAR :	Organismes d'autoréglementation
OCRI :	Organisme canadien de réglementation des investissements

1.

Gouvernance de l’Autorité des marchés financiers

1.1 Avis et communiqués
1.2 Réglementation
1.3 Autres décisions

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
2.2 Avis légaux de l’Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences

Tribunal administratif des marchés financiers
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
3 septembre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
3 septembre 2026 – 14 h 00				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Cournoyer, Bertrand Lussier et Éric Marchant Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Accords pour les intimés Bertrand Lussier et Éric Marchant Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8

1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
3 septembre 2026 – 14 h 00				
2026-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Les Conseillers en placements Kerr inc., Robert Kerr et Kristina Kerr Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Antonietta Melchiorre	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Samuel Parent Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Antonietta Melchiorre	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9413-3030 Québec inc., f.a.s Nord Est (Inscription no 3001943381) et Sotirios Kilakos (Certificat no 138687) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken, Martineau DuMoulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l.	Antonietta Melchiorre	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
3 septembre 2026 – 14 h 00				
2026-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicholas Tang Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
2026-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claude Roy Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse NOSTRA IA prédictive inc. et David Banford Parties intimées 9208-3401 Québec Inc. Partie mise en cause Caisse Desjardins de Lévis et Valeurs mobilières Desjardins inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l. Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	*Audience pro forma* Avis de contestation suivant la décision *ex parte* *Audience pro forma* Demande de prolongation d'ordonnances de blocage Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
8 septembre 2026 – 9 h 30				
2025-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Haïssam Yehia Bassam, Marwa Samhat, Mohamed Hedi Bey et Mahdi Bassam Parties intimées A.B., N.B, Banque Toronto Dominion, Banque Scotia, Caisses Desjardins des Grands Boulevards de Laval, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque de Montréal et Ginsberg Gingras & Associés inc. syndic dans la proposition de consommateur de Mahdi Bassam Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Demande de prolongation d'ordonnances de blocage Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
8 septembre 2026 – 9 h 30				
2025-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Pierre-Charles Jolicoeur (Certificat nº 247812) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
10 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9194-0577 Québec inc. (Inscription No. 513751) et Michel Paquette (Inscription No. 156834) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jean-Claude Dube, Avocats, S.A	Christine Dubé	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
10 septembre 2026 – 9 h 30				
2025-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse S.-O.M. et A.M. F.D. P.P. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Audience au fond* Accord pour l'intimé F.D. Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
10 septembre 2026 – 9 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Cournoyer, Bertrand Lussier et Éric Marchant Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
10 septembre 2026 – 14 h 00				
2026-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Steve Saviuk Ronald Perry Martin Tremblay Leigh Hughes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Woods s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
10 septembre 2026 – 14 h 00				
2026-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9177-9496 Québec inc. (Inscription no 512996), Martin Houde-Bergeron (Certificat no 269761) et Sylvie Chartrand (Certificat no 106939) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats S.E.N.C.R.L.	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Accord Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
11 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Regina Slobodianiouk (Certificat no 240358) Alain Raymond et 9203-3844 Québec inc. Guillaume Lagacé et Sébastien Monette Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Luft Légal s.e.n.c.r.l. De Grandpré JoliCoeur	Jean-Pierre Cristel	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
11 septembre 2026 – 9 h 30				
2024-034	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Liam Idelson Turner Steven Finn Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc. Battista Turcot Israel, s.e.n.c.	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Accords Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
16 septembre 2026 – 9 h 30				
2024-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Serge Beausoleil et Martin Tremblay Johnson Joseph Leigh Hughes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc. Woods s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Demande préliminaire de Serge Beausoleil Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
16 septembre 2026 – 14 h 00				
2026-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Fadi Sahyoun (Certificat no 154038) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu avocats	Jean-Pierre Cristel	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
17 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Simon Perras et 9426-2854 Québec inc. faisant affaires sous le nom MonConseillerHypothécaire.ca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
17 septembre 2026 – 9 h 30				
2025-033	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Financière Greatway inc. (Inscription No. 606502) et Marlon Antonio (Inscription No. 245079) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Société d'avocats Torys s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
21 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
22 septembre 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Christine Dubé Antonietta Melchiorre	*Conférence de gestion* « Demande visant à faire déclarer inconstitutionnels les articles 15.1 et 15.5 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, casser les assignations et ordonner la remise des documents saisis » *Audience au fond* Demande en arrêt des procédures Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 5 ID de réunion : 214 908 756 741 Code : KQEEM4

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
22 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
23 septembre 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Christine Dubé Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Demande en arrêt des procédures Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 5 ID de réunion : 214 908 756 741 Code : KQEEM4

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
23 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
24 septembre 2026 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali PyroGenèse Canada inc. Alan Curleigh Parties intimées KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Procureur général du Québec Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Isabella Teolis Avocate Inc. Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l. / LLP Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Christine Dubé Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Demande en arrêt des procédures Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 5 ID de réunion : 214 908 756 741 Code : KQEEM4

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
24 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
24 septembre 2026 – 14 h 00				
2026-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-Bernard Massé, 8868760 Canada inc. et 9332-547 Québec inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Morgane Laloum, avocate	Jean-Pierre Cristel	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2025-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Rémy Ouimette-Scalabrini et Maricom inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus services juridiques inc.	Jean-Pierre Cristel	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Ly et Robert Marleau Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
28 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
29 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
29 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Yanick Tessier Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
30 septembre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
30 septembre 2026 – 9 h 30				
2025-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jonathan Forte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
30 septembre 2026 – 14 h 00				
2025-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jonathan Forte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.EN.C.R.L.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
1er octobre 2026 – 14 h 00				
2026-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Adolphe Martin Chénier et Gestion Immova inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Inc.	Kim Lachapelle	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
5 octobre 2026 – 9 h 30				
2026-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Magasin Bryan inc., Kokou Nouwozan Langueh et Degna Jean Marcel Sian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
6 octobre 2026 – 9 h 30				
2026-017	Me Sébastien Tisserand, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance Partie demanderesse Olivier Hamel Partie intimée Comité de discipline de la Chambre de l'assurance Partie mise en cause	Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l. Me Sahar Abdullah (Chambre de l'assurance)	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
6 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Robert Dubois Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	*Conférence préparatoire* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
7 octobre 2026 – 9 h 30				
2024-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Itradecoins inc., Jésuel Albernhe et Sébastien Lambert Parties intimées Banque Nationale du Canada, Paypal Canada Co. et Bitbuy Technologies inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur & Associés Avocats	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
8 octobre 2026 – 9 h 30				
2026-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Groupe Financier Multi-Culturel inc., Rodelio Casil Aguirre et Emmanuel Bognossi Lemou Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
8 octobre 2026 – 9 h 30				
2024-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Juneau-Katsuya et Pierre G. Fillion Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Arlette Nkurayija	Christine Dubé	*Conférence préparatoire* Demande en arrêt de procédures Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
8 octobre 2026 – 14 h 00				
2026-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9332-9985 Québec inc. (Inscription no 605260) Nicolaos Caltabanis (Inscription no 234780) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Dimitrios Strapatsas	Kim Lachapelle	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
9 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean Nasrallah, Alexandre Trudeau et Joseph Alexander Felix Parkin Parties intimées FCF Inc. et ZYPTO SPOŁKA Z OGRANICZONĄ ODPOWIED-ZIALNOŚCIĄ (f.a.s. ZYPTO SP ZOO) Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Goulet Brière s.n. Goulet Brière s.n.	Jean-Pierre Cristel	*Conférence préparatoire* Demande de précisions des parties intimées et mises en cause Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
13 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
13 octobre 2026 – 9 h 30				
2024-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vincent Latreille Trading Easy Keegan McDougall et Gabriel Martineau Samuel Dubois Cristel Berthiaume Parties intimées Guylain Latreille et Chantal Garneau Banque canadienne impériale de commerce (CIBC), Caisse Desjardins Hull-Aylmer, Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia), PayPal Canada Co., Shakepay inc., Binance Canada Capital Markets inc., Foris Dax inc., l'Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau et l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donaldson Boissonneault Me Hedi Belabidi Donaldson Boissonneault Beaudry, Bertrand, s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	*Conférence de gestion* Demande modifiée de levée des ordonnances de blocage de l'intimé Vincent Latreille Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
14 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
15 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
16 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
19 octobre 2026 – 9 h 30				
2026-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jérémy Bellisle, Antoine Normandin et Loup-Abel Côté Michael Dumoulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro Frigon Gordon Jones	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Accord Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
19 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
20 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
21 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
22 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marie-Josée Tremblay (BDNI 1559691, certificat 133054) et Steeve Poulin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delisle Mathieu, avocats	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
22 octobre 2026 – 14 h 00				
2026-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse EIRM Excellence gestion de risques d'assurance ltée (Inscription no 512366) Jacques Blais (Certificat no 103392) Serge Demers Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Trivium Légal Inc. Jean-Claude Dubé, Avocats s.a.	Kim Lachapelle	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
27 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Randy Howard Puritt Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
27 octobre 2026 – 9 h 30				
2022-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Robert, Les assurances Gaucher et Robert inc. et 7081898 Canada inc. Parties intimées Inter-Groupe assurances inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Françoise Guénette, avocate Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L./LLP	Jean-Pierre Cristel	*Audience au fond* Accord Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1 ID de réunion : 294 031 450 148 Code : 2LSWE8
28 octobre 2026 – 9 h 30				
2025-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse S.-O.M. et A.M. F.D. P.P. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LCM Avocats inc.	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins	*Audience au fond* Demande en révocation des ordonnances de confidentialité et de mise sous scellés Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
28 octobre 2026 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Demande de mise sous scellé des pièces et de confidentialité des intimées Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
29 octobre 2026 – 14 h 00				
2026-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Technologies Timechain inc. et Louis Cléroux Jérémie Picard Mathieu Cocher Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal s.e.n.c.r.l. Battista Turcot Israel, s.e.n.c.	Kim Lachapelle	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt
2026-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alcor et Mizar Stratégies inc. (Inscription no 606559) et Anne Martel (Certificat no 122929) Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Kim Lachapelle	*Audience pro forma* Acte introductif Par visioconférence Salle Chambre de pratique ID de réunion : 291 695 661 164 Code : swVijt

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
4 novembre 2026 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
10 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Guay, Isabelle Guay, Geneviève Guay et Gabriel Guay Parties intimées Procureur général du Québec Procureur général du Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l. Bernard, Roy (Justice-Québec)	Christine Dubé Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* « Demande en irrecevabilité et en radiation d'allégations et d'une conclusion des intimés » Dans la salle d'audience Paul Fortugno et Salle d'audience virtuelle 5 ID de réunion : 214 908 756 741 Code : KQEEM4
17 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Picard Poitras Gervais avocats CRG avocats inc.	Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

25

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
18 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Picard Poitras Gervais avocats CRG avocats inc.	Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
19 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Picard Poitras Gervais avocats CRG avocats inc.	Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
20 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Picard Poitras Gervais avocats CRG avocats inc.	Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
23 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Picard Poitras Gervais avocats CRG avocats inc.	Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
24 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michaël Beaudoin (Certificat no 239814) Partie intimée Planiprêt (7105843 Canada inc.) Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Picard Poitras Gervais avocats CRG avocats inc.	Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
25 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Randy Howard Puritt Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
26 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Randy Howard Puritt Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
27 novembre 2026 – 9 h 30				
2025-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Randy Howard Puritt Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Nicolas Boutin-Wilkins Assesseurs : Claude Girard Sylvain Poirier	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 7 ID de réunion : 268 825 609 94 Code : Bu5baH
1er décembre 2026 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Demande en arrêt des procédures Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
11 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
12 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
13 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
14 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
15 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Vanessa Larivière Partie intimée Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal et FP Markets LLC Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bureau d'aide juridique Longueuil - Droit civil	Antonietta Melchiorre	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4 ID de réunion : 249 070 020 037 Code : d46xNc
18 janvier 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Conférence de gestion* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
25 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
26 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
27 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
28 janvier 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
1er février 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
2 février 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
3 février 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
4 février 2027 – 9 h 30				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Dans la salle d'audience Paul Fortugno et par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
22 mars 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
23 mars 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
24 mars 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
25 mars 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
30 mars 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
31 mars 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
1er avril 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET SALLES
2 avril 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV
6 avril 2027 – 9 h 30				
2025-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc., Wesley Alexandre et Martin Bédard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé	*Audience au fond* Acte introductif Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2 ID de réunion : 256 724 440 690 Code : HdE8aV

2 septembre 2026

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

3.1 Avis et communiqués
3.2 Réglementation
3.3 Autres consultations
3.4 Retraits aux registres des représentants
3.5 Modifications aux registres des inscrits
3.6 Avis d'audiences
3.7 Décisions administratives et disciplinaires
3.8 Autres décisions

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABOU-SAMAH	JEAN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
ADOU	DAVE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
AMER MOUSSA	AMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-27
ANDRIANANDRAINA	JOANNA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
ANEGAS-ANDREIS	THOMAS	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-08-02
APPOLÉUS	PIERRE-LUC	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-04
ASSAYAG	PERLE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-06
AUBIN	GUYLAINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-13
AUBIN	MARC-OLIVIER	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-04-20
AZIZA	CYNTHIA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-07
BA	MARIAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-22
BA	MAME AMINATA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-27
BAGHDADLI	SANDRA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-17
BAH	MAMADOU	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-07-29
BAMBA	KADY KELLY MARELYA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
BANVILLE	JEAN-DAVID	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
BEAUDOIN	MAXIME	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-17
BEAUMIER	LARA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-04
BÉDARD	GUY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-11
BEDRANE	ILHAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BEKOYEN	MARIS-AXEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
BENDERDOUCHE	NARIMANE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-28
BENGHALEM	SARAH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
BERNARD	RENÉ	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-07-31
BERNIER	MÉLISSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
BLAIS	LUC	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-11
BLANC-EXERMÉ	NELSON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
BOLDUC	MAXIME	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-24
BORSELLINO	ANTHONY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-18
BOSWANE	NICOLAS MFUMU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-01
BOUATTOU	KACI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-24
BOUICH	CHERIF	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-31
BOUTIN-ROY	NANCY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
BOUZRIG	ABDENASSER	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-15
BROWN	MONIKA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
BROWN	NANCY	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-08-07
BUJOLD	ERIC	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-08-01
BUSTOS RUSSI	PAULA ANDREA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-30
CAMPOS AUTRET	RAJA	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-08-07
CARON	YNDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-01
CHAMAILLARD	PIERRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CHAMBERLAND	JULIE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-31
CHAMPAGNE	AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
CHARBONNEAU	KARINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
CHETTY	BRANDON	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-17
CHOUINARD	NICOLAS	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-28
CICCHINI	ANNA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-13
CIMINELLI	ALESSANDRO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
CLAUDE	DOMINIC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-21
COMEAU	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
CÔTÉ	EMILIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
DASSIOS	CLEMENTE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-31
D'AVERSA	JULIA	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-06
DE BLOIS	SIMON	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-24
DECHAMPLAIN	KEVEN	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-07-27
DEITCHER	JONATHAN	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-07-31
DELCY	RITCH DEYNA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-05
DELORME	QUENTIN VICTOR HENRI	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-24
DESCHENES	ROSALIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-19
DESHARNAIS	CATHERINE	IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	2026-07-31
DESROSIERS	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-09
DIALLO	IBRAHIMA SORRY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DIARRAH	YOUMA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
DIAZ ARANA	MARIA ALEJANDRA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-07-27
DIOP	AMARA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-17
DJEBBARI	FAROUK	GESTION DE PATRIMOINE CI ASSANTE LTÉE	2026-07-24
DJEFEL	DJAMILA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-27
DOLBEC	FELIX	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL CANADA INC.	2026-07-22
DOOH COLLINS	IDRISS	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-07-31
DOUCET	MARIE-CHRISTINE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-01
DOUVILLE-ARCAND	RÉMY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-01
DROLET	PHILIPPE	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-07-27
DUMONT	OLIVIER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-10
EL KAABI	REDA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-16
EL KADA	MARIE LOU	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-03
EL TANNIR	SAMEH SALEH	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-07
EL YAZAMI ADLI	SAFAE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
EVENAMEDE	ADJOA EYRAM NOUELA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-14
FARACI	LINDA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-31
FESTOSO	JULIANO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-14
FEVRIER	JAMAL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-07
FILIATRAULT	GUY	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-07-31
FORTIER-RHEAUME	ÉLODIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
FORTIN	ANTHONY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-08-21

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
FOURNIER	ANAÏS	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-29
FRANCIS	MATHALIN	MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.	2026-08-18
FRÉCHETTE	MARIE CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
FRÉCHETTE	MARIE-ÉVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
G. TRÉPANIER	SABRINA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
GAILLOUX	ALEXANDRE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-08-03
GAKWERERE	IDRIS JEAN PAUL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-19
GAO	TIANGE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-23
GARNEAU	SYLVAIN	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-07-31
GEIL	LILIAN	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-21
GENEST	OLIVIER	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-19
GEORGIEV	AVGUSTIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
GHALIM	MEHDI	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-27
GHUMAN	JASDEEP	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-19
GIORGAS	ALEXANDROS MICHAEL	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-08-14
GIRARD	ANDREY-ANN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
GNABA	LAURENE DESIREE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-17
GOSSELIN	DIANE	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-08-05
GRONDIN	MAXIME	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
GUAY	MARI-T	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-08-25
HADDAD	ROSY	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-08-11
HAEFELFINGER	NADIA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-29
HAJJAR	AREF	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-07-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
HAMEL	CAROLE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-06-29
HANACHIAN	JOCELYNE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-21
HARVEY	GABRIEL	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
HASSESSIAN	HAIK	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-21
HAYEK	BASSEL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-12
HORTA	VIVIAN	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-08-06
HOUMAIDI	AZZEDINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
HUA	CHARLIE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-07-28
HUDON	PHILIPPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
HUET	MAUD	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-06
IBRAHIM	ANDRERAZOUK	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-10
JARRY-FRÉDETTE	REBECCA	EDWARD JONES	2026-07-31
JAWAD	HOUSSEIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-07
JELLOUL EL BOUGRINI	TAHAR	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-10
JOBIN	DANICK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
JOBIN-JACQUES	ANABEL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-21
KANAPATHIPPILLAI	APIRA	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-04-13
KASZEL	MATTHEW	GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	2026-08-14
KEBAILI	NAZIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-18
KOKOZOS	VICTORIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-21
KOUMALON	MAHOULE RANDOLPHE GALMIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-16
KRASNER	ADAM	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-03-05
KSIRI	JED	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-07

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LABDAR	HOUCEINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-28
LABERGE	PIERRE-LUC	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-08-21
LACHANCE	KIM	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-16
LAFOND	PASCAL	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
LALIBERTÉ	ANNIE	ININVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LALONDE	MARC-ANDRÉ	CORPORATION CANACCORD GENUITY	2026-08-21
LALONDE	GINA	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-08-12
LANDRY	JASMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LAPLANTE	KIMBERLEY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-17
LAPORTE	NATHALIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-08-07
LARUE	CHARLES	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
LATULIPPE	JÉRÉMI	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-12
LAVERDIÈRE	SÉBASTIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LAVOIE	MARIE-JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-24
LAVOIE	JOANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LAVOIE	PATSY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
LE NABAT-PERSSON	JAKOB	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-30
LEBBAN	FATIHA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-10
LEBLOND	YOHAN	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
LEDUC	FANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-06
LÉGER	JULISA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-31
LEMOINE	LÉON	VALEURS MOBILIERES PEAK INC.	2026-06-30
LEROY	VIRGINIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-02

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LEVESQUE	CHARLES	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-08-18
LÉVESQUE	MAXIME	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-08-21
LORRAIN	LOUIS-MICHEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-21
MAINVILLE	GUILLAUME	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-07
MALO	VANESSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
MAMMAS	ALEXANDER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-25
MARIANER	MICHAEL	SIGMA2 BUREAU FAMILIAL INC.	2026-08-11
MARISSAL	REBECCA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-27
MARSILIO	JASON	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-14
MARTEL	JACOB	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
MAZOFF	PETER	SIGMA2 BUREAU FAMILIAL INC.	2026-08-08
MEKA ENGAMBA	TYRA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-14
MENSAH	KOMLAN MADO	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-03
MICHAEL	OSSAMA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-05
MILLER	WILLIAM	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-08-01
MIMEAULT	LAURENT	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-24
MOHESH	RIDDHI YAKSHINEE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-24
MOMENZADEH	FATEMEH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-18
MOREY	ERIKA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
MORRISSETTE	HUGO	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-14
MUCYO	SACHA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-29
MUNDERERE	LORRYS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-27
NAHRA	WISSAM	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-24

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
NAZIR	GULFAM	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-24
NDAW	MAME SIDY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-30
NEVEU	ALAIN	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-07-31
NGONKWE	JANICE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-20
NGUYEN	ARIANE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-08-04
NICOLAS	MIRA	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-07
NITINKUMAR	SOUMIT	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-29
NTOMANI NTOMANI	YVES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
NTUMBA	BALAMBULA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-26
OUELLET	CLAUDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-24
OUSMANE DOUAH	NANA ZOULAHATOU	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-08-17
PAIUSI	MARIA AURELIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
PAKA	KEREN PEMBA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
PARASUCO	CHELSEA	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-17
PASCAL	GAÉTAN	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2026-08-17
PATEL	AMRITA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-07
PATENAUDE	JULIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-24
PEARSON	AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
PELLERIN	MATHIEU	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-08-07
PELLERIN	SÉBASTIEN	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-07-31
PERREAULT	CHARLES	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-04

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PETIT	MARC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-06-05
PICARD	JULIEN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-19
PICARD-ROY	GABRIEL	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
PICHE-LEGAULT	RAPHAEL	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-07
POIRIER	LAURENCE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-24
POISSON	TATIANA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
PONCHON	FRANÇOIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
POUDRETTE	GABRIEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE	2026-07-31
PROVIAS	DIMITRI	BMO LIGNE D'ACTION INC.	2026-08-07
RAINVILLE	MICHEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-08-11
RAYMOND	BENJAMIN	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-01-22
REISE	CHRISTOPHE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
RHEAUME	ALAIN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-31
RICHARD	YVES	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-08-18
ROBERGE	CHARLES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-04
ROC	MARLON-BERNARD	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-08-05
ROCHELEAU	SANDY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-07-27
ROCHETTE	JENNIFER	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
ROGENE	DEBORA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-20
RONDEAU	CLOVIS	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-07-23
ROUSSEAU	ADRIEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-18
ROY	LUCIE	EDWARD JONES	2026-07-31
SAMAKÉ	FATOUMATA BINTOU	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SASTRON-NAVARRETE	INAKI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-25
SAVARD	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
SCALLY	OTHMAN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-15
SCHWAAR	VINCENT	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-31
SCRIPCARU	VLAD FILIP	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2026-08-05
SÉÏDE	JEAN-FÉLIX	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-21
SELIMOVIC	EDISA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-22
SEN	MARYSA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-02
SHEHATA	MARIAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-07
SHIMAGIZWA	CHRIS DYLAN	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-08-07
SIMONEAU	MARIE-CLAUDE	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-08-14
SIROIS-TURCOTTE	JENNIFER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
SLEIMAN	RAYMOND	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-21
ST-HILAIRE	STEPHANIE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-08-05
ST-LOUIS	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
ST-PIERRE	MAXIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-30
TABET	MARC	BMO LIGNE D'ACTION INC.	2026-08-07
TALBOT	JUSTIN	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-18
THIBAULT	ANNIE	MICA CAPITAL INC.	2026-07-28
TOURE	AWA MAHAMANE	SERVICES INVESTISSEURS CIBC INC.	2026-08-05
TOUZEL D	SIMON	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
TREMBLAY	CARINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-19
TREVISONNO	VINCENT	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-08-18

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
TRUDEL	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
TSARNAS	STELLA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-08-17
VACHON	NICOLAS	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
VACHON	FABRICE	MICA CAPITAL INC.	2026-02-21
VALVERDE	ARABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-08
VENA	MATTEO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-21
VENNE	MOÏRA	MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.	2026-08-05
VIENS	MARIETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
VIGER	JOHN-STEVEN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-07
VITTI	DANIELE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-13
WEMBOU	ESSODISSO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-06
YAO	KOUADIO NOBEL WILFRIED	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-22
YEO	CARIGAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-02
ZAROUR	AMIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-03
ZERROUKI	AMINE RAMY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-20
ZTAOUI	SOUKAINA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-13

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GARNEAU	SYLVAIN	BMO NESBITT BURNS VALEURS MOBILIERES LTEE	2026-07-31
HELLEBOID	JONATHAN	OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.	2026-08-21
HOFFMANN	CHRISTIAN	CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE.	2026-08-19
KASZEL	MATTHEW	GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	2026-08-14

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LÉGER	ROLLAND	GESTION DESJARDINS CAPITAL INC.	2026-08-11
TRIASSI	MARCO	GESTION FINANCIÈRE MD. INC.	2026-08-17

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais :1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	

3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière
16a	Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101926	BÉGIN, ODETTE	3A	2026-08-05
103931	BOLDUC, MARYSE	3A	2026-08-19
104462	BOUDREAULT, CATHERINE	5A	2026-08-10
106341	CAYER, CLAUDE	1A	2026-08-06
107259	CIMINELLI, ALESSANDRO	6A	2026-08-06
112160	FILIATRAULT, GUY	1A	2026-08-17
112884	FRADETTE, STEVE	4A	2026-08-20
114011	GAUTHIER, HUBERT	3A	2026-07-30
114863	GIROUX, YVES	6A	2026-08-11
121187	LEMIEUX, RICHARD	1A	2026-08-14
124990	NETCHINE, SERGUEI	1A	2026-08-20
125087	NOËL, CHRISTIAN	6A	2026-08-10
126390	PELLETIER, JACQUELINE	3A	2026-08-04
132912	TREMBLAY, GILLES	5A	2026-08-19
136675	BOISSONNEAULT, YVES	5A	2026-08-03
137055	BRUNELLE, GHISLAIN	5A	2026-08-10
137909	CLAUDE, DOMINIC	6A	2026-08-24
138766	COUTURE, KARINE	3B	2026-08-25
139572	KAWASAKI, TSUTOMU	1A	2026-08-11
139572	KAWASAKI, TSUTOMU	6A	2026-08-11

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
141004	GIRARD, STÉPHANE	1A	2026-08-03
141843	DROLET, JEAN FRANÇOIS	4C	2026-08-24
141843	DROLET, JEAN FRANÇOIS	5A	2026-08-24
142739	PÉRIGNY, DANIEL	2B	2026-08-24
142739	PÉRIGNY, DANIEL	1A	2026-08-24
143093	SAUVAGEAU, LINE	3B	2026-08-24
144181	LÉVEILLÉE, MICHAËL	4A	2026-08-25
147986	EZZINE, ANIS	1A	2026-07-30
154382	HANACHIAN, JOCELYNE	6A	2026-08-25
157800	PAQUETTE, NATHALIE	2A	2026-08-24
158829	DENIS, PATRICK	4B	2026-08-10
159953	FASCIANO, SOPHIE	5B	2026-08-17
163629	DORJ HAFSHEJANI, LÉILA	3A	2026-07-30
163847	PARÉ, MARIE-FRANCE	2B	2026-08-10
163847	PARÉ, MARIE-FRANCE	1A	2026-08-10
164621	OUELLET, KATHLEEN	1A	2026-08-25
166770	PLOURDE, MARIE-FRANCE	3A	2026-08-18
167448	LEGAULT, KARINE	3A	2026-08-18
167746	BRUTUS, ROLNA	4A	2026-08-11
169884	LEDUC, VÉRONIQUE	5A	2026-08-05
170603	PALANQUET, STENLEY	4B	2026-08-19
170847	MATAR, EDMOND	16A	2026-08-24
172335	LÉVESQUE, SÉBASTIEN	4A	2026-08-10
172983	TREMBLAY, DANNY	5A	2026-08-21
173243	PENNIMPEDE, PIETRO	3B	2026-08-11
174391	SLOAN, ANDREW	4A	2026-08-20
176552	BENTALEB, ABDELLATIF	1A	2026-08-21
176591	HÉNAULT, PASCAL	4A	2026-07-31
176792	GAGNON, MYLÈNE	2A	2026-08-17
176792	GAGNON, MYLÈNE	6A	2026-08-17
176792	GAGNON, MYLÈNE	1A	2026-08-17
177029	VOULIGNY-ARCHAMBAULT, AMÉLIE	4A	2026-08-18
178113	PINET, MATHIEU	5A	2026-08-03
178315	TREMBLAY, FRÉDÉRIC	3C	2026-08-18
181328	BROWN, NANCY	6A	2026-08-17
181762	CHAMBERLAND, JULIE	6A	2026-08-19
182116	SPICER, AARON	1B	2026-07-31
182588	OSANO, IRMA	1A	2026-08-04

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
182655	PICHÉ, SIMON	3B	2026-08-18
183548	LEBLANC, DIANE	4C	2026-08-03
184902	CASSIDY, KAROLYN	4A	2026-08-17
185118	LANCTÔT, CATHERINE	4C	2026-08-26
185297	HORTA, VIVIAN	1A	2026-08-07
191578	NYA NGONGANG, STEPHANE	3B	2026-08-25
192074	TATOLA, NICOLE	4C	2026-08-03
194088	DOUVILLE-ARCAND, RÉMY	6A	2026-08-10
194620	TREMBLAY, NICOLAS	5A	2026-08-03
194922	MARTEL, JESSICA	4B	2026-08-10
195985	COPTI, PAUL	4A	2026-08-12
196988	GHALEM, FOUZIA-NADIA	4B	2026-08-25
198720	BOLDUC, MARIE JOSÉE	3A	2026-08-20
199001	PIGEON, CHANTAL	16A	2026-07-31
199003	SCRIPCARU, VLAD FILIP	1A	2026-08-05
201297	CAMEAU, SADRACK	1A	2026-08-19
203758	DE ALBUQUERQUE, CARLOS	6A	2026-08-10
204071	GAILLOUX, ALEXANDRE	6A	2026-08-14
205266	BOUCQUEMONT, AURELIE	1A	2026-08-17
206598	FOURNIER ST-PIERRE, KIM	4B	2026-07-31
207160	ROULEAU, ROXANE	5A	2026-08-18
208409	LACROIX-COMEAU, SABRINA	4B	2026-08-20
209055	QUESNEL-GIROUX, KEVIN	4A	2026-08-19
209237	FORTIN, FRANÇOIS	3B	2026-08-25
209265	GAUTHIER-JOURDENAIS, GABRIELLE	4B	2026-08-10
209407	JARRY, MAXIME	4A	2026-08-11
209709	PERRAS, MAXIME	2C	2026-08-05
210398	MARISSAL, REBECCA	6A	2026-07-31
210398	MARISSAL, REBECCA	1A	2026-07-31
210466	BRUNET, MARTIN	4A	2026-08-24
212260	VAN WEERELD, SIMON	1A	2026-08-24
212260	VAN WEERELD, SIMON	6A	2026-08-24
212353	LA HAYE, MELISSA	4A	2026-08-25
213048	MUCHANTEF, MARK	6A	2026-08-05
213442	BLAIN, STÉPHANE	1B	2026-08-21
213725	ST-HILAIRE, STEPHANIE	6A	2026-08-10
213725	ST-HILAIRE, STEPHANIE	1A	2026-08-10

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
214448	DROLET, ELIZABETH	4B	2026-08-11
214684	RODRIGUE, STEEVE	16A	2026-08-06
214684	RODRIGUE, STEEVE	1A	2026-08-06
215217	DECHAMPLAIN, KEVEN	1A	2026-08-05
215281	LACHANCE, OLIVIER	5A	2026-08-18
215569	COTE-SENAY, SIMON	4A	2026-08-18
217226	BLÉMUR, JEAN-PHILIPPE	4B	2026-08-07
217906	GENEST, OLIVIER	6A	2026-08-19
218121	LÉVESQUE, MATHIEU	4A	2026-08-10
218494	NÉRON, ALYX	2A	2026-08-18
218622	CHAMPIGNY, PRESCILLIA	4B	2026-08-17
219162	PERRON CHARTIER, MARC-OLIVIER	3B	2026-07-31
219917	BOYLE, KARIN	4C	2026-07-31
220419	SIMONEAU, MARIE-CLAUDE	1A	2026-08-26
220571	DESCHÊNES, ROXANNE	1A	2026-08-06
220651	LAFOND, PASCAL	1A	2026-07-31
220651	LAFOND, PASCAL	6A	2026-07-31
220651	LAFOND, PASCAL	2A	2026-07-31
221778	CHAMPAGNE, ANNIE	1B	2026-08-14
223075	TCHOLAKIAN, JOSÉ	4C	2026-08-10
223315	PICHON, GUILLAUME	5A	2026-08-24
223871	BEAUDOIN, CAROLINE	4B	2026-08-18
224420	JARIYA, NABILA	1A	2026-08-12
225436	MULIGO, PATRICE DUSHIME	2A	2026-07-30
225629	PLOURDE, MELANIE	5B	2026-08-06
225989	HAMEL, ALISSIA	4B	2026-08-24
226230	MADAOUI, HAMZA	4B	2026-08-24
226331	LAFOREST-BOURGOIN, EMY	1A	2026-07-29
228786	BRODEUR, NANCY	1A	2026-08-03
229366	CINEAS, STEPHANIE	1A	2026-08-25
229443	BENIANI, ZAKARIA	C	2026-08-24
229443	BENIANI, ZAKARIA	4B	2026-08-24
229945	ISABEL, HUGO	1B	2026-08-21
230259	POUDRETTE, GABRIEL	6A	2026-08-05
230286	DERIVAL, MYSDALINE	1A	2026-08-14
230920	MENARD, SOPHIE	5A	2026-08-24
231507	MORRISSETTE, HUGO	6A	2026-08-18
232071	MÉNARD, CHRISTINE	1A	2026-08-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
232874	HALLE, ALEXANDRE	4B	2026-08-10
233327	GAGNÉ, GABRIEL	5A	2026-08-12
233430	KOKOZOS, VICTORIA	6A	2026-08-24
239252	CHAARI, MALEK	1A	2026-08-05
239303	GUAY, MARIE	4B	2026-08-13
239424	VALLÉE, LISON	1A	2026-08-04
239784	NDAYISENGA, DIVINE	5B	2026-08-13
239880	MAZEAU, PIERRE-DANIEL	4B	2026-08-05
240249	LEMAY, BENJAMIN	4B	2026-08-13
240540	SÉÏDE, JEAN-FÉLIX	6A	2026-08-24
241084	GODERE, ALLISON	1B	2026-08-04
242233	LECLERC-HAMEL, CHLOÉ-FRÉDÉRIQUE	4A	2026-08-18
242415	CHARBONNEAU, CATHERINE	3B	2026-08-19
242524	BEAUCAGE, JULIE	4A	2026-08-17
242689	PAPADOLIAS, GEORGIA	5C	2026-08-04
243243	ALIPANAHI, BAHAR	4C	2026-08-04
243779	BROUSSEAU, FRÉDÉRIQUE	3B	2026-08-17
243825	POIRIER, MARJORIE	3B	2026-08-25
243895	LAFRANCE, DAVID	1A	2026-07-30
244016	GIROUX, KRISTINA	4B	2026-08-13
244136	PICARD-ROY, GABRIEL	1A	2026-07-29
244152	NDIAYE, ELHADJI	4B	2026-07-30
244908	MARTIN, MARYSE	2C	2026-08-06
245867	VALIQUETTE, KARL	5B	2026-08-04
247231	BADRI, KAWTAR	4A	2026-08-06
247604	FADOILI, ZAKARIA	5B	2026-08-24
247909	TAFTEH, HOMA	1A	2026-08-13
247984	BLOUIN, ALEXANDRE	3A	2026-08-03
248902	BLANCHET, FREDERIC	4B	2026-08-13
248977	FROTEY, SARAH BERANGERE COLOMBE	4A	2026-08-19
250002	TARDIF, NATHAN	4A	2026-08-05
250232	ROSSI, VICKY-HELENE	3B	2026-08-19
252014	BOUCHER, MARTINE	4A	2026-08-24
252034	POULIN, MATHIEU	1A	2026-08-10
252523	LAFORTUNE, KIRK	3B	2026-08-25
252554	BALYAN, BAGHDASSAR	1A	2026-08-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
253009	BENGHALEM, SARAH	6A	2026-08-10
253231	MARCHAND, AUDREY	1A	2026-08-12
253280	ROUSSEL, VÉRONIQUE	4C	2026-08-19
253892	AUCLAIR, DAVID	16A	2026-08-17
253985	GRANGER, CORINNE	4C	2026-08-17
254226	THÉROUX, JADE	1A	2026-08-17
254266	MENDES, ISABELLE	16A	2026-07-31
254477	PROVOST, ALAIN	1A	2026-07-31
254966	MATABURA, ALICE	1A	2026-08-12
255101	LEBLANC, GABRIELLE	3B	2026-08-10
255559	LOUBIER, AUDREY	3B	2026-08-24
255574	THÉRIAULT, TOMMY	4B	2026-08-19
255993	AMDOUNI, ALYA	3B	2026-08-05
256227	MAHEUX- ROY, ALEX	16A	2026-08-24
256227	MAHEUX- ROY, ALEX	1A	2026-08-04
257201	QUIRION, VALÉRIE	5A	2026-08-17
257239	LEVCHENKO, ARTIOM	1B	2026-08-20
257485	BEAULIEU, ANTHONY	2A	2026-08-25
257569	AUDETTE, BENOIT	16A	2026-08-25
258270	CHOUINARD, GUY	1A	2026-08-19
258739	NICOL, JONATHAN	1A	2026-08-18
258992	VOLNY, JANELLE	1A	2026-08-24
259152	JUAREZ MORALES, JOSEE RAQUEL	3B	2026-08-25
259192	ROBEV, JESSELLE	C	2026-08-05
259192	ROBEV, JESSELLE	4C	2026-08-05
259215	IACOBACCIO, JESSICA	3B	2026-08-24
259330	MALTAIS, MAXANDRE	4B	2026-08-17
259912	POIRIER, DAVID	3B	2026-08-24
260677	KUZMENKOV, DANIEL	3B	2026-08-06
260684	JOLIN, AMANDA	5A	2026-08-03
260774	LAMOUR, MAXENCE	1A	2026-08-17
260780	PRINCE, GABRIEL	C	2026-08-24
260780	PRINCE, GABRIEL	4B	2026-08-24
260912	COUTURE, IAN	4B	2026-08-03
260944	ATENAS-OSSANDO, ROBERTO	3B	2026-08-24
260955	TONDE, ABDOUL DRAMANE	4B	2026-08-13
261303	GIROUX, HUGO	3B	2026-08-04
261303	GIROUX, HUGO	5B	2026-08-10

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
261414	FICHAUD, VICKY	3B	2026-08-24
261514	NTWARI, GUY TRESOR	4B	2026-08-19
261988	MARQUIS, JONATHAN	3B	2026-08-24
262024	VOGEL, MARIE-HÉLÈNE	3B	2026-08-17
262363	THOMPSON, JORDAN	5B	2026-07-31
263245	BOUDENA, YASMINE	3B	2026-08-10
263277	NGUYEN, MINH	4A	2026-08-03
263526	LÉVESQUE, ANDRÉE-ANNE	1A	2026-08-11
263946	DIAZ, JULIAN	1A	2026-08-25
264229	LECLAIR-BUSSIERE, DANY	4B	2026-08-19
264422	BOUCHARD-BOURDAGES, JEAN-ALEXANDRE	1A	2026-08-19
264437	MORIN, FLÉCHÈRE	4B	2026-08-19
264454	NADEAU, ALEXANDRE	1A	2026-08-07
264513	TIEMELE, SERGE FRANCK-ARTHUR	1A	2026-08-21
264568	THIBEAULT JACQUES, DOMINIK	3B	2026-08-25
264810	FRÉCHETTE, MARIE-ÈVE	3B	2026-08-10
264987	BRASSARD, JONATHAN	4C	2026-08-04
265010	TURGEON-MORNEAU, CHARLOTTE	3B	2026-08-24
265065	MERCY, YASMINE	4B	2026-08-13
265072	PROULX, GAËLLE RIENDEAU	3B	2026-08-20
265078	AUMOND, JOAKIM	3B	2026-08-19
265090	ALLARD, ALYSSA	3B	2026-08-24
265101	AOUINTI, SOFIEN	3B	2026-08-11
265117	POULIN-MARQUES, BRANDON-JAMES	5B	2026-08-14
265130	HOMMERD, ROSEINH EUDES	3B	2026-08-17
265139	NABOLLE, ARMEL	1A	2026-08-10
265212	COSMÉUS, SARAFINA	3B	2026-08-17
265237	GREEN-DUBOIS, KASSANDRA	3B	2026-08-03
265312	IBRAHIM, JAD	1A	2026-08-04
265416	DUMOULIN, BRITHANY	1B	2026-08-20
265434	EVRARD, WIDMARCK	1A	2026-08-24
265531	YMBA, MAIMOUNA	1A	2026-08-25
265705	TURGEON, MICHEL	4A	2026-08-17
265766	SIMARD, JEAN SEBASTIEN	1A	2026-08-19
266029	DHOME, WAYANE AMÉLIE	3B	2026-08-24
266139	MORIN GRÉGOIRE, KATY	1A	2026-08-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
266203	CHAKOF, REDA	1A	2026-08-20
266514	JULIEN, LÉA	3B	2026-08-24
266562	BEDDIARI, YACINE	16A	2026-08-17
266596	WAKAM EPSE KOMBIWO, STEPHANIE PARKER	1A	2026-08-18
266689	PAQUETTE, MANON	1A	2026-08-19
266738	SENGA, JEAN MARC	1A	2026-08-13
266926	KERMICHE, ABDERAOUF	3B	2026-08-10
267311	CLAVEAU, LAURIE	4B	2026-08-12
267409	AMICARELLI, VINCENT	1A	2026-07-29
267423	LEAVENS-PARÉ, JESSE	5A	2026-08-18
267541	DUPÉRÉ, ALLAN	1A	2026-08-17
267738	OUSMANE DOUAH, NANA ZOULAHATOU	1A	2026-08-17
267808	FANARAS, CHRISTINA	4C	2026-08-14
267940	GAGNON, CEDRIK	4B	2026-08-17
267952	VERMETTE, WILLIAM	4B	2026-08-17
268060	MENA CHÉRIZARD, CHEFERLYNE	1A	2026-08-07
268067	PELLERIN, MATHIEU	6A	2026-08-17
268372	DAUNAIS, MEGAN	4B	2026-08-10
268419	AGRANE, RANIA	4B	2026-07-31
268426	KOUAKOU, KOFFI JUDICAEL	4C	2026-07-30
268453	PESCO, LOUIS FRANÇOIS	1A	2026-07-30
268837	LANGEVIN, JEAN-FRANCOIS	16A	2026-08-17
268855	GAGNON, STÉPHANIE	4B	2026-08-10
269040	PELLETIER-CHÉNARD, ÉTIENNE	1A	2026-08-25
269086	NACEUR, MAHMOUD	1A	2026-08-07
269123	NITEREKA, GÉRARD	1A	2026-08-18
269195	DIALLO, MAMADOU MOUSSA SAIDOU	1A	2026-07-31
269329	LABONTÉ, DAPHNEE	3B	2026-08-17
269433	BOUCARD, GUERDY	5B	2026-07-31
269452	AUSSANT, CAROLINE	3B	2026-08-17
269506	DIEKET, MARINA MAUDHIWY	4C	2026-08-05
269670	ROY, SOPHIE	4A	2026-08-06
269807	BRETON, OLIVIER	1A	2026-08-11
269994	TINA, JESSY ALAN	1A	2026-08-13
270158	NGANSOP NTEPDIEU, JOLIETTE LUCRECE	1A	2026-07-31

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
270256	RACINE, OLIVIER	1B	2026-08-21
270521	NADEAU, MÉLODIE	3B	2026-08-04
270577	TANGUAY, EMILY MARIE	1B	2026-08-14
270594	LEDUC, XAVIER	4B	2026-08-05
270687	VARIN, WILLIAM	4C	2026-08-04
270878	FOURNIER, ANAÏS	1A	2026-08-06
270878	FOURNIER, ANAÏS	6A	2026-07-29
270965	POISSON-RECASENS, DAPHNE	1B	2026-07-31
270984	BROUILLARD, CATHERINE	3B	2026-08-04
271006	WOMBI, ESTHER MOZANIMU	3B	2026-07-31
271047	AUTMEZGUINE, ANTHONY CHALOM	2A	2026-08-10
271181	SHEN, ZHAN	4C	2026-08-05
271356	AFRAG, ABDERRAHMANE	3B	2026-08-04
271510	RIODIN, BRADLEY	4B	2026-08-24
271545	MAVUA, RANDY	3B	2026-08-04
271576	MICHAUD, AUDREY	16A	2026-08-17
271688	AJDAIN, BADIA	1A	2026-08-17
271704	KARDA, KEVIN MALICK	3B	2026-08-04
271727	SAINTHELMY, MACKENSON	3B	2026-07-30
271888	GINGRAS, SOPHIE	1A	2026-08-07
271945	ALLARD, ANDRÉ	1A	2026-07-31
272134	CROTEAU, SAMUEL	1A	2026-08-18
272222	FRANCOIS, JEAN FRITZ	1A	2026-08-13
272297	MORENO SILVA, JUAN ESTEBAN	1A	2026-07-29
272360	RODRIGUEZ CRUZ, CLAUDIA PATRICIA	1A	2026-08-07
272445	CHERESTAL, ROSE DAPHNEY	1A	2026-08-10
272487	HARTITI, BADREDDINE	3B	2026-08-04
272569	PRUD'HOMME-ROUSSEAU, MICKAEL	4A	2026-08-13
272710	CARON-MORIN, WILLIAM	3B	2026-08-13
272773	CHAMBERLAND, SIMON	4C	2026-08-19
272925	GENEST, SAMUEL	4B	2026-08-17
272933	KOUIDER AISSA, SIHEM	1A	2026-08-11
273033	SASSEVILLE, MAXIME	4C	2026-08-17
273039	GOBY, MARIE	1A	2026-08-05
273044	PICHER, NICOLE	4C	2026-08-05
273270	DESROSIERS, KIM	4B	2026-07-30

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
273364	SOW, KADIDIA	3B	2026-08-17
273404	ZABYTKOVSKA, TETIANA	1A	2026-08-25
273446	GIRARD, MAUDE	3B	2026-08-17
273462	GAGNON, ALEX-ANTOINE	1A	2026-08-21
273465	BÉLIVEAU, JEAN-PHILIPPE	1A	2026-08-10
273486	SAVARD, JANIE	4B	2026-08-17
273518	LEFEBVRE, JULIEN	1A	2026-08-20
273558	MCCONNELL, CANDACE	1A	2026-08-06
273701	RENÉ, JOSEPH THIERRY	4B	2026-08-06
273804	AZIDI, OUMAIMA	3B	2026-08-10
273869	EL KARROUCH, HIND	1A	2026-08-20
274042	CHAINEY, JASON	1A	2026-07-30
274139	MBAKA, JONATHAN	1B	2026-08-14
274142	LAGNIKA, SEMIRATH BRICE MONDOUKPE	1A	2026-08-07
274161	CHAN, EMILY	3B	2026-07-31
274186	MONTY, DANIEL	1A	2026-08-25
274194	CODERRE, ALINA	1A	2026-08-25
274292	RANDRIANASOLO EP RAVELOMPARA, NAMBININA NADIA	1A	2026-08-05
274329	BANOUNI, MOHAMED AMINE	3B	2026-08-17
274357	CHOQUETTE, ARNAUD	1A	2026-08-20
274428	NORMANDEAU, EMERIK	1B	2026-08-14
274452	LEMIEUX, THOMAS	1A	2026-08-24
274610	MIRON, ELY	1A	2026-08-04
274791	MADORE, AUDRÉE	3B	2026-08-17
274918	DE LAUNIÈRE, CATHERINE	4B	2026-08-24
275052	LEMAY, DOMINIQUE	1A	2026-08-14
275292	ROY, JÉRÉMIE	1A	2026-08-25
275304	ESCORCIA GONZALEZ, ERICK EFRAIN	1A	2026-08-25
275320	AMANI, KILLIAN	1A	2026-08-20
275509	GAMACHE, KARINE	4B	2026-08-20
275615	BASSIL, NERMINE	1A	2026-08-10
275739	OLEME MENYE, AGRIUS HERBERT	1A	2026-08-17
275766	OUYED, DAHBIA	1a	2026-08-20
275767	ANDRADE, JENNA	3b	2026-08-05
275890	FORTIN, ANTHONY	1a	2026-08-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
275941	RICHARD, MICHEL	16a	2026-08-04
275986	VALIQUETTE-DUFOUR, JOANNIE	1a	2026-08-10
276029	MITCHELL, JESSICA	1b	2026-08-21
276091	GAUTHIER, LAURY	3b	2026-08-01
276099	BRETON, ZACHARY	4b	2026-07-30
276102	MEDJO, SANDRINE GRÂCE	4b	2026-08-03
276154	ALWEHAIBI, AHMED	1a	2026-08-20
276375	LAFRAMBOISE, MAXIME	1a	2026-08-25
276391	PHILEMOND, LOVEMY	1a	2026-08-10
276413	BREAULT-GILBERT, MARC-ANDRÉ	4b	2026-08-05
276440	LEBLANC, JÉRÉMY	1a	2026-08-21
276489	BIYOGHE OBAME, GAËL THADDE	1b	2026-08-04
276513	TARDY, KEVEN	3b	2026-08-11
276548	ARCHAMBAULT ROULEAU, ARIANE	4b	2026-08-19
276597	OUATTARA, MAFI MAIMOUNA	1a	2026-08-06
276600	DI IORIO, LUCA	1a	2026-07-29
276611	NOUHAILI, HASNAA	4b	2026-07-31
276683	MASON, NIKKI ZOÉ	1a	2026-08-21
276732	EL ANDALOUSSI, MOHAMED	3b	2026-08-26
276733	NADEAU, CATHERINE	4b	2026-08-10
276748	NJUKOUYOU, NABIL-AMIN	3b	2026-08-04
276863	MEDKOUR, ABDALLAH	1a	2026-08-18
276942	GOULET, MÉLODIE	1a	2026-07-30
277145	BEN GHARBIA, SOFIENE	3b	2026-08-24
277157	DUNN, MYRIAM	3b	2026-08-19
277190	WU, HAO	4b	2026-08-03
277313	JEAN, YORICK	3b	2026-08-13
277324	PEREZ, AMELIA	3b	2026-08-07
277818	JEAN, GABRIELLE	3b	2026-08-04
277880	BICHRI, MONA	3b	2026-08-04
277882	FORTIN, LIAM	1A	2026-08-21
278058	BENLAFKIH EL IDRISSI, YAHYA	1A	2026-08-25
278240	POIRIER, MICHAEL	3B	2026-08-25

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	BARFURTH	HELEN	2026-07-31
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	PRIMEAU	DANIEL	2026-07-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	BARFURTH	HELEN	2026-07-31
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	PRIMEAU	DANIEL	2026-07-28

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	BARFURTH	HELEN	2026-07-31
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	PRIMEAU	DANIEL	2026-07-28

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
505146	PARÉ ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.	EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCES DE PERSONNES DROIT ACQUIS ARTICLE 547 ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2026-08-10
511704	SERGUEI NETCHINE	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-20
513768	MYLÈNE GAGNON	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCES COLLECTIVE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-08-17
516309	ASSURANCE COLLECTIVE MT INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-08-07
601409	CHARLES TAYLOR CONSULTING SERVICES (CANADA) INC.	EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES	2026-08-05
601968	STEEVE RODRIGUE	ASSURANCE DE PERSONNES COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2026-08-06
602213	LAFOND PRÉFONTAINE ET ASSOCIÉS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-05
603181	MARCEL CHARLEBOIS	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCES COLLETIVE DE PERSONNES	2026-07-29
606511	9423-3475 QUÉBEC INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2026-07-31
608085	JONATHAN NICOL	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-14
608738	OLIVIER GRAVEL	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-07-29
608857	GUY CHOUINARD	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-19
609056	CARLOS DE ALBUQUERQUE	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-08-10
609235	GÉRARD NITEREKA	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-18
609443	GABRIEL PICARD-ROY	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-07-29
609937	BAGHDASSAR BALYAN	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-20
609967	RICHARD LABONTÉ SERVICES FINANCIERS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-21
610072	CLAUDIA PATRICIA RODRIGUEZ CRUZ	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-07
610086	WIDMARCK EVRARD	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-24

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	FOURNIER	NATHALIE	2026-08-12
CLEAR SKIES INVESTMENT MANAGEMENT INC.	BRUTTI	MICHEL	2026-08-04
CORDIANT CAPITAL INC.	GARNIER-LANDURIE	CÉDRIC	2026-08-12
DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	MAHEUX	JEAN-SIMON	2026-07-30
GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC.	MPOTO	POMPON MANKENI	2026-08-24
KALEIDO CROISSANCE INC.	LE JEUNE	CHRISTINE	2026-08-21
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	MILKOVA-KROUMOVA	ANITA	2026-08-14
VALEURS MOBILIERES CLARUS INC.	LÉVESQUE	LYDIA	2026-08-05
VALEURS MOBILIERES PEAK INC.	FERNANDEZ	ERIKA	2026-08-10

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CHARLES K. LANGFORD INC.	ARGIRIOU	ARGIRIS	2026-07-31
CLEAR SKIES INVESTMENT MANAGEMENT INC.	BRUTTI	MICHEL	2026-08-04
CORDIANT CAPITAL INC.	GARNIER-LANDURIE	CÉDRIC	2026-08-12
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	DUBE	GENEVIEVE	2026-07-31
GESTION D'ACTIFS CAPITAL BENOIT INC.	GLADYSZEWSKI	STÉPHANE	2026-07-31
GESTION D'ACTIFS CAPITAL BENOIT INC.	BENOIT	DIANE	2026-08-03
GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC.	MPOTO	POMPON MANKENI	2026-08-24
GESTION DE PLACEMENTS VESTCAP	FORTIN	LOUIS	2026-07-28

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INDUSTRIELLE ALLIANCE GESTION DE PLACEMENTS INC.	PORTELANCE	SYLVAIN	2026-08-07
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	MILKOVA-KROUMOVA	ANITA	2026-08-14

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CORDIANT CAPITAL INC.	GARNIER-LANDURIE	CÉDRIC	2026-08-12
GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC.	MPOTO	POMPON MANKENI	2026-08-24
INDUSTRIELLE ALLIANCE GESTION DE PLACEMENTS INC.	PORTELANCE	SYLVAIN	2026-08-07
KALEIDO CROISSANCE INC.	LE JEUNE	CHRISTINE	2026-08-21
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	MILKOVA-KROUMOVA	ANITA	2026-08-14

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
38320	DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	GENEVIÈVE DUBÉ	Gestionnaire de portefeuille	2026-07-31
610259	SAMUEL BENOIT INC.	SAMUEL BENOIT	Courtage hypothécaire	2026-07-30
610260	LES SERVICES FINANCIERS COPAIN INC.	HÉLÈNE COPAIN	Assurance de personnes	2026-07-30
610261	9570-6958 QUÉBEC INC.	SANDY DELISLE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2026-07-30

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
610262	COUSINEAU SERVICES FINANCIERS INC.	SIMON COUSINEAU	Assurance de personnes	2026-07-31
610263	SOLUTIONS FINANCIÈRES LITONG WANG INC.	LITONG WANG	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2026-07-31
610264	GROUPE LEMAY ASSURANCE INC.	ALEXANDRE LEMAY	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-05
610265	JG CAPITAL INC.	JULIEN GAUTHIER	Assurance de personnes	2026-08-05
610266	FINOX ASSURANCE DE DOMMAGES INC.	DANY MICHAUD	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-05
610268	GESTION FÉLIX LESSARD INC.	FELIX LESSARD	Assurance de personnes	2026-08-06
610269	CONSEILS FINANCIERS VANESSA JODOIN INC.	VANESSA JODOIN	Assurance de personnes	2026-08-07
610270	EB CABINET HYPOTHÉCAIRE INC.	ÉLYNE GAUDREAULT-TURGEON	Courtage hypothécaire	2026-08-07
610271	CONFORMITÉ QUÉBEC INC.	JEAN-FRANÇOIS RODRIGUE	Courtage hypothécaire	2026-08-13
610272	9570-9911 QUÉBEC INC.	SEAN PERRON	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-13
610275	SÉBASTIEN TREMBLAY-BOIRE SERVICES FINANCIERS INC.	SÉBASTIEN TREMBLAY-BOIRE	Assurance de personnes	2026-08-14
610276	OPTIMA SERVICES FINANCIERS INC.	MYLÈNE GAGNON	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2026-08-17
610281	GROUPE LORANTIS INC.	JEAN RONDEAU	Assurance de personnes	2026-08-19
610282	9513-3161 QUÉBEC INC.	PHILIPPE DEVEAU	Courtage hypothécaire	2026-08-20
610283	9565-4463 QUÉBEC INC.	FRANÇOIS J LESSARD	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-20
610284	GESTION SEBASTIEN RACINE-TREMBLAY INC.	SEBASTIEN RACINE-TREMBLAY	Assurance de personnes	2026-08-20
610285	GESTIONS 8 CINQUANTE-DEUX INC.	DARIO RAHMATIAN	Assurance de personnes	2026-08-20
610287	9505-1199 QUÉBEC INC.	KARIM BOUKHOULEF	Assurance de personnes	2026-08-24

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
80590	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENT INC.	NATHALIE FOURNIER	Courtier sur le marché dispensé	2026-08-11
85290	NORDVIK CAPITAL INC.	FRANÇOIS CAMPEAU	Gestionnaire de portefeuille	2026-07-22

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 AMF

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veuillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la Chambre de l'assurance

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2025-09-01(C)

DATE : 18 août 2026

LE COMITÉ :	Me Patrick de Niverville, avocat	Président
	Mme Sultana Chichester, courtière en assurance de dommages des particuliers	Membre
	Mme Maryse Pelletier, C. d'A. Ass., courtière en assurance de dommages	Membre

---

Me SANDRA ROBERTSON, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de l'assurance

Partie plaignante

c.

JOHANNE TESSIER, courtière en assurance de dommages des particuliers (certificat 158067)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION, DE NON-DIVULGATION ET DE NON-DIFFUSION DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS PERMETTANT D'IDENTIFIER L'ASSURÉ, LE TOUT SUIVANT L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS* (R.L.R.Q., c. C-26)

---

[1] Le 2 juin 2026, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance se réunissait pour procéder à l'audition par visioconférence de la plainte numéro 2025-09-01(C);

[2] La syndique adjointe était alors représentée par Me Eva Boivin et, de son côté, l'intimée était représentée par Me Louis Paquin;

I. La plainte

[3] L'intimée fait l'objet d'une plainte qui se lit comme suit :

1. À Montréal, le ou vers le 25 mars 2021, dans le cadre de la souscription du contrat

d'assurance automobile n° 0XXXXXXXX pour son client F.S., l'intimée a transmis des informations fausses à L'Unique Assurances générales inc, en :

- indiquant que F.S. était assuré par Desjardins Assurances générales alors qu'il était en réalité assuré par Pafco, compagnie d'assurance;
- répondant « non » à la question demandant si l'assuré avait déjà été annulé ou refusé par un assureur.

causant ainsi l'annulation rétroactive (*ab initio*) de la police d'assurance de son client, le tout, contrairement aux articles 9, 37 (1) et 37 (7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r 5).

[4] D'entrée de jeu, l'intimée enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'encontre de la plainte[1];

[5] Il convient de souligner que préalablement l'intimée avait présenté divers moyens préliminaires à l'encontre de la plainte, lesquels furent rejetés par le comité[2];

[6] Cela dit, les parties ont procédé à leurs représentations sur sanction;

II. Preuve sur sanction

[7] Les pièces P-1 à P-6 furent déposées de consentement ainsi qu'un résumé conjoint des faits (P-7);

[8] Essentiellement, cette preuve a permis d'établir que :

1. Mme Johanne Tessier possède une certification 4B de courtière en assurance de dommages des particuliers depuis 2003[3];

- Au moment des faits de la plainte, l'intimée exerce auprès du cabinet Assurances [*sic*] R. Legault inc.[4];

- Le 21 mars 2021, F.S. contacte l'intimée par téléphone afin d'obtenir une soumission pour son véhicule automobile[5];

2. Dans le cadre de cet appel téléphonique, F.S. indique à l'intimée les informations suivantes :

    - Il a déjà été annulé par Desjardins Assurances générales;

    - Il est présentement assuré par Pafco[6];

---

1 Pièce P-6;
2 *Chambre de l'assurance* c. *Tessier*, 2026 QCCDCHA 5 (CanLII);
3 Pièce P-1;
4 Pièce P-1;
5 Pièce P-2;
6 Pièce P-2 (4 min 22 sec);

3. Suivant cette conversation téléphonique, l'intimée transmet à l'Unique assurances générales une proposition d'assurance indiquant les informations fausses suivantes :

    - Que F.S. était assuré par Desjardins Assurances générales alors qu'il était en réalité assuré par Pafco, compagnie d'assurance;

    - Répondant « non » à la question demandant si l'assuré avait déjà été annulé ou refusé par un assureur[7];

4. Le ou vers le 31 mars 2021, l'Unique assurances générales émet la police d'assurance automobile nº. 0XXXXXXXX avec la prime annuelle au montant de 1 571,54 $ conformément aux informations soumises par l'intimée[8];

5. Le 20 avril 2023, l'Unique assurances générales annule la police *ab initio* de F.S. en raison de fausses déclarations au moment de la souscription à savoir que celui-ci avait fait l'objet d'une résiliation ou d'une annulation d'une police d'assurance par un assureur antérieur, à savoir Desjardins Assurances générales[9];

[9] De son côté, l'intimée reconnaît :

- Son infraction selon laquelle les informations transmises à l'Unique assurances générales comme indiqué au point 5 sont fausses;

- Les conséquences que cette infraction a entraînées pour F.S.;

- L'importance de respecter ses obligations déontologiques dans sa pratique professionnelle[10];

[10] Par ailleurs, les parties soumettent plusieurs circonstances atténuantes, telles que :

- L'infraction est survenue dans un contexte de surmenage professionnel, de stress élevé, de charge de travail et de charge mentale hors norme;

- La situation était exacerbée par le rôle de proche aidante de l'intimée auprès de sa mère atteinte du cancer, lequel impliquait une importante distraction de ses obligations professionnelles;

- L'infraction prévue à la plainte ne découle pas de gestes malhonnêtes ou de mauvaise foi, mais bien du contexte exceptionnel ci-dessus exposé[11] ;

---

7 Pièce P-3;
8 Pièce P-4;
9 Pièce P-5;
10 Pièces P-6 et I-1;
11 Pièce I-1;

[11] Enfin, la plainte disciplinaire a été l'occasion pour l'intimée d'améliorer ses méthodes de travail et son organisation au quotidien. Elle a par ailleurs quitté l'emploi qu'elle occupait au moment des faits sous-jacents à la plainte;

[12] C'est à la lumière de cette trame factuelle que le comité devra apprécier la recommandation commune formulée par les parties;

III. Recommandations communes

[13] Me Boivin expose, au nom des deux parties, leur suggestion quant à la sanction devant être imposée à l'intimée, à savoir :

Chef 1 : une amende de 4 000 $

[14] L'intimée sera de plus condamnée au paiement de l'ensemble des déboursés du dossier;

[15] De l'avis des procureurs, cette sanction répond aux critères établis par la Cour d'appel dans l'arrêt *Pigeon* c. *Daigneault*[12], soit :

- La protection du public;
- La dissuasion du professionnel de récidiver;
- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession;
- Le droit du professionnel de gagner sa vie;

[16] Afin d'établir une sanction juste et équitable, les parties ont tenu compte des facteurs aggravants suivants :

- La gravité objective de l'infraction;
- La négligence à l'origine de l'infraction;
- L'importance des fausses informations transmises à l'assureur;
- Les années d'expérience de l'intimée;
- Les conséquences pour l'assuré;

[17] Parmi les facteurs atténuants, les parties soulignent les suivants :

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimée;
- L'absence d'antécédents disciplinaires;

[12] 2003 CanLII 32934 (QC CA);

- Le caractère isolé de l'infraction;
- La durée de l'infraction reprochée est limitée dans le temps;
- L'absence de malhonnêteté ou de bénéfice personnel;
- L'intimée admet les faits;
- L'intimée a soumis ses représentations dans le cadre de sa déclaration sous serment (pièce I-1) et semble éprouver des regrets sincères;
- La situation professionnelle et personnelle exceptionnelle de l'intimée : l'infraction est survenue dans un contexte de surmenage professionnel, de stress élevé, de charge de travail et de charge mentale hors norme. La situation était exacerbée par le rôle de proche aidante de l'intimée auprès de sa mère atteinte du cancer, lequel impliquait une importante distraction de ses obligations professionnelles;
- Le faible risque de récidive vu les représentations et vu que l'intimée a changé de milieu et de méthodes de travail;

[18] Enfin, la sanction suggérée s'inscrit dans la fourchette des sanctions habituellement imposées pour ce type d'infraction, tel qu'il appert des précédents jurisprudentiels produits par les parties, soit :

- *Chartrand* c. *René*, 2023 CanLII 128101 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Taillon*, 2023 CanLII 14389 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Boursiquot,* 2023 CanLII 11382 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Lemaître, 2023* CanLII 11381 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Centeno,* 2023 CanLII 9653 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Fortier,* 2023 CanLII 7634 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Champoux,* 2023 CanLII 7637 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Barrette*, 2019 CanLII 40792 (QC CDCHAD);

- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Rodriguez*, 2019 CanLII 104541 (QC CDCHAD);

- *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Drouin*, 2018 CanLII 72170 (QC CDCHAD);

[19] Pour l'ensemble de ces motifs, les parties demandent au comité d'entériner la sanction suggérée;

I. Analyse et décision

[20] Dans un premier temps, rappelons que le plaidoyer de culpabilité équivaut pour l'intimée à une reconnaissance que les faits reprochés constituent une faute déontologique[13];

[21] De plus, le fait de plaider coupable constitue un facteur atténuant particulièrement important dont le comité doit tenir compte, sous peine de commettre une erreur[14];

[22] Cela dit, la recommandation commune formulée par les parties sera entérinée par le comité;

[23] Suivant la Cour suprême dans les arrêts *Anthony-Cook*[15] et *Nahanee*[16], une recommandation commune en matière de sanction ne peut être écartée à la légère;

[24] Ce n'est uniquement que dans les cas où la sanction proposée est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice ou être « *d'une autre façon contraire à l'intérêt public* »[17];

[25] De surcroît, le Tribunal des professions dans l'affaire *Gaudy* c. *Chiropraticiens*[18] rappelait le caractère pour le moins limité de la discrétion du comité lorsqu'il s'agit d'examiner le bien-fondé d'une recommandation commune[19];

[26] En conséquence et conformément à la jurisprudence des tribunaux supérieurs, le comité entérinera la recommandation commune proposée par les parties.

---

13 *Castiglia.* c. *Frégeau*, 2014 QCCQ 849 (CanLII) par. 29;
14 *Boudreau* c. *Avocats (Ordre professionnel des)*, 2013 QCTP 22 (CanLII) par.25;
15 *R.* c. *Anthony-Cook*, 2016 CSC 43;
16 *R.* c. *Nahanee*, 2022 CSC 37;
17 *Thifault* c. *Notaires (Ordre professionnel des*, 2024 QCTP 74 (CanLII), par. 53;
18 2023 QCTP 48 (CanLII);
19 *Ibid*, par. 10 et 25;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimée;

DÉCLARE l'intimée coupable de l'infraction reprochée à la plainte et plus particulièrement comme suit :

Chef 1 : pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q. c. D-9.2, r.5);

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'égard des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien de la plainte;

IMPOSE à l'intimée la sanction suivante :

Chef 1 : une amende de 4 000 $

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés.

_____
Me Patrick de Niverville, avocat
Président

_____
Mme Sultana Chichester, courtière en assurance de dommages des particuliers
Membre

_____
Mme Maryse Pelletier, C. d'A. Ass.
courtière en assurance de dommages
Membre

Mes Eva Boivin et Alex-Vandal-Milette
Procureurs de la partie plaignante

Me Louis Paquin
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 2 juin 2026 (par visioconférence)

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1586

DATE: 15 juillet 2026

LE COMITÉ :	M^e^ Claude Mageau	Président
	M. Bruno Therrien	Membre
	M. Nicolas Maheu-Giroux	Membre

SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

Partie plaignante

c.

DOMINIK GARFIELD, représentant en assurance de personnes (certificat numéro 228602)

Partie intimée

DÉCISION RECTIFICATIVE SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

1. Par inadvertance, une erreur d'écriture s'est glissée dans la décision sur culpabilité et sanction du 10 juillet 2026.

2. Au paragraphe 7 de la décision sur culpabilité et sanction, il s'est retrouvé à l'extrait du paragraphe 14 du Plaidoyer de culpabilité et énoncé conjoint des faits, de l'information confidentielle quant à la proposition d'assurance et le contrat d'assurance des consommateurs.

EN CONSÉQUENCE, LE COMITÉ RECTIFIE LA DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION DU 10 JUILLET 2026 AFIN QUE LE PARAGRAPHE 7 SOIT CAVIARDÉ CPMME SUIT :

[7] L'extrait suivant du Plaidoyer et énoncé conjoint des faits résume bien les faits pertinents du présent dossier :

*« 12. En septembre 2020, R. C. (ci-après la « **cliente** ») a reçu des traitements pour sa tumeur à l'estomac et a décidé d'entreprendre des démarches afin d'obtenir une assurance vie pour elle et son mari, J. L., d'un montant de 900 000 $, avec avenants invalidité et maladies graves.*

13. Après avoir demandé des soumissions à plusieurs assureurs, elle a décidé de faire affaires avec l'Intimé, puisqu'il offrait des primes plus basses que la concurrence.

*14. Le 4 novembre 2020, la Proposition d'assurance n° E*****U (ci-après la « **Proposition** ») a été complétée et le contrat d'assurance d'Industrielle Alliance n° 006124**** (ci-après le « **Contrat** ») est entré en vigueur, tel qu'il appert de la pièce SP-1.*

*15. Le Contrat couvre la cliente pour un montant de 900 000 $, tel qu'il appert de la **pièce SP-1**.*

16. La Proposition et le Contrat ont été préparés lors de la pandémie de COVID-19 et le processus a été réalisé par téléphone.

17. La Proposition et le Contrat contiennent plusieurs informations erronées, soit :
*• Le pays de naissance, tel qu'il appert des passeports de la cliente et de J. L., **pièce SP-2**;*

• L'adresse de la cliente et de J. L.;

• Le genre de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., pièce SP-2;

• L'année de naissance de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., pièce SP-2;

*• L'historique médical de la cliente, tel qu'il appert du protocole opératoire, **pièce SP-3**;*

*Tel qu'il appert de la lettre d'Industrielle Alliance à la cliente et J. L. du 17 avril 2024, **pièce SP-4**.*

18. Par ailleurs, les renseignements conformes concernant J. L. figuraient à la section bénéficiaire de la Proposition, pièce SP-1. L'Intimé disposait donc des renseignements exacts au moment de compléter la Proposition.

19. La Proposition ainsi que les déclarations d'assurabilité ont été signées électroniquement, mais les adresses courriel utilisées lors de cette signature électronique ne correspondaient pas aux véritables adresses courriel de la cliente et de J. L., tel qu'il appert de la pièce SP-4. »

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1586

DATE: 15 juillet 2026

LE COMITÉ :	M^e^ Claude Mageau	Président
	M. Bruno Therrien	Membre
	M. Nicolas Maheu-Giroux	Membre

SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

Partie plaignante

c.

DOMINIK GARFIELD, représentant en assurance de personnes (certificat numéro 228602)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgation, non-diffusion et non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte disciplinaire, ainsi que de toute information se trouvant dans la preuve qui permettrait de les identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'informations prévu à**

la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (RLRQ, c. E-6.1) et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2).

[1] L'intimé, M. Dominik Garfield (ci-après « M. Garfield ») fait l'objet d'une plainte disciplinaire contenant un chef d'infraction lui reprochant d'avoir

> *« À Montréal, le ou vers le 4 novembre 2020, lors de la souscription d'un contrat d'assurance vie, l'Intimé a inscrit des informations fausses ou incomplètes à l'égard de C.R et J.L. dans la proposition d'assurance portant le numéro E*****U, contrevenant ainsi à l'article 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière. »*

LE PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[2] M. Garfield qui n'est pas représenté par avocat enregistre un plaidoyer de culpabilité, lequel fait partie d'un document intitulé « Plaidoyer de culpabilité, énoncé conjoint des faits et recommandations communes » (ci-après « Plaidoyer de culpabilité et énoncé conjoint des faits »), signé par M. Garfield et les procureurs de la plaignante et déposé comme pièce S-1.

[3] À la demande du comité, M. Garfield réitère verbalement son plaidoyer de culpabilité et assure le comité qu'il en comprend bien le sens.

[4] Les parties déposent aussi de consentement les pièces de la plaignante[1].

[5] Les faits pertinents étant bien décrits et admis au Plaidoyer de culpabilité et énoncé conjoint des faits, le comité déclare M. Garfield coupable de l'unique

---

1 Pièce P-1; Pièce SP-1; Pièce SP-2; Pièce SP-3; Pièce SP-4 et Pièce SP-5.

chef d'infraction d'avoir contrevenu à l'article 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (« Code de déontologie »).

APERÇU

[6] Au moment des évènements faisant l'objet de la plainte, M. Garfield détient un certificat dans la discipline de l'assurance de personnes alors qu'il travaille pour le cabinet Industrielle Alliance, assurances et services financiers (« Industrielle alliance »).[2]

[7] L'extrait suivant du Plaidoyer et énoncé conjoint des faits résume bien les faits pertinents du présent dossier :

*« 12. En septembre 2020, R. C. (ci-après la « **cliente** ») a reçu des traitements pour sa tumeur à l'estomac et a décidé d'entreprendre des démarches afin d'obtenir une assurance vie pour elle et son mari, J. L., d'un montant de 900 000 $, avec avenants invalidité et maladies graves.*

13. Après avoir demandé des soumissions à plusieurs assureurs, elle a décidé de faire affaires avec l'Intimé, puisqu'il offrait des primes plus basses que la concurrence.

*14. Le 4 novembre 2020, la Proposition d'assurance n° E*****U (ci-après la « **Proposition** ») a été complétée et le contrat d'assurance d'Industrielle Alliance n° 006124**** (ci-après le « **Contrat** ») est entré en vigueur, tel qu'il appert de la pièce SP-1.*

*15. Le Contrat couvre la cliente pour un montant de 900 000 $, tel qu'il appert de la **pièce SP-1**.*

16. La Proposition et le Contrat ont été préparés lors de la pandémie de COVID-19 et le processus a été réalisé par téléphone.

17. La Proposition et le Contrat contiennent plusieurs informations erronées, soit :
*• Le pays de naissance, tel qu'il appert des passeports de la cliente et de J. L., **pièce SP-2**;*

• L'adresse de la cliente et de J. L.;

• Le genre de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., pièce SP-2;

• L'année de naissance de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., pièce SP-2;

---

[2] Pièce P-1

• L'historique médical de la cliente, tel qu'il appert du protocole opératoire, ***pièce SP-3****;*

Tel qu'il appert de la lettre d'Industrielle Alliance à la cliente et J. L. du 17 avril 2024, ***pièce SP-4****.*

18. Par ailleurs, les renseignements conformes concernant J. L. figuraient à la section bénéficiaire de la Proposition, pièce SP-1. L'Intimé disposait donc des renseignements exacts au moment de compléter la Proposition.

19. La Proposition ainsi que les déclarations d'assurabilité ont été signées électroniquement, mais les adresses courriel utilisées lors de cette signature électronique ne correspondaient pas aux véritables adresses courriel de la cliente et de J. L., tel qu'il appert de la pièce SP-4. »

[8] Par conséquent, bien que M. Garfield ait été informé des renseignements exacts de sa cliente et J.L., il a néanmoins inscrit des informations erronées les concernant dans la proposition d'assurance.

[9] Bien qu'il connaissait l'état de santé de la cliente et de son traitement de chimiothérapie au moment de la souscription, il n'en a pas fait mention, de même que de ses antécédents médicaux, à la proposition d'assurance.

[10] En raison de l'adresse erronée souscrite par M. Garfield à la proposition d'assurance, la cliente et J.L. n'ont pu prendre connaissance du contrat d'assurance qu'après de nombreuses démarches de leur part auprès de M. Garfield et Industrielle Alliance.

[11] Les parties font la recommandation conjointe de sanction à savoir :

a) L'imposition d'une période de radiation temporaire d'un (1) mois, exécutoire au moment où M. Garfield reprendra son droit de pratique, le cas échéant et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat à son nom.

b) Sa condamnation au paiement des déboursés prévus à l'article 151 du *Code des professions*.

c) La publication d'un avis de sa radiation.

QUESTION EN LITIGE

« La recommandation conjointe de sanction soumise par les parties doit-elle être entérinée par le comité? »

DÉCISION

[12] Pour les raisons ci-après mentionnées, le comité est d'opinion que la recommandation conjointe doit être entérinée, car elle ne va pas à l'encontre de l'intérêt public ou ne mine pas la confiance du public dans l'administration de la justice.

ANALYSE

[13] Lorsque la sanction fait l'objet d'une recommandation commune de la part des parties, le comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de cette recommandation et doit y donner suite, sauf s'il considère que la sanction est contraire à l'ordre public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice[3].

[14] Ce critère établi par la Cour Suprême en matière criminelle s'applique aussi en matière disciplinaire[4].

[15] Des représentations faites par les parties, le comité retient les éléments pertinents suivants concernant les facteurs liés à l'infraction :

- L'infraction est au cœur même de l'exercice de la profession;

---

3 *R.* c. *Anthony-Cook*, 2016 CSC 43 (CanLII), [2016] 2 RCS 204.
4 *Conea c. Infirmières et infirmiers (Ordre professionnel des),* 2022 QCTP 56, par. 45

- Le préjudice causé à la cliente est limité même si potentiellement, il aurait pu être plus important.

[16] Au niveau subjectif, le comité retient les éléments suivants qui sont atténuants, sauf pour le dernier qu'il considère aggravant :

- La reconnaissance des faits et le plaidoyer de culpabilité à la première occasion;
- L'absence d'antécédent disciplinaire;
- Le peu d'expérience de M. Garfield, soit d'environ 6 mois;
- Il s'agit d'un acte isolé;
- Faible chance de récidiver, vu que M. Garfield est inactif comme représentant et qu'il n'a pas l'intention de revenir dans l'industrie;
- Son absence de collaboration lors de l'enquête du Syndic.

[17] Le comité constate que les sanctions recommandées s'inscrivent dans la fourchette des sanctions imposées en telles circonstances[5].

[18] Les sanctions proposées respectent aussi les principes d'individualisation, globalité et parité des sanctions.

[19] Le report de l'exécution de la période de radiation au moment où M. Garfield reprendra son droit de pratique, le cas échéant, et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat à son nom est conforme aux principes de droit et de la jurisprudence.[6]

[20] Par conséquent, le comité est d'avis que les recommandations conjointes sur sanction présentées par les parties doivent être entérinées et il imposera à M.

---

5 *Chambre de la sécurité financière c. Larue-Paradis,* 2017 QCCDCSF 60; Chambre *de la sécurité financière c. Berthelet,* 2018 QCCDCSF 5; *Chambre de la sécurité financière c. Savage*, 2019 QCCDCSF 46; *Chambre de la sécurité financière c. Fortin,* 2020 QCCDCSF 23; *Chambre de la sécurité financière c. Ouellet,* 2020 QCCDCSF 40

6 *Médecins (Ordre professionnel des) c. Paquin*, 2024 QCCDMD 35*; Chambre de la sécurité financière c. Jacques*, 2022 QCCDCSF 23*; Chambre de la sécurité financière c. Mercier*, 2025 QCCDCSF 2; *Chambre de la sécurité financière c. Dumoulin*, 2024 QCCDCSF 14

Garfield une période de radiation temporaire de 1 mois quant au chef unique d'infraction, qui ne sera exécutoire qu'au moment où l'intimé reprendra son droit de pratique, le cas échéant et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom.

[21] Le comité ordonnera aussi la publication d'un avis de la présente décision conformément à l'article 156 (7) du Code des professions et condamnera, M. Garfield au paiement des déboursés conformément à l'article 151 dudit Code.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience du 9 juin 2026 relativement au chef unique d'infraction de la plainte pour avoir contrevenu à l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 1 mois qui sera exécutoire au moment où l'intimé reprendra son droit de pratique, le cas échéant, et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où ce dernier a son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession, conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article 156 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de ne procéder à cette publication qu'au moment où l'intimé reprendra droit de pratique, le cas échéant, et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile*.

(S) M[e] Claude Mageau

M[e] Claude Mageau
Président du comité de discipline

(S) Bruno Therrien

M. Bruno Therrien
Membre du comité de discipline

(S) Nicolas Maheu-Giroux

M. Nicolas Maheu-Giroux
Membre du comité de discipline

M[e] Ariane Matte
M[e] Jean-Simon Britten
Therrien Couture Avocats
Procureurs de la partie plaignante

M. Dominik Garfield
Intimé, présent et non représenté

Date d'audience : 9 juin 2026

A0830

COMITÉ DE DISCIPLINE
CHAMBRE DE L'ASSURANCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1565

DATE : 8 juillet 2026

LE COMITÉ : Me Chantal Donaldson — Présidente
Mme Diane Bertrand, Pl. Fin. — Membre
M. Marc Binette, Pl. Fin. — Membre

JEANINE GUINDI, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de l'assurance

Plaignante

c.

THOMAS SYLFRA, autrefois conseiller en sécurité financière (certificat numéro 141692)

Intimé

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, NON-DIFFUSION ET NON-PUBLICATION

[1] À la demande de la plaignante, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance (ci-après : « comité ») a rendu séance tenante, conformément à l'article 142 du *Code des professions*, l'ordonnance suivante :

> **non-divulgation, non-diffusion, et non-publication de tout renseignement ou information contenus dans la preuve qui pourrait permettre d'identifier le nom des consommateurs contenu dans les**

pièces, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'information prévus à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

APERÇU

[2] La plaignante reproche à l'intimé, M. Thomas Sylfra, d'avoir commis trois catégories d'infractions, énoncées en trois chefs. Le premier chef lui reproche d'avoir omis de procéder, avant la souscription de contrats d'assurance, à une analyse complète et conforme des besoins financiers de ses clients. Le deuxième chef porte sur la modification de documents après leur signature par les clients, avant leur transmission à l'assureur. Enfin, le troisième chef concerne la transmission à l'assureur de renseignements inexacts ou incomplets.

[3] Ces manquements se sont produits à de nombreuses occasions sur une période de deux ans et deux mois et ont touché plusieurs clients.

[4] De consentement, les parties ont demandé la modification de la plainte afin qu`elle respecte la *Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier*. Compte tenu desdites modifications législatives et afin de donner compétence au comité, la demande a été accueillie et la plainte disciplinaire amendée.

[5] La plainte modifiée est ainsi libellée :

LA PLAINTE

1. Dans la région de Montréal, entre les ou vers les 20 juin 2022 et 28 décembre 2022, à au moins 51 occasions et concernant environ 46 clients, l'Intimé n'a pas procédé à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers alors qu'il leur faisait souscrire des contrats d'assurance, contrevenant ainsi [...] aux articles 3, 15 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*;

2. Dans la région de Montréal, entre les ou vers les 16 novembre 2020 et 20 janvier 2023, à au moins 40 occasions et concernant environ 7 clients, l'Intimé a modifié des documents après la signature de ces derniers pour ensuite les transmettre à l'assureur, contrevenant ainsi aux articles [...] 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

3. Dans la région de Montréal, entre les ou vers les 18 janvier 2021 et 6 octobre 2022, à environ 19 occasions et concernant 6 assurés, l'Intimé a manqué à ses obligations en ne s'assurant pas de l'exactitude des informations transmises à l'assureur, contrevenant ainsi [...] aux articles 3, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[6] Les parties, par l'entremise de leurs avocats, ont déposé un exposé conjoint des faits, lequel comprend un plaidoyer de culpabilité et des recommandations communes sur sanction. Toutes les pièces sont également produites de consentement.

[7] M. Sylfra plaide coupable aux trois chefs d'infraction contenus dans la plainte disciplinaire modifiée. Il comprend les implications de ce plaidoyer qui a été fait de manière libre et volontaire.

[8] Ces faits, tels qu'admis, constituent des manquements disciplinaires. Aussi, le comité a accepté le plaidoyer de culpabilité de ce dernier et l'a déclaré coupable séance tenante quant au premier chef d'infraction d'avoir contrevenu aux articles 3 et 15 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (ci-après: *«Code»)* et à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des* représentants (ci-après: *«Règlement»)*, quant au deuxième chef d'avoir contrevenu aux articles 11 et 35 du *Code*, et relativement au troisième chef d'avoir contrevenu aux articles 3 et 35 du *Code*

ainsi qu'à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (ci-après: *«Loi»)*, le tout tel qu'allégué à ladite plainte disciplinaire modifiée.

[9] Toutefois, en vertu du principe interdisant les condamnations multiples[1], et conformément à la suggestion des procureurs, le comité a ordonné la suspension conditionnelle des procédures quant aux articles 3 du *Code* et 6 du *Règlement* pour le premier chef, la suspension conditionnelle des procédures quant à l'article 35 du *Code* pour le deuxième chef et la suspension conditionnelle des procédures quant aux articles 3 du *Code* et 16 de la *Loi* pour le troisième chef. M. Sylfra sera donc sanctionné en vertu de l'article 15 du *Code* pour le chef 1, en vertu de l'article 11 du *Code* pour le chef 2 et en vertu de l'article 35 du *Code* pour le chef 3.

[10] Les parties suggèrent au comité d'imposer une période de radiation temporaire de trois mois sous chacun des chefs 1 et 2 et une période de radiation temporaire d'un mois sous le chef 3. Ils demandent que ces périodes de radiation soient purgées de façon concurrente au moment où M. Sylfra reprendra son droit de pratique. De plus, ils proposent au comité d'ordonner la publication d'un avis de la décision ainsi que la condamnation de ce dernier au paiement des déboursés.

[11] Le comité n'est pas lié par les recommandations communes sur sanction qui lui sont présentées. Rappelons cependant, qu'elles ne peuvent être écartées à moins de démontrer qu'elles sont susceptibles de déconsidérer l'administration de la justice ou qu'elles sont contraires à l'intérêt public[2].

---

[1] *Kienapple* c. *R.*, 1974 CanLII 14 (CSC).
[2] *R.* c. *Anthony-Cook*, 2016 CSC 43.

[12] Pour les raisons ci-après expliquées, le comité est en accord avec les recommandations communes des parties.

QUESTION EN LITIGE

Les recommandations communes des parties déconsidèrent-elles l'administration de la justice ou sont-elles contraires à l'intérêt public ?

ANALYSE

[13] Au moment des événements reprochés, M. Sylfra détenait un certificat en assurance de personnes depuis plus de 25 ans. Le 3 mars 2025, son certificat est devenu inactif et, depuis la résiliation de son contrat par la Sun Life, il n'est plus rattaché à aucun cabinet.

[14] M. Sylfra souhaite revenir à la profession. Il n'a pas d'antécédent disciplinaire et il a pleinement collaboré à l'enquête. Il reconnaît les faits et ses torts et il n'y a pas eu de préjudices pour les consommateurs.

[15] De plus, afin de démontrer son désir de s'amender, il a, préalablement à l'audition de la plainte, suivi deux formations, en sus des activités de formation continue obligatoire exigées aux représentants, à savoir: *Analyse des besoins d'assurance-vie* (équivalent de 6 UFC) et *Cas vécus et déontologie en assurance de personne* (équivalent de 3 UFC).

Chef 1

[16] Entre le 20 juin et le 28 décembre 2022, M. Sylfra a fait souscrire 52 contrats d'assurance à 46 assurés sans avoir, avant la signature des 52 propositions

d'assurance, procédé à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers (« ABF »). Ce n'est que dans les jours, voire les semaines, suivant la signature de ces propositions qu'il a complété puis transmis à la Sun Life un sommaire d'assurance vie.

[17] L'article 15 du *Code* édicte que :

> « **15.** Avant de renseigner ou de faire une recommandation à son client ou à tout client éventuel, le représentant doit chercher à avoir une connaissance complète des faits ».

[18] La jurisprudence est bien établie à l'effet que l'ABF est la pierre angulaire du travail du représentant. C'est un document essentiel pour déterminer les besoins des clients et sur lequel doivent reposer les recommandations que le représentant propose à ces derniers[3]. Une analyse tardive et a posteriori des besoins financiers du client ne répond pas aux exigences non équivoques de l'article 15 du *Code*.

[19] L'imposition d'une amende est la sanction la plus souvent appliquée pour un tel manquement[4]. Toutefois, en considérant les faits spécifiques au dossier soient la répétition de l'infraction à au moins 52 occasions et concernant environ 46 clients, une sanction plus sévère comme la radiation temporaire peut être imposée[5].

[20] La recommandation commune des parties d'imposer une période de radiation temporaire de trois mois sous ce chef ne déconsidère pas l'administration de la justice et n'est pas contraire à l'intérêt public. Le comité impose donc cette sanction pour le premier chef.

---

[3] *Chambre de la sécurité financière* c. *Baillargeon,* 2010 CanLII 99871 (QC CDCSF), *Chambre de la sécurité financière* c. *Simard*, 2018 QCCDCSF 44.
[4] *Chambre de la sécurité financière* c. *Dumont*, 2012 CanLII 97168 (QC CDCSF).
[5] *Chambre de la sécurité financière* c. *Lajoie*, 2021 QCCDCSF 71.

Chef 2

[21] Entre les 16 novembre 2020 et 20 janvier 2023, M. Sylfra a, à 40 reprises, et relativement à 7 clients, modifié des documents intitulés « *Accusé réception du client* » et « *Liste de contrôle à la livraison du contrat* » après que ceux-ci eurent été signés par les clients concernés. Essentiellement, lorsqu'un client recevait plus d'un contrat ou avait déjà signé l'un de ces formulaires, M. Sylfra réutilisait le même formulaire. Il se servait alors du premier formulaire dûment rempli et signé par le client, puis en modifiait le numéro de contrat ainsi que les dates devant y figurer. Ces formulaires modifiés étaient par la suite transmis à l'assureur.

[22] L'article 11 du *Code* impose au représentant le devoir d'exercer ses activités avec intégrité.

[23] En modifiant les formulaires, M. Sylfra a compromis l'intégrité du processus de souscription. Ce mode de fonctionnement est incompatible avec les exigences de la profession.

[24] La fourchette pour cette catégorie d'infraction varie d'une amende de 5 000 $ à 10 000 $, allant jusqu'à l'imposition d'une période de radiation temporaire de deux mois lors de manquements répétés[6]. Ici, la répétition a eu lieu à au moins 40 occasions concernant environ sept clients. La recommandation commune des parties d'imposer une période de radiation temporaire de trois mois ne déconsidère pas l'administration de la justice et le comité impose également cette sanction pour le deuxième chef.

[6] *Chambre de la sécurité financière* c. *Olejnik Benedetti,* 2018 QCCDCSF 36; *Chambre de la sécurité financière* c. Verreault 2025 QCCDCSF 7; *Chambre de la sécurité financière* c. *Couture*, 2019 QCCDCSF 3.

Chef 3

[25] Entre les 18 janvier 2021 et 6 octobre 2022, M. Sylfra ne s'est pas assuré de l'exactitude des informations transmises à la Sun Life, à 19 occasions et concernant 6 assurés.

[26] En effet, la preuve démontre[7] que des rectifications ont été nécessaires afin de corriger des erreurs apparaissant à divers documents en lien avec plusieurs contrats d'assurance et documents. Par exemple, les dates de naissance ou l'orthographe du nom des assurées étaient erronées sur plusieurs écrits.

[27] L'article 35 du *Code* se lit comme suit:

> « **35.** Le représentant ne doit pas exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente ».

[28] Ici, c'est uniquement le caractère négligent de l'article 35 du *Code* qui est soulevé, la malhonnêteté n'est pas en cause.

[29] La fourchette pour cette infraction varie de la réprimande, à une amende de 2 000 $ à 2 500 $, allant jusqu'à l'imposition d'une période de radiation temporaire d'un ou deux mois[8].

[30] La recommandation commune des parties d'imposer une période de radiation temporaire d'un mois sera également entérinée par le comité, elle est conforme à la

[7] Pièce SP-66.
[8] *Chambre de la sécurité financière* c. *Jbeili,* 2024 QCCDCSF 8; *Chambre de la sécurité financière* c. *Lepage*, 2024 QCCDCSF 3; *Chambre de la sécurité financière* c. *Lajoie*, 2021 QCCDCSF 71.

jurisprudence. Le comité impose donc une radiation temporaire d'un mois sous le troisième chef.

[31] Afin de respecter le principe de la globalité des sanctions lors de l'imposition de chefs multiples, les trois peines seront purgées de façon concourante.

[32] Cette radiation temporaire sera cependant exécutoire seulement au moment où ce dernier reprendra son droit de pratique, le cas échéant, à la suite de l'émission à son nom d'un certificat de la part de l'Autorité des marchés financiers.

[33] Le comité ordonne également la publication d'un avis de la présente décision dans un journal circulant dans un lieu où M. Sylfra a ou avait son domicile professionnel.

[34] Le comité condamne également ce dernier au paiement des déboursés.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité de M. Sylfra prononcée à l'audience du 26 février 2026 quant aux trois chefs d'accusation contenus à la plainte disciplinaire modifiée;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de ce dernier prononcée à l'audience du 26 février 2026 quant à ces trois chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux dispositions qui y sont mentionnées;

RÉITÈRE la suspension conditionnelle des procédures prononcée à l'audience du 26 février 2026 quant au premier chef d'infraction à l'égard des articles 3 du *Code* et 6 du *Règlement*, quant au deuxième chef d'infraction à l'égard de l'article 35 du *Code* et quant au troisième chef d'infraction à l'égard des articles 3 du *Code* et 16 de la *Loi*;

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE sous les chefs d'infraction 1 et 2, la radiation temporaire de M. Sylfra pour une période de trois mois;

ORDONNE sous le chef d'infraction 3, la radiation temporaire de M. Sylfra pour une période d'un mois;

ORDONNE que toutes les périodes de radiation imposées pour les chefs 1 à 3 soient purgées de manière concurrente entre elles pour une période de radiation totale de trois mois ;

ORDONNE que ces périodes de radiation ne commencent à courir, le cas échéant, qu'au moment où M. Sylfra reprendra son droit de pratique, à la suite de l'émission à son nom d'un certificat par l'Autorité des marchés financiers ou par toute autre autorité compétente;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de M. Sylfra un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où ce dernier a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'article 156 (7) du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de ne procéder à cette publication qu'au moment où M. Sylfra reprendra son droit de pratique et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

CONDAMNE M. Sylfra au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01), soit par courrier électronique.

(S) Me Chantal Donaldson

Me Chantal Donaldson
Présidente du comité de discipline

(S) Diane Bertrand

Mme Diane Bertrand, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(S) Marc Binette

M. Marc Binette, Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

Me Karoline Khelfa
CDNP Avocats Inc.
Procureure de la plaignante

Me Martin Courville
Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L.
Procureur de l'intimé

Date d'audience : 26 février 2026

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ
A0250
A0830
A1010

3.7.3.2 OCRI

Aucune information.

3.7.3.3 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

4.1 Avis et communiqués
4.2 Réglementation
4.3 Autres consultations
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
4.5 Autres décisions

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

5.1 Avis et communiqués
5.2 Réglementation et lignes directrices
5.3 Autres consultations
5.4 Avis d’intention des assujettis et autres avis
5.5 Sanctions administratives
5.6 Protection des dépôts
5.7 Autres décisions

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

6.1 Avis et communiqués
6.2 Réglementation et instructions générales
6.3 Autres consultations
6.4 Sanctions administratives pécuniaires
6.5 Interdictions
6.6 Placements
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
6.8 Offres publiques
6.9 Information sur les valeurs en circulation
6.10 Autres décisions
6.11 Annexes et autres renseignements

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'AMF en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-27	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS AMÉRICAINES FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE ACTIONS MONDIALES SYSTÉMATIQUE	2026-08-28	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FNB SYSTÉMATIQUE D'ACTIONS AMÉRICAINES DYNAMIQUE FNB SYSTÉMATIQUE D'ACTIONS CANADIENNES DYNAMIQUE	2026-08-27	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
FNB SYSTÉMATIQUE D'ACTIONS INTERNATIONALES DYNAMIQUE PORTEFEUILLE FNB D'ACTIONS SCOTIA PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE SCOTIA PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ SCOTIA PORTEFEUILLE FNB PRUDENT SCOTIA		
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TRIASIMA LYSANDER	2026-08-28	Ontario
FONDS FIDELITY CONTRATS À TERME GÉRÉS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS – DEVISES NEUTRES	2026-08-28	Ontario
FONDS QUANTITATIF D'ACTIONS INTERNATIONALES CANOE FONDS QUANTITATIF D'ACTIONS MONDIALES CANOE	2026-09-01	Alberta
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-28	Ontario
LQWD TECHNOLOGIES CORP.	2026-08-31	Colombie-Britannique
NEUBERGER MULTI-SECTOR CREDIT FUND	2026-08-31	Ontario
NINEPOINT 2026 SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2026-08-26	Ontario
PORTEFEUILLE CROISSANCE	2026-08-27	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
DISCIPLINÉE NEXT EDGE CIA		
PRIME DIVIDEND CORP.	2026-09-01	Ontario

[1] Si l'AMF agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'AMF en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport.* Il contient également la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu pour lequel le visa est réputé octroyé par l'AMF en vertu du paragraphe 1 de l'article 9B.5 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*:

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) [1]	Autorité principale[2]
CALIAN GROUP LTD.		2026-08-28	Ontario
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS INTERNATIONALES AXÉES SUR LA CROISSANCE CI MUNRO CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS MONDIALES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION AXÉES SUR LA CROISSANCE CI MUNRO FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES AXÉES SUR LA CROISSANCE CI MUNRO FONDS INDICE MORNINGSTAR CANADA MOMENTUM CI	2026-08-31		Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) [1]	Autorité principale[2]
CORTON ENHANCED INCOME FUND FONDS ALPHA THETA CORTON FONDS MONDIAL MACRO CORTON ROSENBERG	2025-08-27		Ontario
FONDS D'OPPORTUNITÉS MONDIALES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION PENDER	2026-08-28		Colombie-Britannique
PORTEFEUILLE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ ESSOR+ PORTEFEUILLE D'ACTIONS ESSOR+ PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ ESSOR+ PORTEFEUILLE PRUDENT ESSOR+	2026-01-06		Ontario
STACK CAPITAL GROUP INC.	2026-08-25		Ontario

[1] (EEBC) : Émetteur établi bien connu.

[2] Si l'AMF agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'AMF en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport.* Il contient également la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu pour laquelle

le visa de modification du prospectus est réputé octroyé par l'AMF en vertu du paragraphe 2 de l'article 9B.5 du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) [1]	Autorité principale[2]
FNB DESJARDINS IR ACTIF OBLIGATIONS CANADIENNES TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR CANADA MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR CANADA TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR ÉTATS-UNIS MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR ÉTATS-UNIS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX É.-U. EX CANADA MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX É.-U. EX CANADA TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE	2026-08-31		Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE BNI	2026-08-27		Québec - Colombie-Britannique

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) [1]	Autorité principale[2]
			- Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
VIKING ACQUISITION CORP. I	2026-08-31		Québec
BROMPTON SPLIT CORP. PREFERRED SHARE ETF	2026-09-01		Ontario
FNB CANADIEN À FAIBLE VOLATILITÉ MACKENZIE GQE	2026-08-28		Ontario
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN AOÛT VEST FIRST TRUST FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN FÉVRIER VEST FIRST TRUST FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN MAI VEST FIRST TRUST FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN NOVEMBRE VEST FIRST TRUST FNB DE FONDS DE FNB AVEC MARGE DE PROTECTION VEST FIRST TRUST (CANADA) FNB SMID CAP RISING	2026-08-26		Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Date du visa réputé octroyé (EEBC) [1]	Autorité principale[2]
DIVIDEND ACHIEVERS FIRST TRUST FNB SMID RISING DIVIDEND ACHIEVERS TARGET INCOME VEST FIRST TRUST			
FNB GLOBAL X INDICE D'ACTIONS DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS INTERNATIONAUX EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ FNB GLOBAL X INDICE DE BANQUES CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-08-27		Ontario
FNB MONDIAL À VOLATILITÉ MINIMALE VANGUARD	2026-08-31		Ontario
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) AMERIQUE FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS(MD) INTERNATIONALES FONDS FIDELITY FNB TOUTES ACTIONS INTERNATIONALES FONDS FIDELITY FNB VALEUR AMÉRIQUE FONDS FIDELITY IMMOBILIER COMMERCIAL À REVENU ÉLEVÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2026-08-31		Ontario
FONDS PICTON D'ACTIONS MONDIALES FONDS PICTON DE REVENU FONDS PICTON ÉQUILIBRÉ	2026-08-26		Ontario

[1] (EEBC) : Émetteur établi bien connu.

[2] Si l'AMF agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'AMF un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'AMF ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières. Il contient également la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'AMF un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable de base de l'émetteur établi bien connu pour lequel un visa est réputé avoir été octroyé par l'AMF :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
ANFIELD ENERGY INC	2026-07-30	2025-10-31
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-24	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-24	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-24	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-24	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-28	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-28	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-29	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31	2024-09-19
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-28	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-28	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-29	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-30	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-07-31	2025-05-29
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-28	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-28	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-28	2026-06-26

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-28	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-28	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-29	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-29	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-29	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-29	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-29	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-30	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31	2026-06-26
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-24	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-24	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-24	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-24	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-24	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-27	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-27	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-28	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-29	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-28	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-29	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-30	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-07-31	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-28	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-29	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-30	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-31	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-31	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-31	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-31	2024-09-09
SPROTT PHYSICAL COPPER TRUST	2026-07-29	2026-07-28
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-04	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-05	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-05	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-06	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-10	2024-09-19
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-04	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-05	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-06	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-07	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-10	2025-05-29
BANQUE DE MONTRÉAL	2026-08-10	2025-05-29
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-04	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-04	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-04	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-04	2026-06-26

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-04	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-04	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-05	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-06	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-07	2026-06-26

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-10	2026-06-26
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-30	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-04	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-05	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-06	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-07	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-10	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-10	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-10	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-10	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-31	2026-03-25

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-31	2026-03-25
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-31	2026-03-25
CELESTICA INC.	2026-08-05	2025-05-01
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-04	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-05	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-06	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-06	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-06	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-06	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-07	2026-03-12

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2026-08-10	2026-03-12
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-04	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-05	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-05	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-06	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-06	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-06	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-06	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-07	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-08-10	2024-09-09
LI-FT POWER LTD.	2026-08-06	2025-11-14
STANDARD LITHIUM LTD.	2026-08-10	2025-07-30

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable, du prospectus préalable de base de l'(EEBC)[1] ou du prospectus simplifié
UCORE RARE METALS INC.	2026-08-10	2026-06-30

[1] (EEBC) : Émetteur établi bien connu.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Groupe Sante Devonian Inc (l'« émetteur »)
Accord pour un placement à l'extérieur du Québec

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 11 mai 2026 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'AMF pour procéder au placement d'unités auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec, le tout conformément aux documents déposés par l'émetteur auprès de l'AMF (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi.

En conséquence, l'AMF donne son accord à l'émetteur pour qu'il puisse procéder au placement.

Fait le 25 mai 2026.

Martine Barry
Directrice de la surveillance des sociétés

Décision nº : 2026-FS-1038479

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en

vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'AMF publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'AMF ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1er octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ABBVIE INC.	2026-08-18	173 025 788 $
AI/ML INNOVATIONS INC.	2026-08-26	819 250 $
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2026-08-20 au 2026-08-27	6 125 192 $
ARES STRATEGIC INCOME FUND	2025-09-15	27 429 100 $
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-08-21	7 500 000 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-08-21	2 800 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-26	2 610 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-09-01	3 174 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-25	2 654 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-25	3 159 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-27	2 652 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-26	2 652 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-24	2 654 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-31	6 500 000 $
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-08-27	2 500 000 $
BPEA IX DOMAIN CO-INVESTEMENT SCSP	2026-08-14	19 425 000 $
BRIDLEVIEW RESIDENCES CONDO TRUST	2026-08-17	118 100 $
BRITISH COLUMBIA INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION	2026-08-20	1 801 500 000 $
BUNGE LIMITED FINANCE CORP.	2026-08-19	4 132 726 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CHARTER COMMUNICATIONS OPERATING, LLC	2026-08-18	211 399 235 $
CLIFTON BLAKE MORTGAGE INCOME FUND TRUST	2026-08-18	1 292 025 $
ENERPURE INC.	2026-08-20	48 216 000 $
EQUITON RESIDENTIAL INCOME FUND TRUST	2026-08-24	227 972 $
ESGOLD CORP.	2026-08-18	320 000 $
EVENTER TECHNOLOGIES LTD.	2026-08-17	2 475 000 $
FIRST QUARTZ CORP.	2026-08-17	8 065 771 $
HYDROSTOR INC.	2026-08-20	1 380 000 $
INTACT CORPORATION FINANCIÈRE	2026-08-24	248 000 000 $
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORP.	2026-08-17	2 419 098 678 $
KINDER MORGAN, INC.	2026-08-06	48 718 087 $
LIBERTY MEDIA CORPORATION	2026-08-13	9 059 700 $
LIFESTYLERX SYSTEMS INC.	2026-04-14	687 849 $
LYNX EQUITY INCOME TRUST	2026-08-24	2 087 913 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MASSMUTUAL GLOBAL FUNDING II	2026-08-27	493 995 060 $
MED PLATFORM III FEEDER (EUR) SCSP	2026-08-14	481 710 000 $
MILKY MIST DAIRY FOOD LIMITED	2026-08-14	3 676 531 $
NISOURCE INC.	2026-08-18	40 278 100 $
PEER CAPITAL CORPORATION	2026-08-18 au 2026-08-28	764 110 $
PINNACLE ACQUISITION CORPORATION	2026-08-10	97 594 000 $
PLATFORM ADVISOR, LLC	2026-08-24	10 395 $
SCANDIUM CANADA LTEE	2026-08-20	5 000 000 $
SHIPROCKET LIMITED	2026-08-17	6 524 888 $
SKYLINE APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2026-08-18 au 2026-08-26	3 243 086 $
SKYLINE CLEAN ENERGY FUND	2026-08-21 au 2026-08-28	12 997 257 $
SKYLINE RETAIL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2026-08-18 au 2026-08-26	1 794 112 $
TRACTOR SUPPLY COMPANY	2026-08-25	33 900 464 $
TRUSILVER METALS CORP.	2026-08-21	496 550 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
VALOR EQUITY PARTNERS VII-B L.P.	2026-08-21	688 000 $

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION	2025-01-01 au 2025-12-31	31 296 385 $
FONDS DE PRÊTS PRIVÉS ETERNA - 2	2025-01-01 au 2025-12-31	2 000 000 $
KKR NORTH AMERICA BUYOUT ACCESS FUND XIII (OFFSHORE), L. P.	2025-01-01 au 2025-12-31	1 712 565 $
TURTLE CREEK EQUITY FUND	2025-01-01 au 2025-12-31	204 691 836 $
FONDS ACCRÉDITIVE MEI II	2026-08-06 au 2026-08-06	2 033 840 $
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2026 SUPER FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2026-07-31 au 2026-07-31	125 000 $
PEMBROKE GENESIS POOLED FUND	2024-01-02 au 2024-12-31	13 151 397 $

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'AMF.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Denison Mines Corp. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 19 juin 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'AMF le ou vers le 29 juin 2026, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans tous les territoires du Canada;

2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;

3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;

4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'AMF avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 26 juin 2026.

Michel Bourque
Directeur de l'encadrement des sociétés

Décision nº : 2026-FS-1043897

Profound Medical Corp. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 30 juillet 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

> « dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;
>
> « prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'AMF le ou vers le 3 août 2026, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;
>
> « suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans tous les territoires du Canada;

2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;

3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;

4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'AMF avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 31 juillet 2026.

Martine Barry
Directrice de la surveillance des sociétés

Décision nº : 2026-FS-1049626

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Desjardins Société de placement inc.
Demande de dispense

Le 25 août 2026

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

et

Desjardins Société de placement inc.
(les « déposants »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chacun des territoires (les « décideurs ») ont reçu une demande (la « demande ») des déposants, en leur propre nom et au nom de chaque fonds d'investissement existant qui est un émetteur assujetti et auquel le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1, r. 39 (le « Règlement 81-102 ») et le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1, r. 43 (le « Règlement 81-107 ») s'appliquent, à l'égard duquel un déposant ou un membre de son groupe agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement (les « Fonds 81-102 existants »), et de chaque fonds d'investissement devant être établi ultérieurement, qui sera un émetteur assujetti, auquel le Règlement 81-102 et le Règlement 81-107 s'appliqueront et à l'égard duquel un déposant ou un membre de son groupe agira à titre de gestionnaire de fonds d'investissement (les « Fonds 81-102 futurs » et, collectivement avec les Fonds 81-102 existants, les « Fonds 81-102 »), qui investissent ou investiront (i) dans le Fonds DGIA Placements Privés Mondiaux S.E.C. (le « Fonds placements privés »); (ii) dans tout futur fonds d'investissement à l'égard duquel un déposant ou un membre de son groupe agit ou agira à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et qui aura des stratégies de placement non traditionnelles similaires (les « Fonds sous-jacents futurs » et, collectivement avec le Fonds placements privés, les « Fonds sous-jacents »), chacun de ces Fonds sous-jacents pouvant détenir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un ou de plusieurs fonds d'investissement (les « Fonds de troisième niveau » et, chacun, un « Fonds de troisième niveau ») (chacune, une « structure à trois niveaux »); et (iii) dans tout futur véhicule de placement à l'égard duquel un déposant ou un membre de son groupe agit ou agira à titre de gestionnaire, qui ne se qualifiera pas de « fonds d'investissement » et qui aura des stratégies de placement non traditionnelles similaires (les « véhicules de placement sous-jacents futurs »), selon les modalités indiquées ci-dessous (le « placement proposé »), en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation »), conformément à :

en ce qui concerne les investissements des Fonds 81-102 dans les véhicules de placement sous-jacents futurs :

1. l'article 15.1 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1. r.10 (le « Règlement 31-103 »), qui dispense les déposants ou un membre du même groupe que les déposants, à titre de conseiller inscrit d'un Fonds 81-102, de la restriction prévue au sous-paragraphe 13.5(2)a) du Règlement 31-103, qui interdit au conseiller inscrit, à l'égard d'un portefeuille de placement géré par lui, y compris un fonds d'investissement pour lequel il agit en tant que conseiller, de sciemment lui faire acheter des titres d'un émetteur dont une personne responsable ou une personne ayant des liens avec elle est associé, dirigeant ou administrateur, à moins que ce fait ne soit communiqué au client et que le consentement écrit du client soit obtenu au préalable (la « restriction relative au Règlement 31-103 »);

2. l'article 19.1 du Règlement 81-102, qui dispense les Fonds 81-102 des restrictions prévues au paragraphe 4.1(2) du Règlement 81-102, qui interdisent au fonds d'investissement géré par un courtier de sciemment faire un placement dans une catégorie de titres d'un émetteur dont un

associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié du courtier gérant, ou un associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié d'une personne membre du groupe du courtier gérant ou ayant des liens avec celui-ci, est un associé, un administrateur ou un dirigeant, cette condition ne s'appliquant pas dans le cas de celui qui remplit les conditions suivantes : a) il ne participe pas à l'élaboration des décisions de placement prises pour le compte du fonds d'investissement géré par un courtier; b) il n'a pas accès, avant leur mise en œuvre, à l'information concernant les décisions de placement prises pour le compte du fonds d'investissement géré par un courtier; et c) il n'influe pas, sinon par des rapports de recherche, des études statistiques ou d'autres publications généralement accessibles aux clients, sur les décisions de placement prises pour le compte du fonds d'investissement géré par un courtier (la « restriction relative au Règlement 81-102 »);

(collectivement, la restriction relative au Règlement 31-103 et la restriction relative au Règlement 81-102 sont appelées ci-après les « restrictions relatives aux placements sous-jacents »);

en ce qui concerne les investissements des Fonds 81-102 dans les Fonds sous-jacents :

3. l'article 19.1 du Règlement 81-102, qui dispense les Fonds 81-102 des restrictions prévues aux sous-paragraphes 2.5(2)a), 2.5(2)a.1), 2.5(2)b) et 2.5(2)c) du Règlement 81-102, qui interdisent respectivement :

   a) à un fonds d'investissement d'acquérir et de détenir des titres d'un autre fonds d'investissement sauf si les conditions suivantes sont réunies :

      i. dans le cas d'un fonds d'investissement qui est un organisme de placement collectif (un « OPC »), autre qu'un OPC alternatif, l'autre fonds d'investissement est soit 1) un OPC, autre qu'un OPC alternatif, qui est assujetti au Règlement 81-102 soit 2) un OPC alternatif ou un fonds d'investissement à capital fixe qui est assujetti au Règlement 81-102 et, au moment de l'acquisition de ce titre, le fonds d'investissement ne détient pas plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'OPC alternatifs et de fonds d'investissement à capital fixe;

      ii. dans le cas d'un fonds d'investissement qui est un OPC alternatif ou un fonds d'investissement à capital fixe, l'autre fonds d'investissement est 1) assujetti au Règlement 81-102 ou 2) se conforme aux dispositions du Règlement 81-102 applicables à l'OPC alternatif ou au fonds d'investissement à capital fixe;

      iii. lors de l'acquisition des titres, la valeur liquidative de l'autre fonds d'investissement est constituée d'au plus 10 % de titres d'autres fonds d'investissement;

      iv. l'autre fonds d'investissement est émetteur assujetti dans un territoire du Canada;

      (la « restriction relative aux fonds sous-jacents »)

afin de permettre aux Fonds 81-102 de réaliser le placement proposé (les « dispenses souhaitées »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

1. l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la demande;

2. les déposants ont donné avis qu'ils comptent se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1. r.1 (le « Règlement 11-102 ») dans chacun des territoires du Canada autres que les territoires;

3. la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c.V-1.1, r.3, le Règlement 11-102, le Règlement 31-103, le Règlement 81-102 et le Règlement 81-107 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des déposants :

DGIA

1. Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« DGIA ») est une société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions,* RLRQ, c. S-31.1, du Québec (« LSAQ »).

2. Le siège de DGIA est situé au 1, Complexe Desjardins, 20e étage, tour Sud, Montréal (Québec), Canada H5B 1B2.

3. DGIA est membre d'un groupe d'entités qui relèvent de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « FCDQ »), une coopérative de services financiers établie en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3, du Québec (le « Mouvement Desjardins »), et est une filiale indirecte en propriété exclusive de la FCDQ. Par conséquent, DGIA est un membre du même groupe que DSP (défini ci-dessous).

4. DGIA est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille (le « GP ») et de courtier sur le marché dispensé dans tous les territoires du Canada. DGIA est également inscrite à titre de gestionnaire de fonds d'investissement en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. De plus, DGIA est inscrite au Manitoba à titre de conseiller, en Ontario à titre de directeur des placements de produits dérivés et au Québec à titre de gestionnaire de portefeuille en dérivés.

5. DGIA ou un membre de son groupe est ou sera le GP des Fonds 81-102.

6. Le Fonds placements privés est géré et conseillé par DGIA. DGIA ou un membre de son groupe sera le gestionnaire de fond d'investissement des Fonds sous-jacents futurs et le gestionnaire des véhicules de placement sous-jacents futurs.

7. Un associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié de DGIA, ou un associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié d'une personne membre du groupe de DGIA ou ayant des liens avec celle-ci, peut également être un associé, un administrateur ou un dirigeant des Fonds sous-jacents ou des véhicules de placement sous-jacents futurs. Par conséquent, étant donné qu'un Fonds 81-102 peut être un « fonds d'investissement géré par un courtier », les restrictions qui sont énoncées au paragraphe 4.1(2) du Règlement 81-102 peuvent s'appliquer à un placement effectué par un Fonds 81-102 dans les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs.

8. La structure du placement proposé pourrait également faire en sorte qu'un Fonds 81-102 investisse dans un Fonds sous-jacent et un véhicule de placement sous-jacent futur à l'égard duquel une personne responsable ou une personne ayant des liens avec elle est associé, dirigeant ou administrateur, ou exerce des fonctions similaires ou occupe un poste similaire.

9. DGIA est un « courtier gérant », au sens attribué à cette expression dans le Règlement 81-102.

10. DGIA n'est émetteur assujetti dans aucun territoire du Canada.

11. DGIA ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun des territoires du Canada.

DSP

12. Desjardins Société de placement inc. (« DSP ») est une société constituée en vertu de la LSAQ.

13. Le siège de DSP est situé au 1, Complexe Desjardins, 25e étage, tour Sud, Montréal (Québec), Canada H5B 1B2.

14. DSP est membre du Mouvement Desjardins et est une filiale en propriété exclusive indirecte de la FCDQ. Ainsi, DSP est membre du même groupe que DGIA.

15. DSP ou un membre de son groupe est ou sera le gestionnaire de fonds d'investissement, promoteur, agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts des Fonds 81-102, y compris les Fonds 81-102 qui sont des fonds négociés en bourse (les « FNB »).

16. DSP est dûment inscrite à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador. DSP est également inscrite à titre de GP au Québec.

17. DSP n'est émetteur assujetti dans aucun territoire du Canada.

18. DSP ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun des territoires du Canada.

Les Fonds 81-102

19. Chaque Fonds 81-102 est ou sera un « fonds d'investissement », au sens attribué à ce terme dans la législation, auquel le Règlement 81-102 s'applique et constitué en vertu des lois d'un territoire du Canada et régi par ces lois.

20. Un Fonds 81-102 pourrait être un « fonds d'investissement géré par un courtier », au sens attribué à ce terme dans le Règlement 81-102.

21. Chaque Fonds 81-102 fait ou fera, selon le cas, l'objet d'un prospectus, d'un prospectus simplifié, d'un aperçu du FNB, et/ou d'un aperçu du fonds, préparés conformément au Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, RLRQ, c. V-1.1 r. 14, (le « Règlement 41-101 ») ou au Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif, RLRQ, c. V-1.1, r.38, (le « Règlement 81-101 »), selon le cas.

22. Les titres de chaque Fonds 81-102 sont ou seront admissibles à des fins de placement dans un ou des territoires du Canada et donc chaque Fonds 81-102 est ou sera un émetteur assujetti en vertu de la législation d'un ou des territoires du Canada.

23. Aucun des Fonds 81-102 existants ne contrevient à la législation en valeurs mobilières des territoires du Canada.

24. Conformément à leurs stratégies de placement multi-actifs et dans les limites de la restriction concernant les actifs non liquides prévue à l'article 2.4 du Règlement 81-102, chaque Fonds 81-102 peut investir dans des actifs de placements privés. À cette fin, chaque Fonds 81-102 souhaite avoir la possibilité d'acquérir i) des titres des Fonds sous-jacents, dont chacun peut détenir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un ou de plusieurs fonds d'investissement, soit les Fonds de troisième niveau, et (ii) des titres des véhicules de placement sous-jacents futurs.

25. Le prospectus simplifié de chaque Fonds 81-102 communique ou communiquera, dans sa description des stratégies de placement du Fonds 81-102, que celui-ci peut investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative, directement ou indirectement, dans un portefeuille diversifié de sociétés fermées. Cette limite est conforme à la classification des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs comme actifs non liquides aux fins du Règlement 81-102.

26. Aucun Fonds 81-102 ne participera activement aux affaires ou aux activités des Fonds sous-jacents ou des véhicules de placement sous-jacents futurs.

27. Chaque Fonds 81-102 est assujetti au Règlement 81-107 et les déposants ont établi un comité d'examen indépendant (un « CEI ») afin d'examiner les questions de conflit d'intérêts se rapportant aux Fonds 81-102, comme l'exige le Règlement 81-107.

Les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs

Le Fonds placements privés

28. Le Fonds placements privés est un fonds d'investissement constitué sous forme de société en commandite régie par les lois de la province de Québec. Le commandité du Fonds placements privés est DGAM Global Private Equity Inc., filiale en propriété exclusive de DGIA.

29. L'objectif de placement du Fonds placements privés est d'obtenir des rendements favorables à long terme ajustés au risque en constituant un portefeuille diversifié et équilibré de placements

privés internationaux au moyen d'opérations secondaires diversifiées, de co-investissements et de fonds primaires. À long terme, il est prévu que la valeur brute de l'actif sera répartie selon les fourchettes suivantes : de 50 % à 70 % dans des opérations secondaires diversifiées, de 30 % à 50 % dans des co-investissements et de 0 % à 15 % dans des fonds primaires. La répartition à court terme peut s'écarter de ces cibles. Le Fonds placements privés peut envisager d'utiliser des comptes gérés distincts auprès d'un ou de plusieurs grands gestionnaires de placements privés mondiaux pour exécuter la stratégie.

30. Le Fonds placements privés cherche à établir un portefeuille international et diversifié de placements privés, avec un style de placement cible et une valeur de l'actif brut répartie selon les fourchettes suivantes : a) de 80 % à 95 % en placements issus d'opérations de prise de contrôle et b) de 5 % à 20 % en placements de capital de croissance. Le Fonds placements privés ne cherchera pas de façon stratégique à investir dans d'autres types d'actifs privés, bien qu'il puisse obtenir une exposition au moyen d'importants placements de portefeuille qui peuvent comprendre d'autres types d'actifs privés, notamment des placements en capital de risque. Pour ce qui est de la répartition géographique cible des placements du Fonds placements privés, il est prévu que la valeur de l'actif brut sera répartie en fonction des fourchettes suivantes : a) de 50 % à 80 % en titres nord-américains, b) de 20 % à 50 % en titres européens et c) de 0 % à 10 % en titres d'autres pays. Étant donné que ces fourchettes constituent des cibles, les pourcentages de répartition réels peuvent s'en écarter.

31. Le Fonds placements privés est considéré comme un « fonds d'investissement » (au sens de la législation), mais n'est émetteur assujetti dans aucun territoire du Canada. Le Fonds placements privés ne participera pas activement aux affaires ou aux activités des émetteurs dans lesquels il investit et n'acquerra pas ni ne cherchera à acquérir le contrôle de ces émetteurs.

32. La valeur du Fonds placements privés sera déterminée au moins une fois par trimestre. La valeur liquidative par titre du Fonds placements privés sera établie par un administrateur tiers indépendant des déposants, des Fonds 81-102, des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs. Une évaluation indépendante semblable sera effectuée à l'égard de la valeur liquidative par titre de chaque Fonds sous-jacent et des véhicules de placement sous-jacents futurs.

33. Le Fonds placements privés ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun des territoires du Canada.

34. Les actifs dans lesquels le Fonds placements privés entend investir sont ou seront principalement des « actifs non liquides » au sens du Règlement 81-102.

35. Les titres du Fonds placements privés sont placés auprès des investisseurs uniquement aux termes de dispenses de l'obligation de prospectus conformément au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r.21 (le « Règlement 45-106 ») et à la législation.

36. Les titres du Fonds placements privés sont rachetables chaque semestre, sous réserve des restrictions de rachat, y compris des périodes de blocage, et d'autres restrictions sur les rachats au cours d'une période donnée ou à toute autre date choisie par le commandité, à son gré. Par conséquent, il se peut que les Fonds 81-102 ne soient pas en mesure d'aliéner facilement leurs titres du Fonds placements privés, et tout titre de ce fonds qu'ils détiennent ou détiendront sera

considéré comme un « actif non liquide » au sens du Règlement 81-102.

Généralités

37. Les Fonds sous-jacents futurs et les véhicules de placement sous-jacents futurs peuvent être structurés comme des sociétés en commandite, des fiducies ou des sociétés par actions régies par les lois d'une province ou d'un territoire du Canada.

38. Les Fonds sous-jacents futurs et les véhicules de placement sous-jacents futurs permettront d'obtenir une exposition à des placements dans une ou plusieurs catégories d'actifs non traditionnels ou d'actifs du marché privé, y compris les placements privés, le crédit privé, les infrastructures privées, le bois d'œuvre privé, l'agriculture privée, l'immobilier privé, le capital de risque privé, les actifs numériques privés et d'autres placements non traditionnels (les « placements sur les marchés privés »). Les véhicules de placement sous-jacents futurs pourraient assurer une gestion active des placements sur les marchés privés.

39. Les Fonds sous-jacents sont ou seront des « fonds d'investissement » au sens attribué à ce terme dans la législation.

40. Les véhicules de placement sous-jacents futurs ne seront pas des « fonds d'investissement » au sens attribué à ce terme dans la législation.

41. Chaque Fonds sous-jacent et chaque véhicule de placement sous-jacent futur n'est pas et ne sera pas assujetti au Règlement 81-102 et n'a pas établi, ni n'établira, de prospectus conformément au Règlement 81-101 ou au Règlement 41-101.

42. Les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs ne sont pas ni ne seront des émetteurs assujettis dans un territoire du Canada.

43. Les Fonds sous-jacents futurs et les véhicules de placement sous-jacents futurs pourraient également faire l'objet de restrictions de rachat et il est prévu que les Fonds 81-102 ne seront pas en mesure d'aliéner facilement leurs titres des Fonds sous-jacents futurs et des véhicules de placement sous-jacents futurs. Par conséquent, tout titre des Fonds sous-jacents futurs et des véhicules de placement sous-jacents futurs que les Fonds 81-102 détiendront sera considéré comme un « actif non liquide » au sens du Règlement 81-102.

44. En règle générale, les véhicules de placement sous-jacents futurs seront exploités d'une manière semblable à celle dont DGIA gère ses fonds d'investissement. Les véhicules de placement sous-jacents futurs seront administrés par DGIA ou un membre de son groupe, leurs actifs seront gérés par un GP et les véhicules de placement sous-jacents futurs calculeront une valeur liquidative qui sera utilisée pour établir le prix d'achat et de rachat des titres des véhicules de placement sous-jacents futurs.

45. Les titres des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs sont ou seront placés dans un ou des territoires du Canada auprès d'investisseurs uniquement aux termes de dispenses de l'obligation de prospectus conformément au Règlement 45-106 et à la législation.

46. Les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs sont ou seront

principalement détenus par des investisseurs qui seraient admissibles à titre d'investisseurs qualifiés et qui ne sont pas membres du même groupe que les déposants.

47. Chaque Fonds sous-jacent et chaque véhicule de placement sous-jacent futur a ou aura un document d'offre fourni aux investisseurs.

48. Dans le cadre de son objectif et de ses stratégies de placement, chaque Fonds sous-jacent peut investir dans des titres de Fonds de troisième niveau. Chaque Fonds de troisième niveau pourrait être un « fonds d'investissement », au sens attribué à ce terme dans la législation.

49. Le sous-paragraphe 2.5(2)b) du Règlement 81-102 interdit à un fonds d'investissement d'investir dans un autre fonds d'investissement si, au moment de l'acquisition, celui-ci a investi plus de 10 % de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement (l'« interdiction visant les structures à niveaux multiples »).

50. Étant donné qu'un Fonds sous-jacent peut, à l'occasion, investir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres de Fonds de troisième niveau, l'interdiction visant les structures à niveaux multiples empêchera un Fonds 81-102 d'investir dans un Fonds sous-jacent.

51. Un placement d'un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ne remplirait pas les conditions des dispenses prévues au paragraphe 2.5(4) du Règlement 81-102 à l'égard de l'interdiction visant les structures à niveaux multiples puisque les Fonds sous-jacents n'émettent pas de parts indicielles et ne constituent ni des fonds clones ni des OPC marché monétaire.

52. Aucun Fonds sous-jacent ne vendra à découvert des titres d'un Fonds de troisième niveau, à l'exclusion des parts indicielles.

53. Les Fonds de troisième niveau peuvent être gérés par un déposant ou un membre de son groupe.

Placements des Fonds 81-102 dans les Fonds sous-jacents ou les véhicules de placement sous-jacents futurs

54. Un investissement par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur ne sera effectué que si l'investissement est ou sera compatible avec les objectifs de placement du Fonds 81-102 et permet ou permettra au Fonds 81-102 d'obtenir une exposition à des catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds 81-102 peut autrement investir directement.

55. Les déposants sont d'avis qu'un placement par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur fournira au Fonds 81-102 un moyen efficace et rentable de chercher à diversifier son portefeuille et son actif et d'obtenir une exposition à des placements sur les marchés privés, qui ne sont généralement pas offerts par l'intermédiaire de fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis ou de placements directs. Un Fonds 81-102 aura également accès à l'expertise en matière de placement du GP de chaque Fonds sous-jacent ou véhicule de placement sous-jacent futur, ainsi qu'à leurs stratégies de placement et types d'actifs respectifs.

56. Les déposants sont également d'avis qu'une répartition importante dans les placements sur les marchés privés offre aux investisseurs des Fonds 81-102 des occasions de diversification uniques et constitue pour les Fonds 81-102 un outil de placement approprié qui n'était pas largement accessible par le passé. Par le passé, les placements sur les marchés privés ont procuré des avantages de diversification dans des conditions de marché défavorables; par conséquent, les déposants estiment que le fait de permettre à un Fonds 81-102 d'augmenter sa proportion de telles stratégies offre la possibilité d'améliorer les rendements rajustés en fonction du risque d'un Fonds 81-102.

57. Les déposants estiment qu'un moyen optimal d'accéder à de telles stratégies de placement est d'investir dans les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs. Investir dans les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs permettra aux Fonds 81-102 d'avoir accès à des placements dans ces stratégies auxquelles les Fonds 81-102 ne seraient pas autrement exposés par l'intermédiaire de portefeuilles diversifiés dans différentes stratégies, différents secteurs d'activité et différentes régions géographiques constitués par les professionnels en placement chevronnés des déposants et/ou des membres de leur groupe.

58. Les placements d'un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur seront effectués à un prix objectif. À cette fin, un prix objectif correspondra à la valeur liquidative par titre de la catégorie ou de la série applicable du Fonds sous-jacent ou du véhicule de placement sous-jacent futur.

59. Les titres de chaque Fonds 81-102 sont ou seront évalués et rachetables quotidiennement et les titres de Fonds sous-jacent ou de véhicules de placement sous-jacents futurs peuvent faire l'objet de restrictions de rachat, y compris des périodes de blocage, des pénalités en cas de rachat anticipé et d'autres restrictions sur les rachats pendant certaines périodes (collectivement, une « restriction de rachat »).

60. Un Fonds 81-102 n'investira pas dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur à moins que le GP du Fonds 81-102 ne croie que la liquidité du portefeuille du Fonds 81-102 est gérée adéquatement par d'autres stratégies.

61. Un investissement par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur ne sera effectué que si l'investissement correspond à l'appréciation commerciale faite par une personne responsable sans influence de considérations autres que l'intérêt du Fonds 81-102.

Restrictions relatives aux placements sous-jacents – placements dans les véhicules de placement sous-jacents futurs

62. Conformément au paragraphe 3.4(2) de l'instruction générale relative au Règlement 81-102, les déposants comprennent que, si une dispense à la restriction relative aux fonds sous-jacents est accordée, les Fonds 81-102 peuvent se prévaloir du paragraphe 2.5(7) du Règlement 81-102 en ce qui concerne les placements dans un Fonds sous-jacent, qui prévoit que les « restrictions sur les placements de fonds d'investissement fondées sur les conflits d'intérêts » et les « règles d'information sur les conflits d'intérêts des fonds d'investissement » (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 81-102), qui comprennent les restrictions relatives aux placements sous-jacents, ne s'appliquent pas à un fonds d'investissement qui acquiert ou détient des titres d'un autre fonds d'investissement si l'acquisition ou la détention est conforme au présent article.

63. Les placements d'un Fonds 81-102 dans les véhicules de placement sous-jacents futurs ne rempliront pas les conditions de la dispense de l'application des « restrictions sur les placements de fonds d'investissement fondées sur les conflits d'intérêts » et des « règles d'information sur les conflits d'intérêts des fonds d'investissement » (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 81-102) prévue au paragraphe 2.5(7) du Règlement 81-102, car les véhicules de placement sous-jacents futurs ne seront pas des « fonds d'investissement » assujettis au Règlement 81-102.

Généralités

64. À l'égard d'un placement d'un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent géré par le gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds 81-102, un membre de son groupe ou une personne qui a des liens avec lui ou dans un véhicule de placement sous-jacent futur et à l'égard d'un placement d'un Fonds sous-jacents dans un Fonds de troisième niveau géré par le gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds sous-jacent, un membre de son groupe ou une personne qui a des liens avec lui, aucun frais d'aquisition ou de rachat ne sera payables, directement ou indirectement, sauf si le Fonds 81-102 ou le Fonds sous-jacent fait racheter ses titres pendant une période de restriction de rachat, auquel cas des frais pourraient être payables par le Fonds 81-102 ou le Fonds sous-jacent.

65. À l'égard d'un placement d'un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur et à l'égard d'un placement d'un Fonds sous-jacents dans un Fonds de troisième niveau, un Fonds 81-102 ou un Fonds sous-jacent n'aura à payer aucuns frais de gestion ni aucune prime incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par un Fonds sous-jacent, un Fonds de troisième niveau ou un véhicule de placement sous-jacent futur pour le même service.

66. Un Fonds 81-102 n'investira pas dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur dans le cas où, par suite de cette acquisition, le Fonds 81-102 détiendrait des titres qui représenteraient plus de 10 % : (i) des droits de vote se rattachant aux titres comportant droit de vote en circulation du Fonds sous-jacent ou du véhicule de placement sous-jacent futur ou (ii) des titres de capitaux propres en circulation du Fonds sous-jacent ou du véhicule de placement sous-jacent futur.

67. S'il y a lieu, un placement effectué par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur sera divulgué aux investisseurs dans les rapports trimestriels sur les portefeuilles du Fonds 81-102, ses états financiers et/ou l'aperçu du fonds ou l'aperçu du FNB.

68. Lorsqu'un Fonds 81-102 effectue un placement dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur, les rapports annuels et intermédiaires de la direction sur le rendement du Fonds 81-102 indiqueront le nom de la personne liée dans laquelle le placement est effectué, à savoir le Fonds sous-jacent ou le véhicule de placement sous-jacent futur.

69. Lorsqu'un Fonds 81-102 effectue un placement dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur, les registres des opérations du portefeuille tenus par le Fonds 81-102 comprendront, séparément pour chaque opération de portefeuille effectuée par un Fonds 81-102 par l'intermédiaire des déposants ou d'un membre de leur groupe, le nom de la personne liée dans laquelle le placement est effectué, à savoir le Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur.

70. Il n'y aura pas de marché secondaire établi et accessible au public pour les titres des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs, et les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs pourraient être assujettis à des restrictions de rachat. Par conséquent, les Fonds 81-102 ne seront pas en mesure d'aliéner facilement leurs titres des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs, et tout titre d'un Fonds sous-jacent et d'un véhicule de placement sous-jacent futur que les Fonds 81-102 détiennent ou détiendront sera considéré comme un « actif non liquide » au sens du Règlement 81-102.

71. Les placements dans les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs sont considérés comme des placements dans des actifs non liquides aux termes du Règlement 81-102 et, par conséquent, ne peuvent pas dépasser 10 % de la valeur liquidative d'un Fonds 81-102. Les placements dans ces Fonds sous-jacents et ces véhicules de placement sous-jacents futurs sont inclus dans le calcul effectué aux fins de la restriction concernant les actifs non liquides prévue à l'article 2.4 du Règlement 81-102 pour chaque Fonds 81-102. Le Règlement 81-102 autorise la détention d'actifs non liquides à condition que l'exposition totale aux actifs non liquides se situe dans les limites prévues par le règlement.

72. Outre les dispositions visées par la restriction relative aux placements sous-jacents, les Fonds 81-102 se conformeront à l'article 2.5 du Règlement 81-102 en ce qui a trait à tout placement dans un Fonds sous-jacent.

73. Le prospectus de chaque Fonds 81-102 divulguera, dans le prochain renouvellement ou la prochaine modification de ce prospectus suivant la date d'une décision attestant les dispenses souhaitées, le fait qu'un Fonds 81-102 peut, directement ou indirectement, effectuer un placement dans les Fonds sous-jacents et les véhicules de placement sous-jacents futurs, qui sont des véhicules de placement gérés par les déposants ou un membre de leur groupe et que chaque Fonds sous-jacent peut investir, au total, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris les Fonds de troisième niveau.

74. Chaque Fonds sous-jacent et chaque véhicule de placement sous-jacent futur produit ou produira des états financiers annuels audités conformément aux principes comptables généralement reconnus. Un cabinet d'audit qualifié agit comme auditeur de ces états financiers.

75. Étant donné que les véhicules de placement sous-jacents futurs ne seront ni des émetteurs assujettis ni des « fonds d'investissement » au sens de la législation, ils ne sont pas assujettis au Règlement 81-102. Par conséquent, les Fonds 81-102 ne peuvent pas se prévaloir de la dispense codifiée au paragraphe 2.5(7) du Règlement 81-102 à l'égard des placements effectués par des fonds d'investissement assujettis au Règlement 81-102 dans d'autres fonds d'investissement.

76. En l'absence de la dispense de l'application de la restriction relative aux fonds sous-jacents, il serait interdit à un Fonds 81-102 d'acquérir ou de détenir des titres d'un Fonds sous-jacent puisque ce Fonds sous-jacent i) n'est pas ou ne sera pas assujetti au Règlement 81-102; (ii) peut détenir plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'autres fonds d'investissement; et iii) n'est pas ou ne sera pas un émetteur assujetti dans une province ou un territoire du Canada.

77. En l'absence de la dispense de l'application de la restriction relative au Règlement 31-103, il serait interdit à DGIA ou aux membres de son groupe de faire en sorte qu'un Fonds 81-102

investisse dans un véhicule de placement sous-jacent futur dans de telles circonstances, à moins d'avoir obtenu le consentement de chaque investisseur du Fonds 81-102. Chaque Fonds 81-102 peut compter de nombreux investisseurs et, par conséquent, obtenir le consentement de chacun d'entre eux n'est pas réaliste.

78. En l'absence de la dispense de l'application de la restriction relative au Règlement 81-102, il serait interdit à chaque Fonds 81-102 qui est un « fonds d'investissement géré par un courtier » d'investir sciemment dans un véhicule de placement sous-jacent futur dans lequel un associé, un administrateur, un dirigeant ou un salarié de la société de gestion du Fonds 81-102, d'un membre de son groupe ou d'une personne avec qui elle a des liens est également un associé, un administrateur ou un dirigeant.

79. Les déposants estiment que les placements des Fonds 81-102 dans les Fonds sous-jacents ou les véhicules de placement sous-jacents futurs soulèvent des questions de « conflit d'intérêts » au sens du Règlement 81-107. Par conséquent, si les dispenses souhaitées sont accordées, le gestionnaire des Fonds 81-102 demandera au CEI des Fonds 81-102 d'approuver les placements des Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur, notamment au moyen d'instructions permanentes. Aucun de ces placements ne sera effectué tant que le CEI n'aura pas donné son approbation conformément à l'article 5.2 du Règlement 81-107. Le gestionnaire des Fonds 81-102 respectera l'article 5.1 du Règlement 81-107 et le gestionnaire et le CEI des Fonds 81-102 respecteront l'article 5.4 du Règlement 81-107 relativement à toute instruction permanente que le CEI fournit en lien avec les opérations. Si le CEI a connaissance d'une situation où le gestionnaire d'un Fonds 81-102, n'a pas respecté les conditions d'une décision attestant les dispenses souhaitées ou une condition imposée par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI dans son approbation, le CEI du Fonds 81-102 en avisera par écrit, le plus tôt possible, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du territoire du Canada sous le régime duquel le Fonds 81-102 est constitué.

80. Le paragraphe 6.2(3) du Règlement 81-107 prévoit une dispense pour les fonds d'investissement de l'application des « restrictions sur les placements de fonds d'investissement fondées sur les conflits d'intérêts » (au sens attribué à cette expression dans le Règlement 81-102) à l'égard de l'acquisition de titres d'émetteurs apparentés, si ces acquisitions sont effectuées sur une bourse. Toutefois, la dispense prévue au paragraphe 6.2(3) du Règlement 81-107 ne s'applique pas aux acquisitions de titres non négociés en bourse et, par conséquent, ne s'applique pas aux acquisitions de titres de Fonds sous-jacents et de véhicules de placement sous-jacents futurs par un Fonds 81-102.

81. DGIA a mis en œuvre une politique de gestion du risque de liquidité, dont le but est de surveiller la liquidité sous-jacente des fonds d'investissement gérés par DGIA, chaque fonds d'investissement étant potentiellement considéré comme un investissement d'un porteur de parts important. Cette politique vise à garantir que les porteurs de parts ne soient pas touchés négativement par les activités de négociation des porteurs de parts importants.

82. DGIA possède sa propre politique de gestion du risque de liquidité et gère la liquidité de chaque Fonds 81-102 de manière prudente conformément à cette politique. Comme le reste du portefeuille de placements de chaque Fonds 81-102 peut être facilement liquidé, les déposants estiment que le risque que les Fonds 81-102 doivent liquider leurs placements dans les actifs non liquides des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs lorsque les marchés sont soumis à des pressions ou dans d'autres situations où la liquidité peut être réduite est faible.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder les dispenses souhaitées aux conditions suivantes :

1. qu'aucun Fonds 81-102 ne participe activement aux affaires ou aux activités d'un Fonds sous-jacent ou d'un véhicule de placement sous-jacent futur;

2. que chaque Fonds 81-102 soit traité de la même manière qu'un investisseur sans lien de dépendance lorsqu'il effectue des placements dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur, ces placements étant acceptés par le Fonds sous-jacent ou le véhicule de placement sous-jacent futur de façon juste et équitable par rapport à tous les autres investisseurs tiers;

3. qu'un placement effectué par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur soit inclus dans le calcul effectué aux fins de la restriction relative aux actifs non liquides prévue à l'article 2.4 du Règlement 81-102;

4. que le GP des Fonds 81-102 demeure assujetti à ses obligations législatives et réglementaires en matière de gestion des conflits d'intérêts;

5. qu'au moment de chaque placement, l'acquisition soit conforme à l'objectif de placement du Fonds 81-102 ou soit nécessaire pour l'atteindre, et corresponde à l'appréciation commerciale faite par le GP du Fonds 81-102 sans influence de considérations autres que le meilleur intérêt du Fonds 81-102, et soit effectivement dans le meilleur intérêt de ce fonds;

6. que le GP des Fonds 81-102 demeure assujetti à des obligations d'évaluation de la convenance au moment d'investir dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur;

7. qu'un Fonds 81-102 effectue un placement dans, et fasse racheter, les titres d'un Fonds sous-jacent ou d'un véhicule de placement sous-jacent futur seulement si la valeur liquidative du Fonds sous-jacent ou véhicule de placement sous-jacent futur applicable est fondée sur une évaluation déterminée par un tiers indépendant des déposants, des Fonds 81-102, des Fonds sous-jacents et des véhicules de placement sous-jacents futurs et, dans le cas d'un Fonds sous-jacent futur ou d'un véhicule de placement sous-jacent futur, le Fonds sous-jacent futur ou le véhicule de placement sous-jacent futur doit être géré par les déposants ou un membre de leur groupe et offrir une exposition aux placements sur les marchés privés;

8. que le placement d'un Fonds 81-102 dans des titres des Fonds sous-jacents et que chaque placement d'un Fonds sous-jacent dans un Fonds de troisième niveau dans le cadre d'une structure à trois niveaux soient par ailleurs effectués en conformité avec toutes les autres exigences de l'article 2.5 du Règlement 81–102 (sauf dans la mesure où une dispense discrétionnaire a été accordée à l'égard de l'une ou l'autre de ces exigences), y compris en ce qui a trait à ce qui suit :

    a. un Fonds 81-102 ou un Fonds sous-jacent n'aura à payer, respectivement, aucuns frais

de gestion ni aucune prime incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par un Fonds sous-jacent ou un Fonds de troisième niveau pour le même service;

b. un Fonds 81-102 ou un Fonds sous-jacent n'aura à payer, respectivement, aucuns frais d'acquisition ni aucuns frais de rachat à l'égard, respectivement, de ses acquisitions ou rachats de titres d'un Fonds sous-jacent ou d'un Fonds de troisième niveau, géré par le gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds 81-102 ou du Fonds sous-jacent, un membre de son groupe ou une personne qui a des liens avec lui, sauf si le Fonds 81-102 ou le Fonds sous-jacent fait racheter ses titres pendant une période de restriction de rachat, auquel cas des frais pourraient être payables par le Fonds 81-102 ou le Fonds sous-jacent;

c. un Fonds 81-102 ou un Fonds sous-jacent n'aura à payer, respectivement, aucuns frais d'acquisition ni aucuns frais de rachat à l'égard, respectivement, de ses acquisitions ou rachats de titres d'un Fonds sous-jacent ou d'un Fonds de troisième niveau, qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par une personne qui investit dans le Fonds 81-102 ou le Fonds sous-jacent;

9. qu'en ce qui concerne un placement effectué par un Fonds 81-102 dans un véhicule de placement sous-jacent futur, le Fonds 81-102 n'ait à payer aucuns frais de gestion ni aucune prime incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par le véhicule de placement sous-jacent futur pour le même service;

10. qu'en ce qui concerne un placement effectué par un Fonds 81-102 dans un véhicule de placement sous-jacent futur, le Fonds 81-102 n'ait à payer aucuns frais d'acquisition ni aucuns frais de rachat, sauf si le Fonds 81-102 fait racheter ses titres du véhicule de placement sous-jacent futur pendant une période de restriction de rachat, auquel cas des frais pourraient être payables par le Fonds 81-102;

11. qu'en ce qui concerne un placement effectué par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou dans un véhicule de placement sous-jacent futur ainsi qu'en ce qui concerne un placement effectué par un Fonds sous-jacent, dont le GP est un déposant ou un membre de son groupe, dans un Fonds de troisième niveau, aucune incitation ni aucune rémunération supplémentaire ne soit fournie au GP du Fonds 81-102 ou du Fonds sous-jacent;

12. qu'avant de faire un placement dans une structure à trois niveaux, les déposants veillent au traitement équitable des personnes qui investissent dans l'ensemble des fonds d'investissement gérés par les déposants visés par une structure à trois niveaux en évaluant les frais d'opérations de portefeuille importants de l'ensemble de ces fonds d'investissement;

13. s'il y a lieu, qu'un placement effectué par un Fonds 81-102 dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur soit divulgué aux investisseurs dans les rapports trimestriels sur les portefeuilles du Fonds 81-102, ses états financiers et/ou l'aperçu du fonds ou l'aperçu du FNB;

14. que les états financiers annuels du Fonds sous-jacent ou du véhicule de placement sous-jacent futur soient audités et mis à la disposition du Fonds 81-102;

15. que DGIA maintienne des politiques et procédures qui traitent des risques de liquidité et de rachat associés à des actifs non liquides, ainsi que des politiques et procédures applicables aux investissements par des fonds de fonds dans une structure à trois niveaux, ces politiques et procédures étant conçues pour assurer la protection des investisseurs, et que chaque fonds affilié qui participe à une structure à trois niveaux soit géré comme un investissement autonome pour l'application de celles-ci;

16. que chaque Fonds 81-102 qui participe à une structure à trois niveaux respecte les exigences du règlement au Québec, soit le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1. r.42, concernant l'information trimestrielle sur les participations du portefeuille, l'information sur les 25 principaux placements du portefeuille dans ses rapports de la direction sur le rendement du fonds et l'inventaire des portefeuilles dans ses rapports financiers annuels et intermédiaires, et que chaque Fonds 81-102 respecte aussi les exigences de l'Annexe 81-101A3 sur la communication de l'information, dans ses aperçus de fonds, concernant les 10 principaux placements qu'il détient relativement à son placement dans un Fonds sous-jacent et, le cas échéant, comme si le Fonds 81-102 investissait directement dans les Fonds de troisième niveau;

17. qu'aucun des Fonds 81-102, des Fonds sous-jacents et des Fonds de troisième niveau ne s'appuie sur une dispense discrétionnaire lui permettant de dépasser l'exposition totale aux emprunts, aux ventes à découvert et aux dérivés visés autrement permise par le Règlement 81-102;

18. que le prospectus d'un Fonds 81-102 divulgue ou divulguera dans le prochain renouvellement ou la prochaine modification de ce prospectus suivant la date d'une décision attestant les dispenses souhaitées, le fait que le Fonds 81-102 peut investir dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur et que chaque Fonds sous-jacent peut investir, au total, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris les Fonds de troisième niveau;

19. que le CEI du Fonds 81-102 effectue un examen et donne son approbation, notamment au moyen d'instructions permanentes, avant l'acquisition, directe ou indirecte, par le Fonds 81-102 de titres d'un Fonds sous-jacent, d'un véhicule de placement sous-jacent futur ou d'un Fonds de troisième niveau géré par un déposant ou un membre de son groupe, conformément au paragraphe 5.2(2) du Règlement 81-107;

20. que le gestionnaire d'un Fonds 81-102 respecte l'article 5.1 du Règlement 81-107 et que le gestionnaire et le CEI du Fonds 81-102 respectent l'article 5.4 du Règlement 81-107 relativement à toute instruction permanente que le CEI fournit en lien avec les opérations;

21. que si le CEI a connaissance d'une situation où un déposant ou un membre de son groupe, en sa qualité de gestionnaire d'un Fonds 81-102, n'a pas respecté les conditions de la présente décision ou une condition imposée par la législation ou par le CEI dans son approbation, le CEI du Fonds 81-102 en avise par écrit, le plus tôt possible, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du territoire sous le régime duquel le Fonds 81-102 est constitué;

22. que lorsqu'un Fonds 81-102 effectue un placement dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur, les rapports annuels et intermédiaires de la direction sur le rendement du Fonds 81-102 indiquent le nom de la personne liée dans laquelle le placement

est effectué, à savoir le Fonds sous-jacent ou le véhicule de placement sous-jacent futur, selon le cas;

23. que lorsqu'un Fonds 81-102 effectue un placement dans un Fonds sous-jacent ou un véhicule de placement sous-jacent futur, les registres des opérations du portefeuille tenus par le Fonds 81-102 comprennent, séparément pour chaque opération de portefeuille effectuée par un Fonds 81-102 par l'intermédiaire d'un déposant ou d'un membre de son groupe, le nom de la personne liée dans laquelle le placement est effectué, à savoir le Fonds sous-jacent ou le véhicule de placement sous-jacent futur, selon le cas;

24. que les droits de vote afférents aux titres d'un Fonds sous-jacent ou d'un véhicule de placement sous-jacent futur qui sont détenus par un Fonds 81-102 ne soient pas exercés aux assemblées des porteurs de titres du Fonds sous-jacent ou du véhicule de placement sous-jacent futur; toutefois, le Fonds 81-102 peut faire en sorte que les droits de vote afférents aux titres du Fonds sous-jacent ou du véhicule de placement sous-jacent futur qu'il détient soient exercés par les porteurs véritables des titres du Fonds 81-102 qui ne sont pas les déposants ou un dirigeant, un administrateur ou un porteur de titres important des déposants;

25. que DGIA fournisse sur demande aux autorités canadiennes en valeurs mobilières visées le détail des placements effectués en vertu des dispenses souhaitées.

Frédéric Belleau
Directeur principal de la gestion d'actifs

Décision nº : 2026-EPI-1053952

LQWD Technologies Corp. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 26 août 2026 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'AMF le ou vers le 27 août 2026, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans tous les territoires du Canada;

2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;

3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;

4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'AMF;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'AMF accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'AMF avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 26 août 2026.

Martine Barry
Directrice de la surveillance des sociétés

Décision nº : 2026-FS-1055632

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en

vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Boralex Inc
Demande de révocation de l'état d'émetteur assujetti

Le 28 août 2026

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

Dans l'affaire du
traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujetti

et

Dans l'affaire de
Boralex Inc. (le « déposant »)]

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chacun des territoires (les « décideurs ») à l'égard de la demande sous le régime double) a reçu du déposant une demande (la « demande ») en vue

d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») révoquant son état d'émetteur assujetti dans tous les territoires du Canada dans lesquels il est émetteur assujetti (la « décision souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujetti (demandes sous régime double) :

a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale à l'égard de la présente demande;

b) le déposant a donné avis qu'il entend se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4C.5 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador (collectivement avec les territoires, les « territoires visés »);

c) la présente décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario relativement à la décision souhaitée.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 11-102 et le *Règlement 14-501Q sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 4 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société dont le siège social est au Québec;

2. Le déposant est un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières de chacun des territoires visés;

3. Le 25 mars 2026, le déposant a conclu une convention d'arrangement avec BIF Thunder Holdings Inc., une entité détenue conjointement par Brookfield Infrastructure Fund V ou l'un des membres de son groupe (collectivement, « Brookfield ») et la Caisse de dépôt et placement du Québec (« La Caisse ») pour l'acquisition de toutes les actions de catégorie A émises et en circulation du déposant (les « actions du déposant ») pour une contrepartie en espèces (l'« arrangement »);

4. L'arrangement a été approuvé par les actionnaires du déposant lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 4 juin 2026;

5. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec approuvant l'arrangement a été prononcée le 5 juin 2026;

6. La clôture de l'arrangement a eu lieu le 14 août 2026;

7. Après la clôture de l'arrangement, toutes les actions du déposant sont détenues en propriété véritable, directement ou indirectement, par Brookfield et La Caisse, et aucun autre titre du déposant n'est en circulation;

8. Les actions du déposant ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto le 17 août 2026;

9. Le déposant n'est pas émetteur assujetti du marché de gré à gré en vertu du *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24.1;

10. Aucun des titres du déposant, y compris les titres de créance, sont détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par moins de 15 porteurs dans chacun des territoires du Canada et moins de 51 porteurs au total à l'échelle mondiale;

11. Aucun des titres du déposant, y compris les titres de créance, n'est négocié, au Canada ou à l'étranger, sur un marché au sens du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, RLRQ, c. V-1.1, r. 5, ni au moyen d'aucun autre mécanisme permettant aux acheteurs et aux vendeurs de titres de se rencontrer et par lequel des données de négociation sont rendues publiques;

12. Le déposant n'a pas l'intention d'obtenir un financement sur les marchés publics au moyen d'un placement de titres au Canada;

13. Le déposant ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucun territoire, à l'exception (i) du dépôt, tel que requis par le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue,* RLRQ, c. V-1.1, r. 24, de son rapport financier intermédiaire et du rapport de gestion correspondant pour la période intermédiaire terminée le 30 juin 2026 et (ii) du dépôt des attestations afférentes requises en vertu du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, RLRQ, c. V-1.1, r. 27 (collectivement, les « documents intermédiaires »);

14. Lors du dépôt de la demande le 21 juillet 2026, le déposant était éligible à obtenir la décision souhaitée en vertu de la procédure simplifiée prévue à l'article 19 de l'*Instruction générale 11-206 relative au traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujetti* (l' « Instruction générale 11-206 »), cependant, considérant le défaut du déposant de produire les documents intermédiaires le 14 août 2026, la demande est traitée en vertu de la procédure relative aux autres demandes selon l'article 21 de l'Instruction générale 11-206;

15. Le déposant demande la révocation de son état d'émetteur assujetti dans tous les territoires visés. Si chacun des décideurs à l'égard de la demande rend la décision souhaitée, le déposant cessera d'être un émetteur assujetti dans tous les territoires visés.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la rendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est de rendre la décision souhaitée.

Patrick Théorêt
Directeur des fusions et acquisitions des sociétés

Décision nº : 2026-IC-1055068

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
2028 INVESTMENT GRADE BOND TRUST	2026-06-30
A.I.S. RESOURCES LIMITED	2026-06-30
AIRIQ INC.	2026-06-30
ALASKA ENERGY METALS CORPORATION	2026-06-30
ALGONQUIN FIXED INCOME 2.0 FUND	2026-06-30
ANB CANADA INC. (FORMERLY GRIFFIN SKYE CORPORATION)	2026-06-30
ARROW INCOME ALTERNATIVE FUND	2026-06-30
AUSPICE DIVERSIFIED TRUST	2026-06-30
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	2026-06-30
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2026-07-31
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	2026-07-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2026-07-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2026-07-31
BELL COPPER CORPORATION	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN CANADIAN DIVIDEND FUND	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
BEUTEL GOODMAN CORE PLUS BOND FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN GLOBAL DIVIDEND FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN GLOBAL EQUITY FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN LONG TERM BOND FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN NORTH AMERICAN FOCUSED EQUITY FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN SHORT TERM BOND FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN TOTAL WORLD EQUITY FUND	2026-06-30
BEUTEL GOODMAN WORLD FOCUS EQUITY FUND	2026-06-30
BIG BANC SPLIT CORP.	2026-06-30
BIG PHARMA SPLIT CORP.	2026-06-30
BITCOIN TREASURY CORPORATION	2026-06-30
BLOCKCHAIN TECHNOLOGIES ETF	2026-06-30
BLOCKCHAINK2 CORP	2026-06-30
BMG BULLIONFUND	2026-06-30
BMG GOLD BULLIONFUND	2026-06-30
BMG SILVER BULLIONFUND	2026-06-30
BMO AAA CLO ETF	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
BMO BBB CLO ETF	2026-06-30
BMO FNB OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES OBJECTIF 2027	2026-06-30
BMO FNB OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES OBJECTIF 2028	2026-06-30
BMO FNB OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES OBJECTIF 2029	2026-06-30
BMO FONDS ALPHA INTELLIGENT D'ACTIONS CANADIENNES AUPARAVANT, BMO FONDS CANADIEN D'ACTIONS À GRANDE CAPITALISATION	2026-06-30
BMO FONDS ASIATIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2026-06-30
BMO FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
BMO FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU	2026-06-30
BMO FONDS DE DIVIDENDES MENSUELS LTÉE	2026-06-30
BMO FONDS DE REVENU MENSUEL ÉLEVÉ II	2026-06-30
BMO FONDS D'ENTREPRISE AUPARAVANT FONDS D'ENTREPRISE BMO GUARDIAN	2026-06-30
BMO FONDS MONDIAL À PETITE CAPITALISATION	2026-06-30
BMO FONDS VALEUR INTERNATIONALE	2026-06-30
BMO GOLD BULLION ETF	2026-06-30
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE FIDUCIESÉLECT	2026-06-30
BMO PORTEFEUILLE CONSERVATEUR FIDUCIESÉLECT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
BMO PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ FIDUCIESÉLECT	2026-06-30
BMO PORTEUILLE CROISSANCE FIDUCIESÉLECT	2026-06-30
BNY MELLON LARGE CAP SECURITIES FUND, INC.	2026-06-30
BONTERRA RESOURCES INC.	2026-06-30
BRAILLE ENERGY SYSTEMS INC.	2026-06-30
BROOKFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE SECURITIES INCOME FUND	2026-06-30
CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND	2026-06-30
CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND	2026-06-30
CALDWELL-LAZARD COREPLUS INFRASTRUCTURE FUND	2026-06-30
CAMBRIA GOLD MINES INC.	2026-06-30
CANAMEX GOLD CORP.	2026-06-30
CANSO SELECT OPPORTUNITIES CORPORATION	2026-06-30
CANUC RESOURCES CORPORATION	2026-06-30
CAPITAL GROUP GÉNÉRATEUR DE REVENU (CANADA)	2026-06-30
CAPITAL GROUP PORTEFEUILLE DE REVENU MENSUEL (CANADA)	2026-06-30
CASCADIA MINERALS LTD.	2026-06-30
CATÉGORIE DE DIVIDENDES ACTIVENERGY MIDDLEFIELD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE DIVIDENDES D'ACTIONS AMÉRICAINES MIDDLEFIELD	2026-06-30
CATÉGORIE DE DIVIDENDES DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER MIDDLEFIELD	2026-06-30
CATÉGORIE DE DIVIDENDES INNOVATION MIDDLEFIELD	2026-06-30
CATÉGORIE DE FONDS RESSOURCES NINEPOINT	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ INNOVA SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INNOVA SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE INNOVA SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ INNOVA SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU INNOVA SCOTIA	2026-06-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE SECTORWISE ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
CATÉGORIE REVENU À INTÉRÊTS ÉLEVÉS MIDDLEFIELD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
CATÉGORIE SCOTIA DE DIVIDENDES CANADIENS	2026-06-30
CATÉGORIE SCOTIA DE DIVIDENDES MONDIAUX	2026-06-30
CATÉGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
CATÉGORIE SCOTIA MIXTE ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
CHOU ASIA FUND	2026-06-30
CHOU ASSOCIATES FUND	2026-06-30
CHOU BOND FUND	2026-06-30
CHOU EUROPE FUND	2026-06-30
CHOU RRSP FUND	2026-06-30
CI S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF	2026-06-30
CI 1-5 YEAR LADDERED INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF	2026-06-30
CI CANADIAN DIVIDEND INDEX ETF	2026-06-30
CI CANADIAN GOVERNMENT FLOATING RATE INDEX ETF	2026-06-30
CI ESG NASDAQ 100 INDEX ETF	2026-06-30
CI INVESCO INTERNATIONAL DEVELOPED MULTIFACTOR INDEX ETF	2026-06-30
CI INVESCO NASDAQ 100 INDEX ETF	2026-06-30
CI INVESCO NASDAQ NEXT GEN 100 INDEX ETF	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
CI INVESCO RAFI GLOBAL SMALL-MID ETF	2026-06-30
CI INVESCO RAFI U.S. INDEX ETF	2026-06-30
CI INVESCO RAFI U.S. INDEX ETF II	2026-06-30
CI INVESCO RUSSELL 1000 MULTIFACTOR INDEX ETF	2026-06-30
CI INVESCO S&P 500 EQUAL WEIGHT INDEX ETF	2026-06-30
CI INVESCO S&P 500 LOW VOLATILITY INDEX ETF	2026-06-30
CI LONG TERM GOVERNMENT BOND INDEX ETF	2026-06-30
CI MORNINGSTAR GLOBAL ENERGY TRANSITION INDEX ETF	2026-06-30
CI MORNINGSTAR GLOBAL NEXT GEN AI INDEX ETF	2026-06-30
CI NASDAQ 100 EQUAL WEIGHT INDEX ETF	2026-06-30
CI RAFI CANADIAN INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P 500 ESG INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P EUROPE 350 EQUAL WEIGHT INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P INTERNATIONAL DEVELOPED DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P INTERNATIONAL DEVELOPED ESG INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P US DIVIDEND ARISTOCRATS ESG INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P/TSX 60 EQUAL WEIGHT INDEX ETF	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
CI S&P/TSX COMPOSITE ESG INDEX ETF	2026-06-30
CI S&P/TSX COMPOSITE LOW VOLATILITY INDEX ETF	2026-06-30
CI US TREASURY FLOATING RATE NOTE INDEX ETF (USD)	2026-06-30
CLEAR SKY LAND LEASE COMMUNITIES FUND I	2026-06-30
CMP NEXT EDGE 2025 CRITICAL AND PRECIOUS METALS SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2026-06-30
CMP NEXT EDGE RESOURCE CLASS	2026-06-30
CNH CAPITAL CANADA RECEIVABLES TRUST	2026-06-30
COELACANTH ENERGY INC.	2026-06-30
CONIAGAS BATTERY METALS INC.	2026-06-30
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	2026-06-30
COPPER GIANT RESOURCES CORP.	2026-06-30
CORPORATION CHARBONE (AUPARAVANT CORPORATION CHARBONE HYDROGENE)	2026-06-30
CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES	2026-06-30
CORTON ENHANCED INCOME FUND	2026-06-30
CVW SUSTAINABLE ROYALTIES INC.	2026-06-30
DISCOVERY 2025 SHORT DURATION LP	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
DYNAMIC ACTIVE INTERNATIONAL ETF	2026-06-30
E SPLIT CORP.	2026-06-30
EAGLE CREDIT CARD TRUST	2026-06-30
EAST AFRICA METALS INC.	2026-06-30
EDGEPOINT CANADIAN GROWTH & INCOME PORTFOLIO	2026-06-30
EDGEPOINT CANADIAN PORTFOLIO	2026-06-30
EDGEPOINT GLOBAL GROWTH & INCOME PORTFOLIO	2026-06-30
EDGEPOINT GLOBAL PORTFOLIO	2026-06-30
EDGEPOINT MONTHLY INCOME PORTFOLIO	2026-06-30
EDM RESOURCES INC.	2026-06-30
EHP STRATEGIC INCOME ALTERNATIVE FUND	2026-06-30
EHP TACTICAL GROWTH ALTERNATIVE FUND	2026-06-30
EMERGE COMMERCE LTD.	2026-06-30
EMERGENT METALS CORP.	2026-06-30
ENTREPRISES INTERNATIONALES DE PROSPECTION	2026-06-30
EQB INC.	2026-07-31
EVERGEN INFRASTRUCTURE CORP.	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
EVOLVE ACTIVE CORE FIXED INCOME FUND	2026-06-30
EVOLVE ACTIVE GLOBAL FIXED INCOME FUND	2026-06-30
EVOLVE ALL-IN-ONE ULTRAYIELD ETF	2026-06-30
EVOLVE AUTOMOBILE INNOVATION INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE BITCOIN ETF	2026-06-30
EVOLVE CANADIAN BANKS AND LIFECOS ENHANCED YIELD INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE CANADIAN ENERGY ENHANCED YIELD INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE CLOUD COMPUTING INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE CRYPTOCURRENCIES ETF	2026-06-30
EVOLVE CYBER SECURITY INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE E-GAMING INDEX ETF	2026-06-30
EVOLVE ENHANCED YIELD BOND FUND	2026-06-30
EVOLVE ENHANCED YIELD MID TERM BOND FUND	2026-06-30
EVOLVE ETHER ETF	2026-06-30
EVOLVE EUROPEAN BANKS ENHANCED YIELD ETF	2026-06-30
EVOLVE FANGMA INDEX ETF	2026-06-30
EVOLVE FUTURE LEADERSHIP FUND	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
EVOLVE GLOBAL HEALTHCARE ENHANCED YIELD FUND	2026-06-30
EVOLVE GLOBAL MATERIALS & MINING ENHANCED YIELD INDEX ETF	2026-06-30
EVOLVE INNOVATION INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE INTERNATIONAL EQUITY ULTRAYIELD ETF	2026-06-30
EVOLVE LEVERED BITCOIN ETF	2026-06-30
EVOLVE LEVERED ETHER ETF	2026-06-30
EVOLVE NASDAQ TECHNOLOGY ENHANCED YIELD INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE NASDAQ TECHNOLOGY INDEX FUND	2026-06-30
EVOLVE S&P 500® ENHANCED YIELD FUND	2026-06-30
EVOLVE S&P/TSX 60 ENHANCED YIELD FUND	2026-06-30
EVOLVE US BANKS ENHANCED YIELD FUND	2026-06-30
FAIRCOURT GOLD INCOME CORP.	2026-06-30
FALCON ENERGY MATERIALS PLC	2026-06-30
FIDUCIE DES METAUX PRECIEUX ET DES MINES	2026-06-30
FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE ACTIONS INTERNATIONALES MANUVIE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE CROISSANCE ET REVENU CANADIENS MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FIDUCIE PRIVÉE ÉQUILIBRÉ À REVENU MANUVIE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE ÉQUILIBRÉ AMÉRICAIN MANUVIE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE ÉQUILIBRÉ MONDIAL MANUVIE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE REVENU FIXE DE SOCIÉTÉS MANUVIE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE REVENU FIXE MONDIAL MANUVIE	2026-06-30
FIDUCIE PRIVÉE VALEUR ÉQUILIBRÉ AMÉRICAIN MANUVIE	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU NASDAQ 100	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU NASDAQ 100 COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR ÉNERGIE PROPRE	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ BIENS DE CONSOMMATION ESSENTIELS SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ DE LA SANTÉ SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ ÉNERGIE SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ IMMOBILIER SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ MATIÈRES PREMIÈRES SPDR	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ PRODUITS INDUSTRIELS SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ SERVICES AUX COLLECTIVITÉS SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ SERVICES DE COMMUNICATIONS SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ SERVICES FINANCIERS SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS DU SECTEUR SÉLECTIONNÉ TECHNOLOGIES SPDR	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	2026-06-30
FINB BMO ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRES MONDIAUX COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO BIENS DE CONSOMMATION ESSENTIELS MONDIAUX COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO ÉCHELONNÉ ACTIONS PRIVILÉGIÉES	2026-06-30
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ AMÉRICAIN DE LA SANTÉ	2026-06-30
FINB BMO EQUIPONDERE AMERICAIN DE LA SANTE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ AURIFÈRES MONDIALES	2026-06-30
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ BANQUES	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ BANQUES AMÉRICAINES	2026-06-30
FINB BMO EQUIPONDERE BANQUES AMERICANES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO EQUIPONDERE DE FPI	2026-06-30
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ PÉTROLE ET GAZ	2026-06-30
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ PRODUITS INDUSTRIELS	2026-06-30
FINB BMO EQUIPONDERE SERVICES AUX COLLECTIVITES	2026-06-30
FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	2026-06-30
FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO INFRASTRUCTURES MONDIALES	2026-06-30
FINB BMO JAPON	2026-06-30
FINB BMO MOYENNE INDUSTRIELLE DOW JONES COUVERTE EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO MSCI CANADA D'ACTIONS SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
FINB BMO MSCI CANADA IMI À DIVIDENDES ÉLEVÉS	2026-06-30
FINB BMO MSCI CHINA D'ACTIONS SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
FINB BMO MSCI D'ACTIONS AMÉRICAINES ÉQUIPONDÉRÉES	2026-06-30
FINB BMO MSCI EAFE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FINB BMO MSCI EAFE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO MSCI EAFE D'ACTIONS SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
FINB BMO MSCI EAFE DE HAUTE QUALITÉ	2026-06-30
FINB BMO MSCI EAFE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS	2026-06-30
FINB BMO MSCI EUROPE DE HAUTE QUALITY COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO MSCI GLOBAL D'ACTIONS SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
FINB BMO MSCI INDIA D'ACTIONS SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
FINB BMO MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FINB BMO MSCI USA D'ACTIONS SÉLECTIONNÉES	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS À ESCOMPTE	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A COURT TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A LONG TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIETES A MOYEN TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE QUALITÉ À COURT TERME COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE HAUTE QUALITÉ	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À COURT TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À LONG TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À MOYEN TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A COURT TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A LONG TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS FEDERALES A MOYEN TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES A COURT TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS TOTALES	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS TOTALES AMÉRICAINES	2026-06-30
FINB BMO PETITES AURIFERES	2026-06-30
FINB BMO REVENU DE BANQUES CANADIENNES	2026-06-30
FINB BMO S&P 500	2026-06-30
FINB BMO S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO S&P SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À FAIBLE CAPITALISATION	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FINB BMO S&P SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À MOYENNE CAPITALISATION	2026-06-30
FINB BMO S&P/TSX 60	2026-06-30
FINB BMO S&P/TSX COMPOSÉ PLAFONNÉ	2026-06-30
FINB BMO TIPS À COURT TERME	2026-06-30
FINB BMO TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES CANADIENS	2026-06-30
FINB DE DIVIDENDES FIRST TRUST VALUE LINEMD (COUVERT EN DOLLARS CANADIENS)	2026-06-30
FINB DE REVENU MONDIAL GÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE FIRST TRUST	2026-06-30
FINB DU SECTEUR DE LA SANTÉ DES ÉTATS-UNIS ALPHADEXMC FIRST TRUST	2026-06-30
FINB DU SECTEUR DES PRODUITS INDUSTRIELS DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST	2026-06-30
FINB DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE DES ETATS-UNIS ALPHADEX FIRST TRUST	2026-06-30
FINB BMO COMMUNICATIONS MONDIALES	2026-06-30
FINB BMO ÉQUIPONDÉRÉ MÉTAUX DE BASE MONDIAUX, COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO MSCI AMÉRICAINES VALEUR	2026-06-30
FINB BMO MSCI CANADA VALEUR	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FINB BMO OBLIGATIONS À COURT TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE GOUVERNEMENTS	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE QUALITÉ À MOYEN TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE QUALITÉ À MOYEN TERME COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES À LONG TERME	2026-06-30
FINB BMO OBLIGATIONS PROVINCIALES À MOYEN TERME	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE COUVERT EN DOLLARS CANADIENS DE DIVIDENDES BONIFIÉS AMÉRICAINS TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE D'ACTIONS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE D'ACTIONS IMMOBILIÈRES MONDIALES TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE DE CROISSANCE D'ACTIONS MONDIALES TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE DE DIVIDENDES BONIFIÉS AMÉRICAINS TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE DE DIVIDENDES BONIFIÉS MONDIAUX TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB À GESTION ACTIVE DE REVENU MONDIAL TD	2026-06-30
FNB À GESTION ACTIVE D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT TD	2026-06-30
FNB À RENDEMENT FLEXIBLE CIBC (COUVERT EN $ CA)	2026-06-30
FNB ACTIF ACTIONS MONDIALES SÉLECTIONNÉES JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF AMÉRICAIN DE BASE JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF CROISSANCE AMÉRICAINE JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS AMÉRICAINES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS INTERNATIONAUX JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS MONDIALES PRODUCTIVES DE REVENU DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'INNOVATIONS ET DE PERTURBATIONS DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS À TRÈS COURT TERME DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES À ESCOMPTE DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS CANADIENNES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE QUALITÉ DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DYNAMIQUE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS TOTALES MONDIALES FRANKLIN	2026-06-30
FNB ACTIF D'OCCASIONS MINIÈRES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS AMÉRICAINES BNI	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS AMÉRICAINES DE REVENU À PRIME JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS INTERNATIONALES BNI	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS NASDAQ DE REVENU À PRIME JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES BNI	2026-06-30
FNB ACTIF D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF DE DIVIDENDES AMÉRICAINS DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF DE DIVIDENDES CANADIENS DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF DE DIVIDENDES MONDIAUX DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF DE REVENU AMÉRICAIN À TRÈS COURT TERME JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIF DE SERVICES FINANCIERS MONDIAUX DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MOYENNES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS À ESCOMPTE DYNAMIQUE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS À TAUX VARIABLE DE QUALITÉ CIBC	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS CROISÉES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE QUALITÉ CIBC	2026-06-30
FNB ACTIF D'OPTIONS COUVERTES À RENDEMENT AMÉLIORÉ DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF IMMOBILIER DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF INTERNATIONAL DE DIVIDENDES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF MARCHÉS ÉMERGENTS DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF MONDIAL AURIFÈRE DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF MONDIAL D'INFRASTRUCTURES DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF MULTI-CRYPTO DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF TACTIQUE D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE	2026-06-30
FNB ACTIF VALEUR AMÉRICAINE JPMORGAN	2026-06-30
FNB ACTIONS MONDIALES EVOVEST	2026-06-30
FNB ALLOCATION D'ACTIFS MIXTES AMÉLIORÉ HAMILTON	2026-06-30
FNB ALPHA INNOVATEURS MONDIAUX CI	2026-06-30
FNB ALPHA MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DE BONS DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS 20 ANS ET PLUS BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DE LINGOTS D'ARGENT BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DE LINGOTS D'OR BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DES SEMICONDUCTEURS BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN NASDAQ-100 BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN RUSSELL 2000 BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN S&P 500 BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF BAISSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN S&P/TSX 60 BETAPRO -3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DE BONS DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS 20 ANS ET PLUS BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DE LINGOTS D'ARGENT BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DE LINGOTS D'OR BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN DES SEMICONDUCTEURS BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN NASDAQ-100 BETAPRO 3X	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN RUSSELL 2000 BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN S&P 500 BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB ALTERNATIF HAUSSIER À EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN S&P/TSX 60 BETAPRO 3X	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ BANQUES CANADIENNES HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ DE DIVIDENDES AMÉRICAINS HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ DE DIVIDENDES CANADIENS HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ OPTIONS D'ACHAT COUVERTES CANADIENNES HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ OPTIONS D'ACHAT COUVERTES AMÉRICAINES HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ SERVICES PUBLICS HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DAYMAX(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ SOCIÉTÉS CANADIENNES DAYMAX(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ SOCIÉTÉS FINANCIÈRES CANADIENNES HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉLIORÉ TECHNOLOGIE DAYMAX(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB AMÉRICAIN À FAIBLE VOLATILITÉ Q TD	2026-06-30
FNB AVANTAGE MONDIAL MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB BETAPRO ARGENT BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO ARGENT HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BETAPRO BITCOIN INVERSE	2026-06-30
FNB BETAPRO CONTRATS À COURT TERME S&P 500 VIXMC	2026-06-30
FNB BETAPRO GAZ NATUREL BAISSIER QUOTIDIEN INVERSE AVEC EFFET DE LEVIER	2026-06-30
FNB BETAPRO GAZ NATUREL HAUSSIER QUOTIDIEN AVEC EFFET DE LEVIER	2026-06-30
FNB BETAPRO LINGOTS D'OR BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO LINGOTS D'OR HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BETAPRO NASDAQ-100 À RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE	2026-06-30
FNB BETAPRO NASDAQ-100® BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO NASDAQ-100® HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BETAPRO PÉTROLE BRUT BAISSIER QUOTIDIEN INVERSE AVEC EFFET DE LEVIER	2026-06-30
FNB BETAPRO PÉTROLE BRUT HAUSSIER QUOTIDIEN AVEC EFFET DE LEVIER	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P 500® À RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P 500® BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P 500® HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB BETAPRO S&P/TSX 60MC À RENDEMENT QUOTIDIEN INVERSE	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P/TSX 60MC BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P/TSX 60MC HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNÉ DE L'ÉNERGIEMC BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNÉ DE L'ÉNERGIEMC HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNÉ DE LA FINANCEMC BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO S&P/TSX INDICE PLAFONNÉ DE LA FINANCEMC HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BETAPRO SOCIÉTÉS AURIFÈRES CANADIENNES BAISSIER QUOTIDIEN -2X	2026-06-30
FNB BETAPRO SOCIÉTÉS AURIFÈRES CANADIENNES HAUSSIER QUOTIDIEN 2X	2026-06-30
FNB BLOOMBERG NUCLEAR POWER FIRST TRUST	2026-06-30
FNB BMO À RENDEMENT BONIFIÉ	2026-06-30
FNB BMO CANADIEN DE DIVIDENDES	2026-06-30
FNB BMO CIBLÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FNB BMO CONSERVATEUR	2026-06-30
FNB BMO CROISSANCE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES À FORTE CAPITALISATION AXÉ SUR LA VALEUR ET LA DISCIPLINE	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC TRANCHE PROTÉGÉE – AVRIL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC TRANCHE PROTÉGÉE – JANVIER COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC TRANCHE PROTÉGÉE – JUILLET COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES AXÉES SUR LE CAPITAL HUMAIN	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS CANADIENNES PLUS	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES À POSITIONS ACHETEUR ET VENDEUR	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC TRANCHE PROTÉGÉE - SÉRIE D'OCTOBRE	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS CANADIENNES À POSITIONS ACHETEUR ET VENDEUR	2026-06-30
FNB BMO DE CROISSANCE DES DIVIDENDES AMÉRICAINS	2026-06-30
FNB BMO DE GESTION DE TRÉSORERIE EN DOLLARS AMÉRICAINS	2026-06-30
FNB BMO DE PRODUITS DE BASE GÉNÉRAUX	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB BMO ÉCART SUR OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE LINGOTS D'OR	2026-06-30
FNB BMO ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
FNB BMO ÉQUILIBRÉ CANADIEN ET AMÉRICAIN DE BASE PLUS	2026-06-30
FNB BMO ESG ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
FNB BMO INTERNATIONALES DE DIVIDENDES	2026-06-30
FNB BMO LINGOTS D'OR COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO MARCHÉ+ D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FNB BMO MARCHÉ+ D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FNB BMO MARCHÉ+ D'ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
FNB BMO MARCHÉ+ D'ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB BMO MARCHÉ+ D'ACTIONS MONDIALES TOUS PAYS	2026-06-30
FNB BMO MSCI AMERICAINES DE HAUTE QUALITE	2026-06-30
FNB BMO MSCI MONDE DE HAUTE QUALITE	2026-06-30
FNB BMO OBLIGATIONS À ESCOMPTE À COURT TERME	2026-06-30
FNB BMO OBLIGATIONS À ESCOMPTE DE SOCIÉTÉS	2026-06-30
FNB BMO OBLIGATIONS À TRÈS COURT TERME	2026-06-30
FNB BMO RENDEMENT ÉLEVÉ À TAUX VARIABLE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB BMO REVENU MENSUEL	2026-06-30
FNB BMO TOUTES ACTIONS	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES D'ÉNERGIE	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUES CANADIENNES	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE DIVIDENDES ÉLEVÉS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE DIVIDENDES ÉLEVÉS DE SOCIÉTÉS EUROPÉENNES	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À DIVIDENDES ÉLEVÉS	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE TECHNOLOGIE	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUES AMÉRICAINES	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE LA SANTÉ	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE SOCIÉTÉS MONDIALES À DIVIDENDES ÉLEVÉS	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MOYENNE INDUSTRIELLE DOW JONES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB CANADIEN À FAIBLE VOLATILITÉ Q TD	2026-06-30
FNB CANADIEN DE PUISSANCE DU CAPITAL FIRST TRUST	2026-06-30
FNB CAPITAL GROUP SÉLECT ACTIONS INTERNATIONALES MC (CANADA)	2026-06-30
FNB CAPITAL GROUP SÉLECT ACTIONS MONDIALES MC (CANADA)	2026-06-30
FNB CAPITAL GROUP SÉLECT OBLIGATIONS MONDIALES MC (CANADA)	2026-06-30
FNB CAPITAL GROUP SÉLECT REVENU MULTISECTORIEL MC (CANADA)	2026-06-30
FNB CATÉGORIE REVENU D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR BANQUES CANADIENNES CI	2026-06-30
FNB CLOUD COMPUTING FIRST TRUST	2026-06-30
FNB CROISSANCE DES DIVIDENDES MONDIAUX MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN AOÛT VEST FIRST TRUST	2026-06-30
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN FÉVRIER VEST FIRST TRUST	2026-06-30
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN MAI VEST FIRST TRUST	2026-06-30
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN NOVEMBRE VEST FIRST TRUST	2026-06-30
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES TOUTES CAPITALISATIONS AVANTIS-CIBC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES ULTRAYIELD EVOLVE	2026-06-30
FNB D'ACTIONS CANADIENNES AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS CANADIENNES ULTRAYIELD EVOLVE	2026-06-30
FNB D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS DE VALEUR AMÉRICAINES À FAIBLE CAPITALISATION AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS DE VALEUR AMÉRICAINES À FORTE CAPITALISATION AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS DE VALEUR MONDIALES À FAIBLE CAPITALISATION AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS INTERNATIONALES AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB D'ETHERS DE BASE PURPOSE	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS À COURT TERME PLUS MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2028 TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2029 TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2030 TD	2026-06-30
FNB D'OCCASIONS FONDAMENTALES HUMILIS	2026-06-30
FNB D'OPTION D'ACHAT COUVERTE DE DIVIDENDE ÉLEVÉ AMÉRICAIN CIBC	2026-06-30
FNB D'OPTION D'ACHAT COUVERTE DE DIVIDENDE ÉLEVÉ CANADIEN CIBC	2026-06-30
FNB D'OPTION D'ACHAT COUVERTE DES BANQUES CANADIENNES CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS AMÉRICAINES À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION Q TD	2026-06-30
FNB D'ACTIONS INTERNATIONALES CIBC	2026-06-30
FNB D'ACTIONS MONDIALES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2026-06-30
FNB D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES CI	2026-06-30
FNB DE BITCOINS CI GALAXY	2026-06-30
FNB DE BITCOINS DE BASE PURPOSE	2026-06-30
FNB DE BITCOINS PURPOSE	2026-06-30
FNB DE CROISSANCE DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS HUMILIS	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB DE CROISSANCE MONDIAL CIBC	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES AMÉRICAIN À FAIBLE VOLATILITÉ QX CIBC	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES CANADIEN À FAIBLE VOLATILITÉ QX CIBC	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES CANADIENS Q TD	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES D'ACTIONS AMÉRICAINES MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES DU SECTEUR DE L'INNOVATION MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES DU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES MONDIALES MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES DU SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ MIDDLEFIELD	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES INTERNATIONAL À FAIBLE VOLATILITÉ QX CIBC	2026-06-30
FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX Q TD	2026-06-30
FNB DE FONDS DE FNB AVEC MARGE DE PROTECTION VEST FIRST TRUST (CANADA)	2026-06-30
FNB DE FPI CANADIENNES CI	2026-06-30
FNB DE GESTION DE LA TRÉSORERIE AMÉRICAINE TD	2026-06-30
FNB DE GESTION DE LA TRÉSORERIE TD	2026-06-30
FNB DE GESTION DE TRÉSORERIE PLUS CIBC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB DE GESTION DE TRÉSORERIE PLUS EN DOLLARS AMÉRICAINS CIBC	2026-06-30
FNB DE LINGOTS D'OR CI	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF TOUTES ACTIONS AVANTIS-CIBC	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE CROISSANCE CI	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE CI	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE REVENU ÉQUILIBRÉ CI	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF EN ACTIONS CI	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF ÉQUILIBRÉ CI	2026-06-30
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF PRUDENT CI	2026-06-30
FNB DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS BNI	2026-06-30
FNB DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES BNI	2026-06-30
FNB DE TITRES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAUX CI	2026-06-30
FNB DÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ PURPOSE	2026-06-30
FNB D'EPARGNE A INTERETE CI	2026-06-30
FNB D'ETHEREUM CI GALAXY	2026-06-30
FNB DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ACTIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB DÉVELOPPEMENT DURABLE D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME BNI	2026-06-30
FNB DÉVELOPPEMENT DURABLE D'OBLIGATIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FNB DÉVELOPPEMENT DURABLE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FNB DÉVELOPPEMENT DURABLES D'ACTIONS MONDIALES BNI	2026-06-30
FNB D'INVESTISSEMENTS ALTERNATIFS LIQUIDES BNI	2026-06-30
FNB D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS MONDIAUX BNI	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ BNI	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES CANADIENNES CI	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À LONG TERME TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS À COURT TERME SÉLECT TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À COURT TERME SÉLECT TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES NORD-AMÉRICAINES AMÉLIORÉES CI	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS FÉDÉRALES CANADIENNES À LONG TERME TD	2026-06-30
FNB D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES AMÉLIORÉES CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CANADIENNES À LONG TERME CIBC	2026-06-30
FNB DOW JONES INTERNET FIRST TRUST	2026-06-30
FNB ÉNERGIE MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB FIRST TRUST D'ACTIONS À POSITIONS ACHETEUR/VENDEUR	2026-06-30
FNB FIRST TRUST JFL ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
FNB FIRST TRUST JFL REVENU FIXE DE BASE PLUS	2026-06-30
FNB FIRST TRUST PRÊTS DE RANG SUPÉRIEUR (COUVERT EN DOLLARS CANADIENS)	2026-06-30
FNB FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF ACTIONS PRIVILÉGIÉES	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF DIVIDENDES CANADIENS	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF DIVIDENDES MONDIAUX	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS CANADIENNES	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ À TRÈS COURT TERME	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS HYBRIDES ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB GLOBAL X ACTIF OBLIGATIONS MUNICIPALES CANADIENNES	2026-06-30
FNB GLOBAL X ACTIF REVENU FIXE MONDIAL	2026-06-30
FNB GLOBAL X ARGENT	2026-06-30
FNB GLOBAL X BONS DU TRÉSOR 0 À 3 MOIS	2026-06-30
FNB GLOBAL X BONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN 0 À 3 MOIS	2026-06-30
FNB GLOBAL X COMPTE MAXIMISEUR D'ESPÈCES EN $ US EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X COMPTE MAXIMISEUR D'ESPÈCES EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X CROISSANCE OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE RÉPARTITION DE L'ACTIF	2026-06-30
FNB GLOBAL X CROISSANCE RÉPARTITION DE L'ACTIF	2026-06-30
FNB GLOBAL X DOLLAR AMÉRICAIN	2026-06-30
FNB GLOBAL X ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ $ US	2026-06-30
FNB GLOBAL X GAZ NATUREL	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE À DIVIDENDES ÉLEVÉS CANADIENS EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE CHEFS DE FILE MONDIAUX EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X INDICE COMPOSÉ PLAFONNÉ S&P/TSX EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE D'ACTIONS CANADIENNES INOVESTOR	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE D'ACTIONS DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS INTERNATIONAUX EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES ÉCHELONNÉES EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE D'ASSURANCES CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE D'INFRASTRUCTURES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE BANQUES À PONDÉRATION ÉGALE ET À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE BANQUES AMÉRICAINES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE BANQUES CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE BANQUES CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE FPI CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE FPI CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X INDICE DE PÉTROLE ET GAZ CANADIENS À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE PIPELINES CANADIENS À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE PRODUCTEURS D'OR	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE PRODUITS COMESTIBLES ET ESSENTIELS AMÉRICAINS À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE PRODUITS COMESTIBLES ET ESSENTIELS CANADIENS À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE ROBOTIQUE ET D'IA	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE SEMICONDUCTEURS ET D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE SERVICES PUBLICS CANADIENS À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE SOCIÉTÉS À GRANDE CAPITALISATION AMÉRICAINES EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE SOINS DE SANTÉ MONDIAUX À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DES PRODUCTEURS DE CUIVRE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE DES PRODUCTEURS DE LITHIUM	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE EUROPE 50 EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X INDICE HANG SENG TECH CHINE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE INDE NIFTY 50	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET TECHNOLOGIE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE MARIJUANA SCIENCES DE LA VIE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE MÉGADONNÉES ET MATÉRIEL	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE MSCI EAFE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE NASDAQ-100	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE NASDAQ-100 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE NASDAQ-100 EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE NYSE 100	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN 1 3 ANS	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN 20 ANS ET PLUS	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN DE 7 À 10 ANS EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE RUSSELL 2000	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P 500	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X INDICE S&P 500 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P 500 COUVERT EN DOLLARS CANADIENS EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P 500 EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P/TSX 60	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P/TSX 60 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P/TSX 60 EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P/TSX PLAFONNÉ ÉNERGIE EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE S&P/TSX PLAFONNÉ FINANCE EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE TECHNOLOGIES DE DÉFENSE	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE TOP 10 D'ACTIONS DE VALEUR SÛRE EN INNOVATION	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE UNIVERS OBLIGATIONS CANADIENNES SÉLECTIONNÉES EN CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X INDICE URANIUM	2026-06-30
FNB GLOBAL X OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES À COURT TERME À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30
FNB GLOBAL X OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES À LONG TERME À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES À MOYEN TERME À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES ARGENT	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES BITCOIN	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES BITCOIN À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES D'ACTIONS CANADIENNES DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES D'ACTIONS CANADIENNES DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES D'ACTIONS DE PRODUCTEURS D'OR	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES D'ACTIONS DE PRODUCTEURS D'OR À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES D'ACTIONS DE PRODUCTEURS DE CUIVRE	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUES CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE BANQUES CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE ET À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE RÉPARTITION TOUTES ACTIONS DE L'ACTIF	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES À PONDÉRATION ÉGALE ET À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MSCI EAFE	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MSCI EAFE À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES NASDAQ-100	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES NASDAQ-100 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES RUSSELL 2000	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES RUSSELL 2000 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES S&P 500	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES S&P 500 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES S&P/TSX 60	2026-06-30
FNB GLOBAL X OPTIONS D'ACHAT COUVERTES S&P/TSX 60 À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X OR	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB GLOBAL X PÉTROLE BRUT	2026-06-30
FNB GLOBAL X RÉPARTITION CONSERVATRICE DE L'ACTIF	2026-06-30
FNB GLOBAL X RÉPARTITION DE L'ACTIF TOUTES ACTIONS	2026-06-30
FNB GLOBAL X RÉPARTITION DE L'ACTIF TOUTES ACTIONS - OPTIONS D'ACHAT COUVERTES À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X RÉPARTITION DE L'ACTIF TOUTES ACTIONS À RENDEMENT AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB GLOBAL X RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DE L'ACTIF	2026-06-30
FNB GLOBAL X REVENU SUR L'OR	2026-06-30
FNB GLOBAL X ROTATION SAISONNIÈRE	2026-06-30
FNB GLOBAL X TITRES DU TRÉSOR AMÉRICAIN À COURT TERME À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30
FNB GLOBAL X TITRES DU TRÉSOR AMÉRICAIN À LONG TERME À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30
FNB GLOBAL X TITRES DU TRÉSOR AMÉRICAIN À MOYEN TERME À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ ALPHABET	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ AMD	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ BLOCK	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ BROADCOM	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ COINBASE	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ COSTCO	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ CROWDSTRIKE	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ JNJ	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ JPHE	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ META	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ NETFLIX	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ NOVO	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ ORACLE	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ PALANTIR	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ REDDIT	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ ROBINHOOD	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ SOFI	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ STRATEGY INC.	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ AMÉLIORÉ TESLA	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ COINBASE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB HARVEST D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ STRATEGY INC.	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB HARVEST D'ACTIONS DE PARTICIPATION À REVENU ÉLEVÉ	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ BITCOIN	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ LEADERS DES SERVICES PUBLICS	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ LEADERS DES TECHNOLOGIES	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU AMÉLIORÉ LEADERS DU BITCOIN	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU ET DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU ET DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DE L'ÉNERGIE	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DE L'INDUSTRIE	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DES ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DES DIVIDENDES CANADIENS	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DES FPI	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DES SERVICES PUBLICS	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB HARVEST DE REVENU LEADERS DES TECHNOLOGIES	2026-06-30
FNB HARVEST DE REVENU VOYAGES ET LOISIRS	2026-06-30
FNB HARVEST DES BONS DU TRÉSOR CANADIENS	2026-06-30
FNB HARVEST DIVERSIFIÉ D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ	2026-06-30
FNB HARVEST DIVERSIFIÉ DE REVENU D'ACTIONS	2026-06-30
FNB HARVEST DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL	2026-06-30
FNB HARVEST RENDEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB HARVEST RENDEMENT SUPÉRIEUR DES BANQUES CANADIENNES	2026-06-30
FNB HARVEST RENDEMENT SUPÉRIEUR DES OBLIGATIONS DU TRÉSOR DE 7 À 10 ANS	2026-06-30
FNB HARVEST RENDEMENT SUPÉRIEUR DU TRÉSOR	2026-06-30
FNB INDICE 1000 É.-U. CI	2026-06-30
FNB INDICE 500 É.-U. CI	2026-06-30
FNB INDICE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES SOINS DE SANTÉ CI	2026-06-30
FNB INDICE D'ACTIONS EUROPÉENNES COUVERT CI	2026-06-30
FNB INDICE D'ACTIONS JAPONAISES CI	2026-06-30
FNB INDICE D'ACTIONS CANADIENNES CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES AMÉRICAINS DE QUALITÉ CI	2026-06-30
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES CANADIENS DE QUALITÉ CI	2026-06-30
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES INTERNATIONAUX DE QUALITÉ CI	2026-06-30
FNB INDICE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES SUR TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ CI	2026-06-30
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2026-06-30
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À MOYENNE CAPITALISATION CI	2026-06-30
FNB INDICE DES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES COUPONS DÉTACHÉS ÉCHELONNÉES 1-5 ANS CI	2026-06-30
FNB INDICE DES OBLIGATIONS INDEXÉES SUR L'INFLATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN (COUVERT EN $ CA) CI	2026-06-30
FNB INDICE DES OBLIGATIONS TOTALES À COURT TERME DU CANADA CI	2026-06-30
FNB INDICE DES OBLIGATIONS TOTALES DU CANADA CI	2026-06-30
FNB INDICE MORNINGSTAR BANQUE NATIONALE QUÉBEC CI	2026-06-30
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA ÉLAN CI	2026-06-30
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA VALEUR CI	2026-06-30
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL ÉLAN CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL VALEUR CI	2026-06-30
FNB INDICIEL AMÉRICAIN À DIVIDENDE ÉLEVÉ (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL AMÉRICAIN À DIVIDENDE ÉLEVÉ VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL AMÉRICAIN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL AMÉRICAIN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL AMÉRICAIN FAIBLE VOLATILITÉ À LA BAISSE CI	2026-06-30
FNB INDICIEL CHAÎNE DE BLOCS CI GALAXY	2026-06-30
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS D'ACTIONS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS D'ACTIONS INTERNATIONALES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL COUVERT EN DOLLARS CANADIENS DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES TECHNOLOGIES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL D’ACTIONS AMÉRICAINES SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D’ACTIONS CANADIENNES À GRANDE CAPITALISATION SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D’ACTIONS INTERNATIONALES SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D’ACTIONS MSCI CANADA CIBC	2026-06-30
FNB INDICIEL D’ACTIONS MSCI EAEO CIBC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB INDICIEL D'ACTIONS MSCI ÉTATS-UNIS CIBC	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS MSCI ÉTATS-UNIS CIBC (COUVERT EN $ CA)	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS CIBC	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME CIBC	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS AMÉRICAINES À INVESTISSEMENT RESPONSABLE SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES À INVESTISSEMENT RESPONSABLE SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES À INVESTISSEMENT RESPONSABLE SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES SOINS DE SANTÉ TD	2026-06-30
FNB INDICIEL DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES TECHNOLOGIES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS HORS AMÉRIQUE DU NORD VANGUARD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB INDICIEL DE DIVIDENDES AMÉRICAINS HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30
FNB INDICIEL DE DIVIDENDES CANADIENS HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30
FNB INDICIEL DE DIVIDENDES DE BANQUES CANADIENNES TD	2026-06-30
FNB INDICIEL DES SIX GRANDES BANQUES CANADIENNES ULTRAYIELD EVOLVE	2026-06-30
FNB INDICIEL D'INNOVATEURS DE TECHNOLOGIE MONDIALE TD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À INVESTISSEMENT RESPONSABLE SCOTIA	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À LONG TERME VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES GOUVERNEMENTALES À TRÈS COURT TERME VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES GOUVERNEMENTALES VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À COURT TERME VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES AMÉRICAINES (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES CANADIENNES TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES CANADIENNES VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES MONDIALES (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS TOTALES MONDIALES HORS ÉTATS-UNIS (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL ÉNERGIE PROPRE CIBC	2026-06-30
FNB INDICIEL ÉQUIPONDÉRÉ - BANQUES AUSTRALIENNES HAMILTON	2026-06-30
FNB INDICIEL ÉQUIPONDÉRÉ - BANQUES CANADIENNES HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30
FNB INDICIEL FORALL ACTIONS AMÉRICAINES À COMPOSANTE FONDAMENTALE ET PLUS	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE CANADA TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE CANADA VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE CANADIEN À DIVIDENDE ÉLEVÉ VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE FPI CANADIEN PLAFONNÉ VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS ASIE-PACIFIQUE TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EUROPE TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS HORS AMÉRIQUE DU NORD À DIVIDENDE ÉLEVÉ VANGUARD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS AMÉRIQUE DU NORD (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS AMÉRIQUE DU NORD VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS ÉTATS-UNIS (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS DÉVELOPPÉS TOUTES CAPITALISATIONS HORS ÉTATS-UNIS VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MARCHÉS ÉMERGENTS TOUTES CAPITALISATIONS VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL FTSE MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS HORS CANADA VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL MOMENTUM AMÉLIORÉ AMÉRICAIN CI	2026-06-30
FNB INDICIEL MORNINGSTAR MARCHÉ TOTAL AMÉRICAIN (COUVERT EN $ CA) VANGUARD (FORMERLY "FNB INDICIEL AMÉRICAIN MARCHÉ TOTAL (COUVERT EN $ CA) VANGUARD")	2026-06-30
FNB INDICIEL MORNINGSTAR MARCHÉ TOTAL AMÉRICAIN VANGUARD (FORMERLY "FNB INDICIEL AMÉRICAIN MARCHÉ TOTAL VANGUARD")	2026-06-30
FNB INDICIEL MSCI MONDE INCIDENCE ESG CI	2026-06-30
FNB INDICIEL MULTIFACTORIEL AMÉRICAIN À GRANDE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30
FNB INDICIEL MULTIFACTORIEL AMÉRICAIN À MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB INDICIEL MULTIFACTORIEL AMÉRICAIN À PETITE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30
FNB INDICIEL MULTIFACTORIEL CANADIEN À GRANDE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30
FNB INDICIEL MULTIFACTORIEL CANADIEN À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30
FNB INDICIEL MULTIFACTORIEL INTERNATIONAL DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MANUVIE	2026-06-30
FNB INDICIEL MULTIFACTORIELDES MARCHÉS ÉMERGENTS MANUVIE	2026-06-30
FNB INDICIEL OBLIGATAIRE CANADIEN CIBC	2026-06-30
FNB INDICIEL OBLIGATAIRE MONDIAL SAUF CANADA CIBC (COUVERT EN $ CA)	2026-06-30
FNB INDICIEL RETOUR À LA MOYENNE - BANQUES CANADIENNES HAMILTON	2026-06-30
FNB INDICIEL S&P 500 (COUVERT EN $ CA) VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL S&P 500 VANGUARD	2026-06-30
FNB INDICIEL S&P CHINA 500 ICBCUBS CI	2026-06-30
FNB INDICIEL SÉCURITÉ NUMÉRIQUE CI	2026-06-30
FNB INDICIEL SERVICES PUBLICS HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30
FNB INDICIEL TECHNOLOGIE AMÉRICAINE HAMILTON CHAMPIONS(MC)	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB INDXX NEXTG FIRST TRUST	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'ACTIONS À RENDEMENT AMÉLIORÉ MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'ACTIONS AMÉRICAINES À RENDEMENT AMÉLIORÉ MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'OBLIGATIONS À RENDEMENT AMÉLIORÉ MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'ACTIONS DÉFENSIVES AMÉRICAINES MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'ACTIONS DÉFENSIVES INTERNATIONALES MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'ACTIONS DÉFENSIVES MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX DE DIVIDENDES AMÉRICAINS MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX DE DIVIDENDES INTERNATIONAUX MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX DE DIVIDENDES MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'OBLIGATIONS À COURT TERME MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'OBLIGATIONS DE BASE MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MANUVIE	2026-06-30
FNB INGÉNIEUX D'OBLIGATIONS MONDIALES MANUVIE	2026-06-30
FNB INTERNATIONAL À FAIBLE VOLATILITÉ Q TD	2026-06-30
FNB INTERNATIONAL DE PUISSANCE DU CAPITAL FIRST TRUST	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2026-06-30
FNB MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2026-06-30
FNB MEGALONG (3X) BANQUES CANADIENNES ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGALONG (3X) NASDAQ-100MD ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGALONG (3X) S&P 500MD ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGALONG (3X) SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE SEMI-CONDUCTEURS ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGALONG (3X) SOCIÉTÉS AURIFÈRES CANADIENNES ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER	2026-06-30
FNB MEGASHORT (-3X) NASDAQ-100MD ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGASHORT (-3X) S&P 500MD ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGASHORT (-3X) SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE SEMI-CONDUCTEURS ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MEGASHORT (-3X) SOCIÉTÉS AURIFÈRES CANADIENNES ALTERNATIF, EFFET DE LEVIER QUOTIDIEN	2026-06-30
FNB MONDIAL CROISSANCE FORSTRONG	2026-06-30
FNB MONDIAL ÉQUILIBRÉ FORSTRONG	2026-06-30
FNB MONDIAL REVENUS FORSTRONG	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB MORNINGSTAR DIVIDEND LEADERS FIRST TRUST (COUVERT EN DOLLARS CANADIENS)	2026-06-30
FNB MULTI-CRYPTO ESSENTIEL CI GALAXY	2026-06-30
FNB MULTIFACTORIEL MONDIAL Q TD	2026-06-30
FNB NASDAQ CYBERSECURITY FIRST TRUST	2026-06-30
FNB NASDAQMD CLEAN EDGEMD GREEN ENERGY FIRST TRUST	2026-06-30
FNB NAVIGATEUR MULTI-CRYPTO CI GALAXY	2026-06-30
FNB NINEPOINT CORESHARES CONSTELLATION SOFTWARE	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES ALPHABET	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES BANQUE ROYALE	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES BARRICK	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES BCE	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES CAMECO	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES CANADIAN NATURAL RESOURCES	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES CANADIEN AMÉLIORÉ	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES CELESTICA	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES CN	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES CONSTELLATION SOFTWARE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB NINEPOINT HIGHSHARES ENBRIDGE	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES INTEL	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES KINROSS GOLD	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES NVIDIA	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES PALANTIR	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES SHOPIFY	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES SUNCOR	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES TD	2026-06-30
FNB NINEPOINT HIGHSHARES TESLA	2026-06-30
FNB NYSE ARCA BIOTECHNOLOGY FIRST TRUST	2026-06-30
FNB OBLIGATIONS AMÉRICAINES MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR OBLIGATIONS TOTALES AMÉRICAINES CI	2026-06-30
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR COMPAGNIES D'ASSURANCES AMÉRICAINES ET CANADIENNES CI	2026-06-30
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DE LA SANTÉ CI	2026-06-30
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DE L'ÉNERGIE CI	2026-06-30
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DE L'OR+ CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DES SERVICES PUBLICS CI	2026-06-30
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GÉANTS DES TECHNOLOGIES CI	2026-06-30
FNB PRODUCTEUR D'OR MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB REGISTRE DE TRANSACTIONS ET PROCESSUS NOVATEURS INDXX FIRST TRUST	2026-06-30
FNB RENDEMENT PRIME ACTIF MOAT	2026-06-30
FNB RETURN STACKED® STRATÉGIES ÉQUILIBRÉE MONDIALE ET MACRO	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) AAPL	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) AMZN	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) BARRICK	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) CAMECO	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) CDN NATURAL RESOURCES	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) COIN	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) CONSTELLATION SOFTWARE	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) GOOGL	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) MSFT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB SAVVYLONG (2X) MSTR	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) NVDA	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) SHOPIFY	2026-06-30
FNB SAVVYLONG (2X) TSLA	2026-06-30
FNB SAVVYLONG 2X LIÉ AUX ACTIONS DE LA BNC (NA)	2026-06-30
FNB SAVVYLONG 2X LIÉ AUX ACTIONS DE LA CIBC (CM)	2026-06-30
FNB SAVVYLONG 2X LIÉ AUX ACTIONS DE LA RBC (RY)	2026-06-30
FNB SAVVYLONG 2X LIÉ AUX ACTIONS DE LA TDB (TD)	2026-06-30
FNB SAVVYLONG À LEVIER SUR GAZ NATUREL	2026-06-30
FNB SAVVYLONG À LEVIER SUR PÉTROLE BRUT	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT (-2X) COIN	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT (-2X) MSTR	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT (-2X) NVDA	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT (-2X) SHOPIFY	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT (-2X) TSLA	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT À LEVIER SUR GAZ NATUREL	2026-06-30
FNB SAVVYSHORT À LEVIER SUR PÉTROLE BRUT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB SECTEUR FINANCIER MONDIAL CI	2026-06-30
FNB SERVICES PUBLICS MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC)	2026-06-30
FNB SMID CAP RISING DIVIDEND ACHIEVERS FIRST TRUST	2026-06-30
FNB SMID RISING DIVIDEND ACHIEVERS TARGET INCOME VEST FIRST TRUST	2026-06-30
FNB SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB SOCIÉTÉS FINANCIÈRES AMÉRICAINES À MOYENNE CAPITALISATION HAMILTON	2026-06-30
FNB SOCIÉTÉS FINANCIÈRES AMÉRICAINES MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB SOCIÉTÉS FINANCIÈRES CANADIENNES MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB SOCIÉTÉS FINANCIÈRES MONDIALES HAMILTON	2026-06-30
FNB SOINS DE SANTÉ MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB SOLANA CI GALAXY	2026-06-30
FNB SOLANA EVOLVE	2026-06-30
FNB SOLANA PURPOSE	2026-06-30
FNB TECHNOLOGIE MAXIMISEUR DE RENDEMENT(MC) HAMILTON	2026-06-30
FNB TRADING CENTRAL INDICE QUANT 50 CANADA	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB TRADING CENTRAL INDICE QUANT 50 ETATS-UNIS	2026-06-30
FNB TRADING CENTRAL INDICE QUANT 50 EUROPE	2026-06-30
FNB TRADING CENTRAL INDICE QUANT 50 MONDE	2026-06-30
FNB XRP EVOLVE	2026-06-30
FNB XRP PURPOSE	2026-06-30
FNB BMO AMÉRICAIN DE DIVIDENDES	2026-06-30
FNB BMO AMÉRICAIN DE DIVIDENDES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS À FAIBLE VOLATILITÉ	2026-06-30
FNB BMO D'ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO INTERNATIONALES DE DIVIDENDES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO OBLIGATIONS AMÉRICAINES À TRÈS COURT TERME	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE DIVIDENDES ÉLEVÉS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES DE DIVIDENDES ÉLEVÉS DE SOCIÉTÉS EUROPÉENNES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FNB BMO VENTE D'OPTIONS DE VENTE DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	2026-06-30
FNB BMO VENTE D'OPTIONS DE VENTE DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES COUVERT EN DOLLARS CANADIENS	2026-06-30
FNBACTIF DE TITRES À TAUX VARIABLE LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FNBACTIF DE TRÉSORERIE DE SOCIÉTÉS LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FOCUS GRAPHITE INC.	2026-06-30
FOCUS INDUSTRIAL UK CORP. I	2026-06-30
FONDS À FAIBLE VOLATILITÉ CANADIEN TD	2026-06-30
FONDS A PETITE CAPITALISATION BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS À RENDEMENT DIVERSIFIÉ CANADIEN TD	2026-06-30
FONDS À REVENU ÉLEVÉ PURPOSE	2026-06-30
FONDS À REVENU MENSEL CIBC	2026-06-30
FONDS À REVENU MENSUEL ÉLEVÉ AMÉRICAIN MANUVIE	2026-06-30
FONDS À REVENU MENSUEL ÉLEVÉ MANUVIE	2026-06-30
FONDS À REVENU MENSUEL ÉLEVÉ MONDIAL MANUVIE	2026-06-30
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE	2026-06-30
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE MANUVIE	2026-06-30
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE PLUS MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS ACTIF ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES EVOLVE	2026-06-30
FONDS ACTIF D'ACTIONS AMÉRICAINES BNI	2026-06-30
FONDS ACTIF D'ACTIONS MONDIALES BNI	2026-06-30
FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ	2026-06-30
FONDS ACTIONS INTERNATIONALES FMOQ	2026-06-30
FONDS ACTIONS MONDIALES DE BASE MANUVIE	2026-06-30
FONDS ALPHA D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FONDS ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS ALPHA DISCIPLINÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES TD (MC)	2026-06-30
FONDS ALPHA DISCIPLINÉ D'ACTIONS MONDIALES TD (MC)	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF (130/30) D'ACTIONS ACHETEUR/VENDEUR PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF À POSITIONS ACHETEUR ET VENDEUR CI FORGE FIRST	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF A RENDEMENT ABSOLU PENDER	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF ALPHA MULTI STRATÉGIES PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF ARROW ACHETEUR/VENDEUR	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS ALTERNATIF ARROW EC AVANTAGE ACTIONS	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF ARROW EC AVANTAGE REVENU	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF ARROW MULTI-ACTIFS MONDIAUX	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF ARROW OCCASIONS	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF CONSERVATEUR CI FORGE FIRST	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ACTIONS ACHETEUR/VENDEUR PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ACTIONS DE RENDEMENT SUPÉRIEUR CI	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ACTIONS MARCHÉ NEUTRE PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ACTIONS SÉLECT PENDER	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ARBITRAGE PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ARBITRAGE PLUS PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS DE CRÉDIT CI	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS DE CRÉDIT RP	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS LIÉES AU CRÉDIT PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS ALTERNATIF D'ARBITRAGE PENDER	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'ARBITRAGE PLUS PENDER	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE MONDIALE CI MUNRO	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE MULTISTRATÉGIE PENDER	2027-06-30
FONDS ALTERNATIF DE GESTION DU RISQUE TD	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE PRODUITS DE BASE LONG/COURT TD	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE PRODUITS DE BASE TD	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE RENDEMENT AMÉLIORÉ CI MARRET	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE REVENU ACHETEUR/VENDEUR PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE REVENU D'ACTIONS WARATAH	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE REVENU MULTISTRATÉGIE PENDER	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE SITUATIONS SPÉCIALES PENDER	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF DE TITRES DE CRÉDIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OBLICATIONS MONDIALES RP	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ABSOLU CI MARRET	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS DIVERSIFIÉES CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS NORD-AMÉRICAINES CI	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF EHP SÉLECT	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF EHP STRATÉGIES ALPHA	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF MULTI STRATÉGIES PICTON	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF MULTISTRATÉGIE CI	2026-06-30
FONDS ALTERNATIF WAVEFRONT QUATRE SAISONS	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN À FAIBLE VOLATILITÉ TD	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION PEMBROKE LYSANDER	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN À RENDEMENT ÉLEVÉ FRANKLIN BRANDYWINE (AUPARAVANT FONDS DE REVENU ÉLEVÉ FRANKLIN)	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN DE CROISSANCE DE DIVIDENDES TD	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN DE RÉINVESTISSEMENT DU CAPITAL TD	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN DE REVENU MENSUEL FRANKLIN	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN DE REVENU MENSUEL TD	2026-06-30
FONDS AMÉRICAIN DE REVENU MENSUEL TD - $ CA	2026-06-30
FONDS ASIE-PACIFIQUE CIBC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS AURIFÈRE ET DE MINÉRAUX PRÉCIEUX NINEPOINT	2026-06-30
FONDS BONS DU TRÉSOR CANADIEN CIBC	2026-06-30
FONDS CANADIEN À FAIBLE VOLATILITÉ TD	2026-06-30
FONDS CANADIEN CI AIMVEST	2026-06-30
FONDS CANADIEN D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES PURPOSE	2026-06-30
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS CANADIEN DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS DE REVENU MENSUEL ET DE CROISSANCE FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS CIBC	2026-06-30
FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS AMÉRICAINES (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS INTERNATIONALES (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS MONDIALES (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP CIBLÉ ACTIONS CANADIENNES (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP ÉQUILIBRÉ MONDIALMS (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN (CANADA)	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS CAPITAL GROUP OBLIGATIONS MONDIALES (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP OCCASIONS TOTALES MARCHÉS ÉMERGENTS (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP REVENU FIXE ESSENTIEL PLUS CANADIEN (CANADA)	2026-06-30
FONDS CAPITAL GROUP REVENU MULTISECTORIEL (CANADA)	2026-06-30
FONDS CHINOIS REVENU ET CROISSANCE TD	2026-06-30
FONDS CIBLÉ DE DIVIDENDES MONDIAUX NINEPOINT	2026-06-30
FONDS COMBINÉ DE DIVIDENDES STRATÉGIQUE MANUVIE	2026-06-30
FONDS COMBINÉ FNB INGÉNIEUX ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES MANUVIE	2026-06-30
FONDS COMMUN D'ACTIONS À REVENU ÉLEVÉ IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN D'ACTIONS CANADIENNES IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN D'ACTIONS INTERNATIONALES IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN D'ACTIONS OUTRE-MER IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN D'ACTIONS US IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN DE REVENU DIVERSIFIÉ CANADIEN IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN DE REVENUE D'ACTIONS MONDIALES IMPÉRIAL	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS À COURT TERME IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS CANADIENNES IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN ÉCONOMIES ÉMERGENTES IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMMUN MARCHÉ MONÉTAIRE IMPÉRIAL	2026-06-30
FONDS COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ	2026-06-30
FONDS CONCENTRÉ D'ACTIONS CANADIENNES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS CONCENTRÉ D'ACTIONS INTERNATIONALES TD	2026-06-30
FONDS CONCENTRE D'ACTIONS AMERICAINES TD	2026-06-30
FONDS CONCENTRÉ D'ACTIONS MONDIALES TD	2026-06-30
FONDS CONCENTRÉ PEMBROKE	2026-06-30
FONDS CONSERVATEUR ACTIF PURPOSE	2026-06-30
FONDS CROISSANCE ACTIF PURPOSE	2026-06-30
FONDS CROISSANCE QUÉBEC BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION PENDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES BIBLIQUEMENT FONDÉ CAPSTONE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE BASE GUARDIAN I³	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE RECHERCHE TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADA PLUS FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS D'ACTIONS CANADA PLUS FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ SMARTBETA BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION TRIASIMA LYSANDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BIBLIQUEMENT FONDÉ CAPSTONE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES CANSO LYSANDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE DIVERSIFIÉES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS D'ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI AIMVEST	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS PEMBROKE LYSANDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ENTIÈREMENT CANADIENNES LYSANDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES AMÉRICAINES FRANKLIN	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES MONDIALES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS EUROPÉENNES INVESCO	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INCIDENCE ÉLEVÉE GENUS	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE GUARDIAN I³	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE RECHERCHE TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES À FAIBLE VOLATILITÉ SMARTBETA BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION PENDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES DE BASE GUARDIAN I³	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES DE RECHERCHE TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES FONDAMENTALES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES FONDAMENTALES MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES SANS RESTRICTION FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'ACTIONS MONDIALES DURABLES FRANKLIN MARTIN CURRIE)	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES SMARTDATA BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS NORD-AMÉRICAINES TACTIQUES HUMILIS	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS PUR CANADA CI AIMVEST	2026-06-30
FONDS D'ARBITRAGE ACCELERATE	2026-06-30
FONDS D'ÉVOLUTION MINIÈRE NINEPOINT (AUPARAVANT FONDS RESSOURCES NINEPOINT)	2026-06-30
FONDS D'INNOVATION EN TECHNOLOGIE CIBC (AUPARAVANT LE FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE CIBC)	2026-06-30
FONDS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EVOLVE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME PLUS MIDDLEFIELD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À COURTE DURÉE GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBJECTIF 2028 RP	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ABSOLU CC&L	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS À DURATION COURTE FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES À TRÈS COURT TERME FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS À DURATION TRÈS COURTE FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PLUS FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2026 OBLIGUARD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2027 OBLIGUARD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2028 OBLIGUARD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ 2029 OBLIGUARD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ ÉCHELONNÉES 1-3 ANS OBLIGUARD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2028 BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2029 BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2030 BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2031 BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2028 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2029 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2030 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2031 TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE PREMIÈRE QUALITÉ GUARDIAN	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS VALEUR AMÉRICAIN CANSO LYSANDER	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À LONG TERME TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PLUS MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS FÉDÉRALES CANADIENNES À LONG TERME TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CANADIENNES FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CANADIENNES FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES INVESCO	2026-06-30
FONDS D'ACHATS PÉRIODIQUES MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES À MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES BRANDES	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES CIBC	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ GQG PARTNERS	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES SMARTDATA BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES TOUTES CAPITALISATIONS EN DOLLARS US MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS AMÉRICAINES TOUTES CAPITALIZATIONS MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ARGENTIFÈRES NINEPOINT	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES BRANDES	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES CIBC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE BNI	2026-06-30
FONDS DACTIONS CANADIENNES FONDAMENTAL BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SIONNA	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DE GRANDES SOCIÉTÉS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS DIVERSIFIÉ BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DE REVENU ET DE CROISSANCE CC&L	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS DE QUALITÉ GQG PARTNERS	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES AMERICAINES DURABLES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES CANADIENNES DURABLES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES CANADIENNES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES DES MARCHÉS ÉMERGENTS FRANKLIN	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES INTERNATIONALES DURABLES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS ESSENTIELLES INTERNATIONALES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS EUROPÉENNES CIBC	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS FONDAMENTAL MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS GLOBALES À PETITE CAPITALISATION BRANDES	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS GLOBALES BRANDES	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES BRANDES	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES CIBC	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE QUALITÉ GQG PARTNERS	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES SMARTDATA BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS LYSANDER-PATIENT CAPITAL	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS MONDIALES DE QUALITÉ GQG PARTNERS	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'ACTIONS NORD-AMÉRICAINES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TD	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES BNI	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS TOUS PAYS ACHETEUR/VENDEUR CANSO-LYSANDER	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS TOUS PAYS LYSANDER-TRIASIMA	2026-06-30
FONDS D'ACTIONS VALEUR CANADIENNES CIBC	2026-06-30
FONDS D'ARBITRAGE DE FUSIONS MONDIAL OAK HILL NEXPOINT	2026-06-30
FONDS DE BASE MLD	2026-06-30
FONDS DE BONS DU TRÉSOR AMÉRICAINS À TRÈS COURT TERME GUARDIAN	2026-06-30
FONDS DE BONS DU TRÉSOR CANADIENS À TRÈS COURT TERME GUARDIAN	2026-06-30
FONDS DE CAPITAL GOODWOOD	2026-06-30
FONDS DE CRÉANCES MONDIALES CIBC	2026-06-30
FONDS DE CRÉDIT MULTI-ACTIFS CQS MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE CRÉDIT STRATÉGIQUE CANSO-LYSANDER	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN PEMBROKE INC.	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PEMBROKE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS AMÉRICAINES TOUTES CAPITALISATIONS GUARDIAN	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CANADIENS MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CIBC	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES TD	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE DU REVENU CI AIMVEST	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ TD	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE GESTION FISCALE MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL PEMBROKE	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONALE FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONALE DURABLE FRANKLIN CLEARBRIDGE)	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONALE FRANKLIN CLEARBRIDGE II (AUPARAVANT FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONALE DURABLE FRANKLIN CLEARBRIDGE II)	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN	2026-06-30
FONDS DE CROISSANCE TEMPLETON	2026-06-30
FONDS DE DÉTENTION IMMOBILIÈRE FONDS FMOQ S.E.C.	2026-06-30
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ACTIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ACTIONS MONDIALES BNI	2026-06-30
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'OBLIGATIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS CANADIENNES DE PREMIER ORDRE TD	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES LYSANDER-SLATER	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES DE BASE PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES DÉFENSIF MONDIAL LAZARD	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES DU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES SPLIT CORP.	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES DU SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ MIDDLEFIELD	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES ET DE CROISSANCE PEMBROKE	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES FONDAMENTAL MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES INTERNATIONAL PURPOSE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE DIVIDENDES MARCHÉS ÉMERGENTS PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE FPI CANADIENNES CI	2026-06-30
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE CANADIENNE ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE CANADIENNE ÉMERAUDE TD - GOUVERNEMENT DU CANADA	2026-06-30
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE EN DOLLARS AMÉRICAINS PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE NINEPOINT	2026-06-30
FONDS DE GESTION DE TRÉSORERIE PURPOSE (AUPARAVANT, LE PORTEFEUILLE DE GESTION DE TRÉSORERIE PURPOSE)	2026-06-30
FONDS DE GESTION DU RISQUE TD	2026-06-30
FONDS DE GESTION TACTIQUE TD	2026-06-30
FONDS DE GRANDES CAPITALISATIONS INTERNATIONALES MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE LEADERS AMÉRICAINS DURABLES FRANKLIN CLEARBRIDGE	2026-06-30
FONDS DE LINGOTS D'ARGENT NINEPOINT	2026-06-30
FONDS DE LINGOTS D'ARGENT PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE LINGOTS D'OR NINEPOINT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE LINGOTS D'OR PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE BNI	2026-06-30
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CIBC	2026-06-30
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS DURABLES FRANKLIN MARTIN CURRIE)	2026-06-30
FONDS DE MARCHES EMERGENTS TEMPLETON	2026-06-30
FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX BNI	2026-06-30
FONDS DE MOYENNES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FONDS DE PETITE CAPITALISATION BNI	2026-06-30
FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS DE PETITS CAPITALISATIONS CANADIEN CIBC	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT À COURT TERME CANADIEN GUARDIAN	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT ACTIONS CANADIENNES DU BARREAU DU QUÉBEC	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT DIVERSIFIE MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT DIVIDENDES DU BARREAU DU QUÉBEC	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT ÉQUILIBRÉ DU BARREAU DU QUÉBEC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE PLACEMENT FMOQ	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT INTERNATIONAL MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT MONDIAL DU BARREAU DU QUÉBEC	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENT REVENU FIXE DU BARREAU DU QUÉBEC	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENTS CANADIENS MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE PLACEMENTS PRÉSUMÉS SURS BNI	2026-06-30
FONDS DE POSITIONS ACHETEUR OU VENDEUR SUR ACTIONS CANADIENNES ACCELERATE	2026-06-30
FONDS DE PRÊTS DE PREMIER RANG BNI	2026-06-30
FONDS DE PRÊTS STRATÉGIQUE CANSO LYSANDER	2026-06-30
FONDS DE PRODUITS DE BASE GÉNÉRAUX CI AUSPICE	2026-06-30
FONDS DE RÉDUCTION DU RISQUE TD	2026-06-30
FONDS DE RÉDUCTION DU RISQUE TD - $ US	2026-06-30
FONDS DE RENDEMENT ABSOLU PCJ II	2026-06-30
FONDS DE RENDEMENT AMÉRICAIN POUR ACTIONNAIRES TD	2026-06-30
FONDS DE RENDEMENT MONDIAL POUR ACTIONNAIRES TD	2026-06-30
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE RÉPARTITION D'ACTIONS MONDIALES	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE RÉPARTITION MONDIALE T. ROWE PRICE (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MORNINGSTAR)	2026-06-30
FONDS DE RÉPARTITION TACTIQUE D'ACTIFS BNI	2026-06-30
FONDS DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE RESSOURCES BNI	2026-06-30
FONDS DE REVENU À COURT TERME CANADIEN	2026-06-30
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE BNI	2026-06-30
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE INVESCO	2026-06-30
FONDS DE REVENU BNI	2026-06-30
FONDS DE REVENU CIBLE NINEPOINT	2026-06-30
FONDS DE REVENU D'ACTIONS AMÉLIORÉ INTERNATIONAL PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU D'ACTIONS CANADIENNES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS DE REVENU D'INFRASTRUCTURES MONDIALES FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS DE REVENU D'INFRASTRUCTURES MONDIALES DURABLES FRANKLIN CLEARBRIDGE)	2026-06-30
FONDS DE REVENU D'ACTIFS RÉELS MONDIAUX BNI	2026-06-30
FONDS DE REVENU D'ACTIONS DE BASE PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU D'ACTIONS LYSANDER-CRUSADER	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE REVENU D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES BNI	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES AMÉRICAINS MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CIBC	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES PLUS MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE PRIMES D'OPTIONS TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU DE SOCIÉTÉS FINANCIÈRES CANADIENNES PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU DIVERSIFIÉ MONDIAL INVESCO	2026-06-30
FONDS DE REVENU ÉNERGÉTIQUE NINEPOINT	2026-06-30
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE DE BASE CC&L	2026-06-30
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN	2026-06-30
FONDS DE REVENU FIXE INTERNATIONAL	2026-06-30
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES BNI	2026-06-30
FONDS DE REVENU FIXE STRATÉGIQUE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE REVENU FIXE TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU FONDAMENTAL MANUVIE	2026-06-30
FONDS DE REVENU IMMOBILIER PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU MENSUEL DIVERSIFIÉ TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU MENSUEL PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU MENSUEL TACTIQUE TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU MENSUEL TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU MONDIAL TD	2026-06-30
FONDS DE REVENU MULTIACTIF PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU PRUDENT PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE GUARDIAN	2026-06-30
FONDS DE REVENU STRATÉGIQUE PLUS RP	2026-06-30
FONDS DE REVENUE À SHORT TERME CIBC	2026-06-30
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION FRANKLIN CLEARBRIDGE (AUPARAVANT FONDS DE SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS PEMBROKE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DE SOCIÉTÉS DE PETITES CAPITALISATIONS D'ACTIONS CANADIENNNES	2026-06-30
FONDS DE SOCIÉTÉS MONDIALES INVESCO	2026-06-30
FONDS DE SOCIÉTÉS MONDIALES TD	2026-06-30
FONDS DE TITRES À COURT TERME ET À TAUX VARIABLE AMÉRICAIN LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS DE TITRES À COURT TERME ET À TAUX VARIABLE LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE DIVERSIFIÉ CIBC	2026-06-30
FONDS DE TITRES DE SOCIÉTÉS LYSANDER-FULCRA	2026-06-30
FONDS DE TRÉSORERIE EN DOLLARS AMÉRICAINS PURPOSE	2026-06-30
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMÉRICAINES COUVERT CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2026-06-30
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES COUVERT CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2026-06-30
FONDS DE VALEUR DES MARCHÉS ÉMERGENTS BRANDES	2026-06-30
FONDS DE VALEURS SÛRES AMÉRICAINES T. ROWE PRICE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MANUVIE	2026-06-30
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS TD	2026-06-30
FONDS D'INFRASTRUCTURE MONDIALE NINEPOINT	2026-06-30
FONDS D'INITIATIVES CLIMATIQUES MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'INNOVATION FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'INVESTISSEMENT À COURT TERME CANADIEN ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS DIVERSIFIÉ DACTIFS RÉELS PURPOSE	2026-06-30
FONDS DIVERSIFIÉ DE REVENU CC&L	2026-06-30
FONDS DIVERSIFIÉ DE REVENU DE CRÉDITS ACCELERATE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À COURTE DURÉE AMÉLIORÉES CI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT CC&L	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES SANS RESTRICTION MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS INVESCO	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES ESSENTIELLES PLUS BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES CANADIENNES CI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BNI	2026-06-30
FONDS DOBLIGATIONS DE RENDEMENT GLOBAL PURPOSE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS À LARGE SPECTRE LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS PEMBROKE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES PENDER	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EN MONNAIE LOCALE CIBC	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS D'INITIATIVES CLIMATIQUES MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS DIVERSIFIÉES NINEPOINT	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE PLUS TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DURABLES BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES PURPOSE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS RESTRICTION MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS RESTRICTION TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE BNI	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS NORD-AMÉRICAINES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TD	2026-06-30
FONDS D'OBLIGATIONS ULTRA COURT TERME TD	2026-06-30
FONDS D'OCCASIONS AMERICAINES MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OCCASIONS DE RENDEMENT MANUVIE	2026-06-30
FONDS D'OPPORTUNITES A PETITES CAPITALISATIONS PENDER	2026-06-30
FONDS D'OPPORTUNITÉS AMÉRICAINES FRANKLIN	2026-06-30
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE CRÉDIT ALTERNATIF NINEPOINT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE CRÉDIT LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS D'OPPORTUNITÉS MONDIALES BRANDES	2026-06-30
FONDS D'OPPORTUNITÉS SIONNA	2026-06-30
FONDS D'OPTIMISATION DU REVENU FRANKLIN BRANDYWINE GLOBAL (AUPARAVANT FONDS D'OPTIMISATION DU REVENU DURABLE FRANKLIN BRANDYWINE GLOBAL)	2026-06-30
FONDS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS AMÉRICAINES COUVERTES MANUVIE	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN TD	2026-06-30
FONDS DU MARCHE MONETAIRE BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN FRANKLIN (AUPARAVANT FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE FRANKLIN BISSETT)	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN TD	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE MANUVIE	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PLUS PURPOSE	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE PLUS TD	2026-06-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE TANGERINE	2026-06-30
FONDS DURABLE CROISSANCE 100	2026-06-30
FONDS DURABLE CROISSANCE 80/20	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS DURABLE D'ACTIONS CANADIENNES CIBC (FORMERLY, FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SAUF COMBUSTIBLES FOSSILES CIBC)	2026-06-30
FONDS DURABLE D'ACTIONS MONDIALES CIBC (FORMERLY, FONDS D'ACTIONS MONDIALES SAUF COMBUSTIBLES FOSSILES CIBC)	2026-06-30
FONDS DURABLE D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS CIBC (FORMERLY, FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS SAUF)	2026-06-30
FONDS DURABLE ÉQUILIBRÉ 40/60	2026-06-30
FONDS DURABLE ÉQUILIBRÉ 60/40	2026-06-30
FONDS DURABLE REVENU 100	2026-06-30
FONDS DURABLE REVENU 20/80	2026-06-30
FONDS ÉNERGIE CIBC	2026-06-30
FONDS ENERGIE NINEPOINT	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ À RENDEMENT STRATÉGIQUE EN DOLLARS US MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ À RENDEMENT STRATÉGIQUE MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ ACTIF PURPOSE	2026-06-30
FONDS EQUILIBRE BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN DES ANCIENS LYSANDER	2026-06-30
FONDS EQUILIBRE CANADIEN MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN PEMBROKE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ CIBC	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR FMOQ	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ D'ACTIONS MONDIALES À PETITE CAPITALIZATION MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ D'INITIATIVES CLIMATIQUES MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ ENTIÈREMENT CANADIEN LYSANDER	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ FRANKLIN BRANDYWINE GLOBAL (AUPARAVANT FONDS ÉQUILIBRÉ DURABLE FRANKLIN BRANDYWINE GLOBAL)	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ LYSANDER-CANSO	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL À RENDEMENT STRATÉGIQUE MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE BASE MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE BNI	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL MANUVIE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL PEMBROKE	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ SÉLECT CI AIMVEST	2026-06-30
FONDS ÉQUILIBRÉ+ NINEPOINT (AUPARAVANT, FONDS D'APPRÉCIATION DU CAPITAL NINEPOINT)	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS EXEMPLAR CROISSANCE ET REVENU	2026-06-30
FONDS EXEMPLAR CROISSANCE ET REVENU MONDIAUX	2026-06-30
FONDS EXEMPLAR DE PERFORMANCE	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS CANADIENNES DE DIVIDENDES	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MONDIALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MONDIALES D'INNOVATION	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE OBLIGATIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE OBLIGATIONS MONDIALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE REVENU COURT TERME	2026-06-30
FONDS FÉRIQUE REVENU MONDIAL DIVERSIFIÉ	2026-06-30
FONDS FLEXIFONDS CROISSANCE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS FLEXIFONDS ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
FONDS FLEXIFONDS PRUDENT	2026-06-30
FONDS FNB AMÉRICAIN RAFI INVESCO	2026-06-30
FONDS FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX ESG INVESCO	2026-06-30
FONDS FNB INDICE D'OBLIGATIONS ÉCHELONNÉES DE SOCIÉTÉS 1-5 ANS INVESCO	2026-06-30
FONDS FNB INDICE NASDAQ 100 INVESCO	2026-06-30
FONDS FNB INDICE S&P 500 ESG INVESCO	2026-06-30
FONDS FNB MONDIAL ÉQUILIBRÉ ESG INVESCO	2026-06-30
FONDS FNB MONDIAUX+ RAFI INVESCO	2026-06-30
FONDS FRANCHISES AMÉRICAINES INVESCO	2026-06-30
FONDS FRANCHISES MONDIALES MANUVIE	2026-06-30
FONDS G.A. 1832 D'ACTIONS DE BASE AMÉRICAINES	2026-06-30
FONDS G.A. 1832 D'ACTIONS INTERNATIONALES DE CROISSANCE	2026-06-30
FONDS G.A. 1832 DE CRÉANCES MONDIALES	2026-06-30
FONDS G.A. 1832 D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES DE PREMIER ORDRE EN $ US	2026-06-30
FONDS G.A. 1832 D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES DE PREMIER ORDRE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS G.A. 1832 QUANTITATIF D'ACTIONS MONDIALES À MÉGACAPITALISATION	2026-06-30
FONDS GLOBAL ALPHA CC&L	2026-06-30
FONDS IMAN DE GLOBAL	2026-06-30
FONDS IMMOBILIER	2026-06-30
FONDS IMMOBILIER CANADIÈN CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE BOURSIER AMÉRICAIN CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE BOURSIER AMÉRICAIN ÉLARGI CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE BOURSIER CANADIEN CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE BOURSIER EUROPÉEN	2026-06-30
FONDS INDICE BOURSIER INTERNATIONAL CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE NASDAQ CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE OBLIGATAIRE CANADIEN CIBC	2026-06-30
FONDS INDICE OBLIGATAIRE INTERNATIONAL CIBC	2026-06-30
FONDS INDICIEL AMÉRICAIN TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL ASIE-PACIFIQUE CIBC	2026-06-30
FONDS INDICIEL CANADIEN TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL D ACTIONS AMÉRICAINES BNI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS INDICIEL D ACTIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FONDS INDICIEL D ACTIONS INTERNATIONALES BNI	2026-06-30
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES TECHNOLOGIES TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME CIBC	2026-06-30
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL DU MARCHÉ AMÉRICAIN ÉMERAUDE TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL ÉQUILIBRÉ CIBC	2026-06-30
FONDS INDICIEL ÉQUILIBRÉ TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL EUROPÉEN TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL MARCHÉS ÉMERGENTS CIBC	2026-06-30
FONDS INDICIEL MONDIAL FAIBLE VOLATILITÉ À LA BAISSE CI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS INDICIEL MOYENNE DOW JONES DES INDUSTRIELLES TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL NASDAQ® TD	2026-06-30
FONDS INDICIEL RENDEMENT AMÉLIORÉ SERVICES PUBLICS CANADIENS EVOLVE	2026-06-30
FONDS INDICIEL VALEUR AMÉLIORÉE AMÉRICAIN CI	2026-06-30
FONDS INNOVATIONS BNI	2026-06-30
FONDS INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MONDIALE CI	2026-06-30
FONDS INTERNATIONAL D'ACTIONS CIBC	2026-06-30
FONDS INTERNATIONAL DE CROISSANCE INVESCO	2026-06-30
FONDS INTERNATIONAL D'OBLIGATIONS CIBC	2026-06-30
FONDS JARISLOWSKY FRASER SÉLECT DE REVENU BNI	2026-06-30
FONDS JARISLOWSKY FRASER SÉLECT ÉQUILIBRÉ BNI	2026-06-30
FONDS LEADER DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES FRANKLIN ROYCE	2026-06-30
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE CIBC	2026-06-30
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE EN DOLLARS US CIBC	2026-06-30
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE	2026-06-30
FONDS MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT INVESCO	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS MEILLEURES IDÉES PURPOSE	2026-06-30
FONDS MÉTAUX PRÉCIEUX CIBC	2026-06-30
FONDS MÉTAUX PRÉCIEUX TD	2026-06-30
FONDS MONDIAL MACRO NINEPOINT	2026-06-30
FONDS MONDIAL À FAIBLE VOLATILITÉ TD	2026-06-30
FONDS MONDIAL A PETITE CAPITALISATION MANUVIE	2026-06-30
FONDS MONDIAL À RENDEMENT SUPÉRIEUR NINEPOINT (AUPARAVANT, FONDS INDICIEL D'ACTIONS AMÉRICAINES AVANTAGE RISQUE NINEPOINT)	2026-06-30
FONDS MONDIAL À REVENU MENSUEL CIBC	2026-06-30
FONDS MONDIAL AMBITION CLIMATIQUE BNI	2026-06-30
FONDS MONDIAL COMMUNICATIONS ET DIVERTISSEMENT TD	2026-06-30
FONDS MONDIAL D'ACTIONS SÉLECT INVESCO	2026-06-30
FONDS MONDIAL DE CRÉDIT FLEXIBLE PURPOSE (AUPARAVANT LE FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE PURPOSE)	2026-06-30
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE DE DIVIDENDES GUARDIAN I³	2026-06-30
FONDS MONDIAL DE PETITES CAPITALISATIONS BNI	2026-06-30
FONDS MONDIAL DE RÉINVESTISSEMENT DU CAPITAL TD	2026-06-30
FONDS MONDIAL DE REVENU MENSUEL TACTIQUE TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS MONDIAL DE TITRES D'INFRASTRUCTURES COTÉS MANUVIE	2026-06-30
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS TEMPLETON	2026-06-30
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS VERTES NUVEEN	2026-06-30
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ INVESCO	2026-06-30
FONDS MONDIAL MULTIPLICATEUR LAZARD	2026-06-30
FONDS MONDIAL NEUTRE AU MARCHÉ CC&L II	2026-06-30
FONDS MONDIAL SÉLECT NINEPOINT	2026-06-30
FONDS MONÉTAIRE	2026-06-30
FONDS MONÉTAIRE FMOQ	2026-06-30
FONDS MULTI-ACTIFS ALTERNATIF UNCHOIX ACCELERATE	2026-06-30
FONDS MULTI-STRATÉGIES NEUTRE AU MARCHÉ PURPOSE	2026-06-30
FONDS MULTISTRATÉGIES NYMBUS	2026-06-30
FONDS NEUTRE EN DEVISES CONCENTRE D'ACTIONS AMERICAINES TD	2026-06-30
FONDS NEUTRE EN DEVISES DE CROISSANCE DE MOYENNES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FONDS NEUTRE EN DEVISES INDICIEL AMÉRICAIN TD	2026-06-30
FONDS NEUTRE EN DEVISES INDICIEL INTERNATIONAL TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS NINEPOINT HIGHSHARES CANADIEN AMÉLIORÉ (AUPARAVANT, FONDS DE CANNABIS ET DE SANTÉ ALTERNATIVE NINEPOINT)	2026-06-30
FONDS NORD-AMÉRICAIN DE DIVIDENDES TD	2026-06-30
FONDS NORD-AMÉRICAIN ÉQUILIBRÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TD	2026-06-30
FONDS OAK HILL AQR DELPHI D'ACTIONS À POSITIONS LONGUES/COURTES	2026-06-30
FONDS OBLIGATAIRE AXÉ SUR LES SOCIÉTÉS BRANDES	2026-06-30
FONDS OBLIGATIONS CANADIENNES FMOQ	2026-06-30
FONDS OBLIGATIONS DURABLES BONIFIÉES NYMBUS	2026-06-30
FONDS OBLIGATIONS MANUVIE	2026-06-30
FONDS OMNIBUS FMOQ	2026-06-30
FONDS OMNIRESPONSABLE FMOQ	2026-06-30
FONDS OPPORTUNITÉS DE REVENU TD	2026-06-30
FONDS OPPORTUNITÉS TD	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AMÉRICAIN DE CROISSANCE À GRANDE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AMÉRICAIN DE VALEUR	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AMÉRICAIN DE VALEUR À MOYENNE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AMÉRICAIN D'OBLIGATIONS DE BASE+	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AXÉ SUR LA CROISSANCE AMÉRICAINE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AXÉ SUR LA VALEUR AMÉRICAINE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA AXÉ SUR LA VALEUR INTERNATIONALE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA CANADIEN À PETITE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA CANADIEN DE CROISSANCE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA CANADIEN DE VALEUR	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA CANADIEN D'OBLIGATIONS DE BASE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES FONDAMENTALES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES FONDAMENTALES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'OBLIGATIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE DIVIDENDES AMÉRICAINS	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE RENDEMENT À PRIME	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE RÉPARTITION TACTIQUE D'ACTIF PLUS	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE REVENU	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE REVENU À RENDEMENT SUPÉRIEUR	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE REVENU À TAUX VARIABLE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE REVENU DE TITRES IMMOBILIERS	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DE TITRES IMMOBILIERS MONDIAUX	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA DES MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'INFRASTRUCTURES MONDE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'OBLIGATIONS À COURT TERME	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES À COURT ET MOYEN TERMES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS PATRIMOINE SCOTIA INTERNATIONAL D'ACTIONS DE BASE	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA INTERNATIONAL DE VALEUR À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA MONDIAL À RENDEMENT ÉLEVÉ	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA MONDIAL D'INFRASTRUCTURES	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA MULTISTRATÉGIE D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA QUANTITATIF D'ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS PATRIMOINE SCOTIA QUANTITATIF D'ACTIONS MONDIALES À PETITE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS PETITES SOCIÉTÉS INTERNATIONALES CIBC	2026-06-30
FONDS PETITES SOCIÉTÉS US CIBC	2026-06-30
FONDS PICTON D'ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
FONDS PICTON DE REVENU	2026-06-30
FONDS PICTON ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
FONDS RENDEMENT ABSOLU ACCELERATE	2026-06-30
FONDS RENDEMENT AMÉLIORÉ D'OBLIGATIONS CANADIENNES GLOBAL EVOLVE	2026-06-30
FONDS RESSOURCES CANADIENNES CIBC	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS RESSOURCES TD	2026-06-30
FONDS REVENU BEUTEL GOODMAN	2026-06-30
FONDS REVENU MENSUEL FMOQ	2026-06-30
FONDS REVENU MENSUEL NYMBUS	2026-06-30
FONDS RGP ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
FONDS RGP ACTIONS MONDIALES CONCENTRÉ	2026-06-30
FONDS RGP INFRASTRUCTURES MONDIALES	2026-06-30
FONDS RGP MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE TD	2026-06-30
FONDS SCIENCES DE LA SANTÉ TD	2026-06-30
FONDS SCOTIA CANADIEN ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS INDIENNES	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES À FAIBLE CAPITALISATION	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'ACTIONS MONDIALES FAIBLE EN CARBONE	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE CROISSANCE CANADIENNE	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE CROISSANCE MONDIALE	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES AMÉRICAINS	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES CANADIENS	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE DIVIDENDES MONDIAUX	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE POTENTIEL AMÉRICAIN	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE REVENU CANADIEN	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE REVENU FIXE CANADIEN FAIBLE EN CARBONE	2026-06-30
FONDS SCOTIA DE REVENU MENSUEL DIVERSIFIÉ	2026-06-30
FONDS SCOTIA DES RESSOURCES	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS EN $ US	2026-06-30
FONDS SCOTIA D'OBLIGATONS MONDIALES	2026-06-30
FONDS SCOTIA DU MARCHÉ MONÉTAIRE	2026-06-30
FONDS SCOTIA DU MARCHÉ MONÉTAIRE EN $ US	2026-06-30
FONDS SCOTIA ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS SCOTIA EQUILIBRE DIVERSIFIE	2026-06-30
FONDS SCOTIA ÉQUILIBRÉ EN $ US	2026-06-30
FONDS SCOTIA ÉQUILIBRÉ MONDIAL	2026-06-30
FONDS SCOTIA EQUILLIBRE MONDIAL FAIBLE EN CARBONE	2026-06-30
FONDS SCOTIA HYPOTHÉCAIRE DE REVENU	2026-06-30
FONDS SCOTIA INDICEL D'ACTIONS AMERICAINES	2026-06-30
FONDS SCOTIA INDICEL D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
FONDS SCOTIA INDICIEL NASDAQ	2026-06-30
FONDS SCOTIA INDICIEL OBLIGATAIRE CANADIEN	2026-06-30
FONDS SCOTIA REVENU AVANTAGE	2026-06-30
FONDS SÉLECT À REVENU FIXE GUARDIAN	2026-06-30
FONDS SÉLECT D’ACTIONS AMÉRICAINES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS SÉLECT D’ACTIONS CANADIENNES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS SÉLECT D’ACTIONS INTERNATIONALES GUARDIAN	2026-06-30
FONDS SOCIÉTÉS FINANCIÈRES CIBC	2026-06-30
FONDS STRATEGIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU PENDER	2026-06-30
FONDS STRATÉGIQUE DOBLIGATIONS MONDIALES DE PREMIÈRE QUALITÉ MANUVIE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
FONDS TACTIQUE D'ACTIONS COUVERT PURPOSE	2026-06-30
FONDS TACTIQUE DE REVENU MANUVIE	2026-06-30
FONDS TACTIQUE THÉMATIQUE PURPOSE	2026-06-30
FONDS UNIVERS OBLIGATAIRE PENDER	2026-06-30
FONDS VALEUR DE GRANDES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES FRANKLIN PUTNAM	2026-06-30
FONDS VALEUR DE GRANDES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES TD	2026-06-30
FONDS VALEUR INTERNATIONALE BNI	2026-06-30
FONDS VALEURS FONDAMENTALES WARATAH	2026-06-30
FONDS VDV LYSANDER	2026-06-30
FONDS WAVEFRONT PLACEMENT DIVERSIFIÉ MONDIAL	2026-06-30
FORNDS SCOTIA INDICEL D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
FORTIFIED TRUST	2026-06-30
FORTUNE BAY CORP.	2026-06-30
FORUM STUDENT LIVING FUND I	2026-06-30
GABRIEL RESOURCES LTD.	2026-06-30
GBW ALTERNATIVE ALL-WEATHER GROWTH FUND	2026-06-30
GBW ALTERNATIVE SHORT-TERM GROWTH FUND	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
GENCAN CAPITAL INC.	2026-06-30
GETCHELL GOLD CORP.	2026-06-30
GIGA METALS CORPORATION	2026-06-30
GLACIER CREDIT CARD TRUST	2026-06-30
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2026-06-30
GOLDSKY RESOURCES CORP.	2026-06-30
GROUPE TENET FINTECH INC. FORMERLY GROUPE PEAK FINTECH INC.	2026-06-30
GUANAJUATO SILVER COMPANY LTD.	2026-06-30
GUARDIAN I3 GLOBAL DIVIDEND PREMIUM YIELD FUND	2026-06-30
HAMILTON CHAMPIONS™ CANADIAN FINANCIALS INDEX ETF	2026-06-30
HARVEST AGNICO EAGLE ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST AMAZON ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST AMAZON HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST APPLE ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST BCE ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST CAMECO ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST CANADIAN HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
HARVEST CIRCLE ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST CLEAN ENERGY ETF	2026-06-30
HARVEST CNQ ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST ELI LILLY ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST ELI LILLY HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST ENBRIDGE ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST ENHANCED HIGH INCOME RY-LINKED SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST ENHANCED HIGH INCOME TD-LINKED SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST GLOBAL GOLD GIANTS INDEX ETF	2026-06-30
HARVEST HEALTHCARE LEADERS ENHANCED INCOME ETF	2026-06-30
HARVEST HEALTHCARE LEADERS INCOME ETF	2026-06-30
HARVEST MICROSOFT ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST MICROSOFT HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST NVIDIA ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST NVIDIA HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST SHOPIFY ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST SUNCOR ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
HARVEST TELUS ENHANCED HIGH INCOME SHARES ETF	2026-06-30
HARVEST TRAVEL & LEISURE INDEX ETF	2026-06-30
HARVEST US BANK LEADERS INCOME ETF	2026-06-30
HEALTHCARE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND	2026-06-30
HP INC.	2026-07-31
HPQ SILICIUM INC.	2026-06-30
INNOCAN PHARMA CORPORATION	2026-06-30
INVENTRONICS LIMITED	2026-06-30
INVESCO CANADIAN CORE PLUS BOND ETF	2026-06-30
INVESCO ESG CANADIAN CORE PLUS BOND ETF	2026-06-30
INVESCO GLOBAL BOND ETF	2026-06-30
INVESCO NASDAQ 100 INCOME ADVANTAGE ETF	2026-06-30
INVESCO S&P 500 EQUAL WEIGHT INCOME ADVANTAGE ETF	2026-06-30
IONIK CORPORATION	2026-06-30
JFT STRATEGIES FUND	2026-06-30
KOOTENAY SILVER INC.	2026-06-30
KRAKEN ROBOTICS INC.	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2026-07-31
LAFLEUR MINERALS INC. FORMERLY, QUEBEC PEGMATITE HOLDINGS CORP.	2026-06-30
LANTOWER RESIDENTIAL REAL ESTATE DEVELOPMENT TRUST NO. 1	2026-06-30
LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT ALTERNATIF INTERNATIONAL TRALUCENT (À POSITIONS LONGUES/COURTES)	2026-06-30
LE FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL	2026-06-30
LE PORTEFEUILLE DE PETITES SOCIÉTÉS CANADIENNES LANGDON	2026-06-30
LE PORTEFEUILLE DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES LANGDON	2026-06-30
LE PORTEFEUILLE DE REVENU FIDUCIESÉLECT BMO	2026-06-30
LEGEND POWER SYSTEMS INC.	2026-06-30
LEITH WHEELER BALANCED FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER CANADIAN DIVIDEND FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER CANADIAN EQUITY FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER CARBON CONSTRAINED CANADIAN EQUITY FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER CORPORATE ADVANTAGE FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER INCOME ADVANTAGE FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER INTERNATIONAL EQUITY PLUS FUND	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
LEITH WHEELER MONEY MARKET FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER MULTI CREDIT FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER PREFERRED SHARE FUND	2026-06-30
LEITH WHEELER U.S. SMALL/MID-CAP EQUITY FUND	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS D'ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS D'ACTIONS D'INFRASTRUCTURES	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS D'OBLIGATIONS	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS RER D'OBLIGATIONS	2026-06-30
LETKO BROSSEAU FONDS RER ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
LINCLUDEN BALANCED FUND	2026-06-30
LITHIUM AFRICA CORP.	2026-06-30
LONGEVITY PENSION FUND	2026-06-30
LYSANDER-CANSO CORPORATE TREASURY FUND	2026-06-30
LYSANDER-CANSO U.S. CORPORATE TREASURY FUND	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
LYSANDER-SLATER PREFERRED SHARE ACTIVETF	2026-06-30
MANDAT CROISSANCE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT CROISSANCE ÉQUILIBRÉ DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT D'ACTIONS DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT DE GESTION D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
MANDAT DE GESTION D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
MANDAT DE GESTION D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
MANDAT DE GESTION DE TITRES À REVENU FIXE	2026-06-30
MANDAT DE REVENU DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT DE REVENU PRUDENT DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT ÉQUILIBRÉ DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT ÉQUILIBRÉ NEUTRE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT ÉQUILIBRÉ PRUDENT DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANDAT PRUDENT DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2026-06-30
MANULIFE SIMPLICITY GLOBAL BALANCED PORTFOLIO	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2025-II ENHANCED FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP - NATIONAL CLASS	2026-06-30
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2025-II ENHANCED FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP - QUEBEC CLASS	2026-06-30
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2026 ENHANCED FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP - NATIONAL CLASS	2026-06-30
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2026 ENHANCED FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP - QUEBEC CLASS	2026-06-30
MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND	2026-06-30
MAZARIN INC.	2026-06-30
MEADOWBROOK APARTMENT PROJECT	2026-06-30
MIDDLEFIELD CANADIAN DIVIDEND GROWERS CLASS	2026-06-30
MIDDLEFIELD GLOBAL AGRICULTURE CLASS	2026-06-30
MIDDLEFIELD GLOBAL DIVIDEND GROWERS CLASS	2026-06-30
MIDDLEFIELD GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND	2026-06-30
MIDDLEFIELD INCOME PLUS CLASS	2026-06-30
MINES D'OR ET DE CUIVRE NEWBASKA LTÉE	2026-06-30
MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.	2026-06-30
MINT INCOME FUND	2026-06-30
MOSAIC MINERALS CORP.	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
MRF 2026 RESOURCE LIMITED PARTNERSHIP	2026-06-30
MULVIHILL CANADIAN BANK ENHANCED YIELD ETF (FORMERLY, MULVIHILL ENHANCED YIELD CANADIAN BANK ETF)	2026-06-30
MULVIHILL ENHANCED SPLIT PREFERRED SHARE ETF (FORMERLY, MULVIHILL U.S. HEALTH CARE ENHANCED YIELD ETF)	2026-06-30
MULVIHILL PREMIUM YIELD FUND	2026-06-30
MUSTGROW BIOLOGICS CORP.	2026-06-30
NEWCORE GOLD LTD.	2026-06-30
NEXTLEAF SOLUTIONS LTD.	2026-06-30
NINEPOINT 2025 SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2026-06-30
NINEPOINT 2026 FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2026-06-30
NINEPOINT CRYPTO AND AI LEADERS ETF (FORMERLY NINEPOINT WEB3 INNOVATORS FUND)	2026-06-30
NOA LITHIUM BRINES INC.	2026-06-30
NORD PRECIOUS METALS MINING INC.	2026-06-30
NORDIQUE CRITICAL METALS INC.	2026-06-30
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2026-06-30
NORTHSTAR CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2026-06-30
NOVERIS HEALTH SCIENCES INC.	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
NOVRA TECHNOLOGIES INC.	2026-06-30
NUINSCO RESOURCES LIMITED	2026-06-30
NUMINUS WELLNESS INC.	2025-11-30
NUMINUS WELLNESS INC.	2026-02-28
NUMINUS WELLNESS INC.	2026-05-31
O2GOLD INC.	2026-06-30
OCEANIC IRON ORE CORP.	2026-06-30
OMAI GOLD MINES CORP. (FORMERLY ANCONIA RESOURCES CORP.)	2026-06-30
ONENERGY INC.	2026-06-30
PALOS GLOBAL SMALL-CAP EQUITY FUND	2026-06-30
PCJ FOCUSED OPPORTUNITIES FUND	2026-06-30
PERIMETER MEDICAL IMAGING AI, INC.	2026-06-30
PETROLYMPIC LTD.	2026-06-30
PHARMACIELO LTD.	2026-06-30
PHARMADRUG INC.	2026-06-30
PLAN IDEO+ ÉVOLUTIF	2026-06-30
PLAN IDEO+ PRUDENT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PLAN IDEO+ RESPONSABLE	2026-06-30
PLAN INDIVIDUEL	2026-06-30
PLAN REEEFLEX	2026-06-30
PLAN UNIVERSITAS	2026-06-30
PORTEFEUILLE À REVENU FAVORABLE TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE À REVENU FOUNDATION WEALTH	2026-06-30
PORTEFEUILLE ACTIONS BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'OBLIGATIONS CANADIENNES	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES DE CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'ACTIONS CANADIENNES À REVENU	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'ACTIONS DE BASE CANADIENNES	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN	2026-06-30
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ SPÉCIAL D'ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ SPÉCIAL D'ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE AUDACIEUSE	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - CROISSANCE ÉQUILIBRÉE	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - REVENU CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONFORTABLE TD - REVENU ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE CONSERVATEUR DE RETRAITE TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE CRIOSSANCE SIMPLICITÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE ET REVENU SOUS GESTION GUARDIAN	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION EN DOLLARS US CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION GUARDIAN	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE D'ACTIONS DIVERSIFIÉES FRANKLIN QUOTENTIEL	2026-06-30
PORTEFEUILLE D'ACTIONS GC ONE	2026-06-30
PORTEFEUILLE D'ACTIONS FOUNDATION WEALTH	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE INNOVA SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE SÉLECTION SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ESSENTIELS SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INNOVA SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE ESSENTIELS SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE INNOVA SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE SÉLECTION SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE SÉLECTION SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE FNB TOUTES ACTIONS CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE RETRAITE EN DOLLARS AMÉRICAINS TD	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ FRANKLIN QUOTENTIEL	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉLEVÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ SÉLECTION SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU ESSENTIELS SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU PARTENAIRES SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENU SÉLECTION SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENUE ÉQUILIBRÉ INNOVA SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE REVENUE INNOVA SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRU.X	2026-06-30
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE FOUNDATION WEALTH	2026-06-30
PORTEFEUILLE DURABLE ACTIONS BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE DURABLE CONSERVATEUR BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE DURABLE CROISSANCE BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE DURABLE ÉQUILIBRÉ BNI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE DURABLE PONDÉRÉ BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE DURABLE PRUDENT BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À REVENU MENSUEL SOUS GESTION CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ APOGÉE	2026-06-30
PORTEFEUILLE EQUILIBRE BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE RETRAITE TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU FRANKLIN QUOTENTIEL	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ ESSENTIELS SCOTIA	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE EQUILIBRÉ SIMPLICITÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION EN DOLLARS US CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION GUARDIAN	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES DIVIDENDE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS GLOBALES	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS PAYS ÉMERGENTS	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ÉQUILIBRÉ CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP ÉQUILIBRÉ REVENU	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP OBLIGATIONS CANADIENNES	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP OBLIGATIONS MUNICIPALES	2026-06-30
PORTEFEUILLE FDP REVENU FIXE MONDIAL	2026-06-30
PORTEFEUILLE FÉRIQUE AUDACIEUX	2026-06-30
PORTEFEUILLE FÉRIQUE CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE FÉRIQUE CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE FÉRIQUE PONDÉRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE D'ACTIONS TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE ÉQUILIBRÉE TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB D'ACTIONS FRANKLIN	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE FNB D'ACTIONS TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB DE BASE FRANKLIN	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE FRANKLIN	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE INVESCO	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB DE REVENU PRUDENT FRANKLIN	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE CIBC (ANCIENNEMENT, PORTEFEUILLE PASSIF ÉQUILIBRÉ CIBC)	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE DE CROISSANCE CIBC (ANCIENNEMENT PORTEFEUILLE PASSIF ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE CIBC)	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ INVESCO	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB GÉRÉ TD - CROISSANCE AUDACIEUSE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB GÉRÉ TD - CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB GÉRÉ TD - CROISSANCE ÉQUILIBRÉE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB GÉRÉ TD - REVENU	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE FNB GÉRÉ TD - REVENU ET CROISSANCE MODÉRÉE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB INGÉNIEUX DE DIVIDENDES MONDIAUX MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT CIBC (ANCIENNEMENT PORTEFEUILLE PASSIF PRUDENT CIBC)	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT INVESCO	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT TD	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB REVENU ÉQUILIBRÉ TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE FNB REVENU MENSUEL INVESCO	2026-06-30
PORTEFEUILLE GÉRÉ TD - CROISSANCE AUDACIEUSE	2026-06-30
PORTEFEUILLE GÉRÉ TD - CROISSANCE BOURSIÈRE MAXIMALE	2026-06-30
PORTEFEUILLE GÉRÉ TD - CROISSANCE ÉQUILIBRÉE	2026-06-30
PORTEFEUILLE GÉRÉ TD - REVENU	2026-06-30
PORTEFEUILLE GÉRÉ TD - REVENU ET CROISSANCE MODÉRÉE	2026-06-30
PORTEFEUILLE GESTION DE LA VOLATILITÉ MONDIALE MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE GREENWISE CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE GREENWISE CROISSANCE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE GREENWISE ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE ISR CROISSANCE D'ACTIONS TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE ISR CROISSANCE ÉQUILIBRÉE TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE ISR ÉQUILIBRÉ TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE ISR REVENU ÉQUILIBRÉ TANGERINE	2026-06-30
PORTEFEUILLE MARCHÉS BOURSIERS CIBLÉS GUARDIAN	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS AMÉRICAINES	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS CANADIENNES	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS INTERNATIONALES	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE ACTIONS MONDIALES	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CROISSANCE PLUS	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE EQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ACTIONS	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ÉQUILIBRÉ	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE MODÉRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MODÉRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL CROISSANCE PLUS	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE MONDIAL MODÉRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE MERITAGE REVENU CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU CROISSANCE PLUS	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU EQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU FIXE DIVERSIFIÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MÉRITAGE REVENU MODÉRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE MODÉRÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE MODÉRÉ SIMPLICITÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE PONDÉRÉ BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ CLASSES D'ACTIFS MULTIPLES BNI	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS DE MARCHÉS MONDIAUX BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS CANADIENNES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'ACTIONS INTERNATIONALES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'APPRÉCIATION DU CAPITAL NON TRADITIONNEL BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE DIVIDENDES NORD-AMÉRICAINS BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE REVENU D'ACTIONS BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE REVENU FIXE CANADIEN BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ DE REVENU FIXE NON TRADITIONNEL BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'OBLIGATIONS CANADIENNES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ D'OBLIGATIONS CORPORATIVES BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRIVÉ TACTIQUE D'ACTIONS BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE PRUDENT À RISQUE GÉRÉ GUARDIAN	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE PRUDENT BNI	2026-06-30
PORTEFEUILLE RENDEMENT SUPÉRIEUR CIBLÉ GUARDIAN	2026-06-30
PORTEFEUILLE REVENU FIXE GC ONE	2026-06-30
PORTEFEUILLE REVENU PLUS SOUS GESTION CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION EN DOLLARS US CIBC	2026-06-30
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION GUARDIAN	2026-06-30
PORTEFEUILLE RGP REVENU ALTERNATIF	2026-06-30
PORTEFEUILLE SECTORWISE CONSERVATEUR	2026-06-30
PORTEFEUILLE SECTORWISE CROISSANCE	2026-06-30
PORTEFEUILLE SECTORWISE ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE SÉCURITAIRE MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE SÉCURITAIRE SIMPLICITÉ MANUVIE	2026-06-30
PORTEFEUILLE SOUS GESTION CROISSANCE PLUS CIBC (ANCIENNEMENT PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE SOUS GESTION CIBC)	2026-06-30
PORTEFEUILLE TANGERINE - CROISSANCE DACTIONS	2026-06-30
PORTEFEUILLE TANGERINE - CROISSANCE ÉQUILIBRÉE	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
PORTEFEUILLE TANGERINE – DIVIDENDES	2026-06-30
PORTEFEUILLE TANGERINE - ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
PORTEFEUILLE TANGERINE - REVENU ÉQUILIBRÉ	2026-06-30
POWER LEAVES HOLDINGS CORP.	2026-06-30
PREMIUM CASH MANAGEMENT FUND	2026-06-30
PREMIUM GLOBAL INCOME SPLIT FUND	2026-06-30
PULSAR HELIUM INC.	2026-06-30
PURPOSE BITCOIN YIELD ETF	2026-06-30
PURPOSE CREDIT OPPORTUNITIES FUND	2026-06-30
PURPOSE ENHANCED DIVIDEND FUND	2026-06-30
PURPOSE ETHER ETF	2026-06-30
PURPOSE ETHER YIELD ETF	2026-06-30
PURPOSE STRUCTURED EQUITY GROWTH FUND	2026-06-30
PURPOSE STRUCTURED EQUITY YIELD FUND (FORMERLY, PURPOSE STRUCTURED EQUITY YIELD PORTFOLIO)	2026-06-30
PURPOSE STRUCTURED EQUITY YIELD PLUS FUND (FORMERLY, PURPOSE STRUCTURED EQUITY YIELD PLUS PORTFOLIO)	2026-06-30
RAKOVINA THERAPEUTICS INC. - FORMERLY, VINCERO CAPITAL CORP.	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
REAL ESTATE SPLIT CORP.	2026-06-30
REPLENISH NUTRIENTS HOLDING CORP. (FORMERLY KNOWN AS EARTHRENEW INC.)	2026-06-30
REPUBLIC GOLDFIELDS INC.	2026-06-30
RESSOURCES DELTA LIMITÉE	2026-06-30
RESSOURCES KOBO INC.	2026-06-30
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2026-06-30
REV EXPLORATION CORP.	2026-06-30
RHELION LIFE SCIENCES CORP.	2026-06-30
ROCK TECH LITHIUM INC.	2026-06-30
ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.	2026-06-30
RUSORO MINING LTD.	2026-06-30
SCORPIO GOLD CORPORATION	2026-06-30
SMOOTH ROCK VENTURES CORP.	2026-06-30
SOCIÉTÉ À CAPITAL SCINDÉ LEADERS CANADIENS À GRANDE CAPITALIZATION	2026-06-30
SOCIÉTÉ ASBESTOS LIMITÉE	2026-06-30
SOCIÉTÉ DES MÉTAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
SOLUTION DE CRISSANCE INTELLI CIBC	2026-06-30
SOLUTION DE REVENU INTELLI CIBC	2026-06-30
SOLUTION DURABLE ÉQUILIBRÉE CIBC (FORMERLY, SOLUTION ÉQUILIBRÉE DURABLE CIBC)	2026-06-30
SOLUTION DURABLE ÉQUILIBRÉE DE CROISSANCE CIBC (FORMERLY, SOLUTION ÉQUILIBRÉE DE CROISSANCE DURABLE CIBC)	2026-06-30
SOLUTION DURABLE ÉQUILIBRÉE PRUDENTE CIBC (FORMERLY, SOLUTION ÉQUILIBRÉE PRUDENTE DURABLE CIBC)	2026-06-30
SOLUTION ÉQUILIBRÉE DE CROISSANCE INTELLI CIBC	2026-06-30
SOLUTION ÉQUILIBRÉE DE REVENU INTELLI CIBC	2026-06-30
SOLUTION ÉQUILIBRÉE INTELLI CIBC	2026-06-30
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC. FORMERLY, CENTIVA CAPITAL INC.	2026-06-30
STAKEHOLDER GOLD CORP.	2026-06-30
STALLION URANIUM CORP.	2026-06-30
STARDUST METAL CORP.	2026-06-30
STARDUST SOLAR ENERGY INC.	2026-06-30
STRIA LITHIUM INC.	2026-06-30
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
SUNSTONE OPPORTUNITY 2006 REALTY TRUST	2026-06-30
SURGE DIGITAL INC.	2026-06-30
SUSTAINABLE INNOVATION & HEALTH DIVIDEND FUND	2026-06-30
THERALASE TECHNOLOGIES INC.	2026-06-30
THREE CROWNS CRITICAL METALS INC.	2026-06-30
TINTINA MINES LIMITED	2026-06-30
TORQ RESOURCES INC.	2026-06-30
TRIDENT RESOURCES CORP.	2026-06-30
UCORE RARE METALS INC.	2026-06-30
UNIGOLD INC.	2026-06-30
US HIGH INTEREST SAVINGS ACCOUNT FUND	2026-06-30
US PREMIUM CASH MANAGEMENT FUND	2026-06-30
VAL-D'OR MINING CORPORATION	2026-06-30
VERITAS NEXT EDGE PREMIUM YIELD FUND	2026-06-30
VISION ALTERNATIVE INCOME FUND	2026-06-30
VVC EXPLORATION CORPORATION	2026-04-30
VVT MED INC. (FORMERLY, DXI CAPITAL CORP.)	2026-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
WHITEMUD RESOURCES INC.	2026-06-30
YORKVILLE AEGON BALANCED PORTFOLIO	2026-06-30
YORKVILLE AEGON CONSERVATIVE INCOME PORTFOLIO	2026-06-30
YORKVILLE AEGON GROWTH PORTFOLIO	2026-06-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
1844 RESOURCES INC., FORMERLY, GESPEG RESOURCES LTD.	2026-04-30
CORBY SPIRITUEUX ET VINS LIMITÉE	2026-06-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2026-04-30
ERDA RESOURCE OPPORTUNITIES INC.	2026-04-30
MANHATTAN URANIUM DISCOVERY CORP.	2026-04-30
MAPLE GOLD MINES LTD.	2025-12-31
NUMINUS WELLNESS INC.	2025-08-31
VIZSLA COPPER CORP.	2026-04-30
VIZSLA ROYALTIES CORP.	2026-04-30
WESTGOLD RESOURCES LIMITED	2026-06-30

RAPPORTS ANNUELS	Date du document
1844 RESOURCES INC., FORMERLY, GESPEG RESOURCES LTD.	2026-04-30
CORBY SPIRITUEUX ET VINS LIMITÉE	2026-06-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2026-04-30
ERDA RESOURCE OPPORTUNITIES INC.	2026-04-30
MANHATTAN URANIUM DISCOVERY CORP.	2026-04-30
MAPLE GOLD MINES LTD.	2025-12-31
NUMINUS WELLNESS INC.	2025-08-31
VIZSLA COPPER CORP.	2026-04-30
VIZSLA ROYALTIES CORP.	2026-04-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	Date du document
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE CORPORATION	
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS L.P.	
BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION (FORMERLY, 1505127 B.C. LTD.)	
BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.	
JAMIESON WELLNESS INC.	
MEADOWBROOK APARTMENT PROJECT	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
RESSOURCES PMET INC.	
SILVERCORP METALS INC.	
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
MAPLE GOLD MINES LTD.	2025-12-31
NUMINUS WELLNESS INC.	2025-08-31

AVIS D'EMPLOI DU PRODUIT

	Date du document
AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE	

Annexe 2 Déclarations d'initiés

Les trois (3) déclarations d'initié suivantes font suite au prononcé de trois (3) décisions rendues par le Tribunal administratif des marchés financiers à l'encontre des personnes suivantes

Prénom et nom de l'initié	**Numéro de la décision**	**Date de la décision**	**Date de la déclaration**
Mathieu Landry-Girouard	2021-005-002	2023-01-16	2023-07-04
Philippe Germain	2021-005-006	2025-10-03	2026-07-17
Sébastien Cliche	2021-005-007	2025-12-19	2026-07-09

L'absence de profil d'émetteur des sociétés au Système électronique de déclarations des initiés rendait impossible le dépôt des déclarations pour les initiés.

Prénom de l'initié	Mathieu	Philippe	Sébastien
Nom de famille de l'initié	Landry-Girouard	Germain	Cliche
Municipalité	Lévis	Dubaï	Saint-Frédéric
Province	Québec	Dubaï	Québec
Pays	Canada	Émirats Arabes Unis	Canada
Dénomination de l'émetteur	Select-TV Solutions inc.	ROI Land Investments Ltd.	ROI Land Investments Ltd.
Relation avec l'émetteur	Porteur de plus de 10% des titres	Porteur de plus de 10% des titres	Administrateur Dirigeant
Date devenu initié	2014-04-07	2013-10-28	2013-09-17

Solde ouverture	0	0	0
Date fin initié	2014-08-11	2016-08-22	2017-12-29
Porteurs inscrits	Conseil Plumage Blanc Ltd	Lamar Investment Ltd.	N/A
Désignation de titres	Actions ordinaires	Actions ordinaires	Actions ordinaires
Date de l'opération	2014-04-07	2013-10-28	2016-05-09
Type d'emprise (et porteur inscrit, le cas échéant)	Propriété indirecte (Conseil Plumage Blanc Ltd.)	Propriété indirecte (Lamar Investment Ltd.)	Propriété directe
Nature de l'opération	Acquisition effectuée privément	N/D	N/D
Nombre ou valeur des titres acquis ou aliénés	4 000 000	1 205 714	1 500 000
Solde de clôture	4 000 000	1 205 714	1 500 000
Solde calculé par l'initié	4 000 000	1 205 714	1 500 000

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

7.1 Avis et communiqués
7.2 Réglementation de l'Autorité
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
7.4 Autres consultations
7.5 Autres décisions

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») – Modifications proposées des règles de la Bourse afin de permettre l'inscription des options sur l'indice S&P/TSX 60 mini et l'ajout d'échéances quotidiennes

L'Autorité des marchés financiers (l' « AMF ») publie l'avis de conformité et la circulaire d'auto-certification de la Bourse (No : 119-26), concernant les modifications à ses règles visant à permettre l'inscription des options sur l'indice S&P/TSX 60 mini et l'ajout d'échéances quotidiennes. Les textes sont reproduits ci-après.

La sollicitation de commentaire No 072-26 de la Bourse a été publié au Bulletin de l'AMF, le 2 juillet 2026, Volume. 23, no 26, page 414.

AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATIONS PROPOSÉES DES RÈGLES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL AFIN DE PERMETTRE L'INSCRIPTION DES OPTIONS SUR L'INDICE S&P/TSX 60 MINI ET L'AJOUT D'ÉCHÉANCES QUOTIDIENNES

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles, politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

FAIT à *MONTRÉAL* le 2 septembre 2026

(s) Dima Ghozaiel

_____

Dima Ghozaiel, Conseillère juridique
Bourse de Montréal Inc.

CIRCULAIRE 119-26
Le 3 septembre 2026

AUTOCERTIFICATION

MODIFICATIONS PROPOSÉES DES RÈGLES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL AFIN DE PERMETTRE L'INSCRIPTION DES OPTIONS SUR L'INDICE S&P/TSX 60 MINI ET L'AJOUT D'ÉCHÉANCES QUOTIDIENNES

Le 19 mai 2026, le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») et le 14 mai 2026, le président de la Division de la réglementation de la Bourse (la « **Division** ») ont approuvé des modifications aux règles de la Bourse afin de permettre l'inscription des options sur l'indice S&P/TSX 60 mini et l'ajout d'échéances quotidiennes.

Ces modifications ont été autocertifiées conformément au processus d'autocertification prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

La version amendée des articles que vous trouverez ci-jointe entrera en vigueur le **8 septembre 2026**, à l'ouverture des marchés. Veuillez noter que la nouvelle version des règles sera également disponible sur le site web de la Bourse (www.m-x.ca).

Les modifications visées par la présente circulaire ont fait l'objet d'une sollicitation de commentaires publiée par la Bourse le **29 juin 2026** (voir la circulaire **086-26**). Suite à la publication de cette circulaire, la Bourse a reçu des commentaires. Veuillez trouver ci-joint le sommaire de ces commentaires de même que les réponses de la Bourse à ceux-ci.

Deux changements ont été apportés depuis la publication du 29 juin 2026. Premièrement, l'article 11.600 a été modifié afin d'ajouter la mention selon laquelle le sous-jacent représente un dixième de la valeur de l'indice S&P/TSX 60. Deuxièmement, le paragraphe (c) de l'article 11.605 a été supprimé puisqu'il ne s'applique pas, pour l'instant, aux options sur l'indice S&P/TSX 60 Mini.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Dima Ghozaiel, Conseillère Juridique par courriel au dima.ghozaiel@tmx.com.

Dima Ghozaiel
Conseillère juridique
Bourse de Montréal Inc.

ANNEXE A : MODIFICATIONS

VERSION AFFICHANT LES MODIFICATIONS

PARTIE 6 – RÈGLES DE NÉGOCIATION

[...]

Chapitre E – Échéance et règlement

[...]

Article 6.401 Date d'échéance des Options

(a) Aucune Opération sur séries de Contrats d'Options venant à échéance ne doit être effectuée après la clôture de la négociation le dernier Jour de négociation.

(b) Dans le cas des Options sur Titres de Capitaux propres, des Options sur fonds négociés en bourse, des Options sur Indice et des Options sur devise autres que les Options à échéance hebdomadaire, la date d'échéance est le troisième vendredi du Mois de Livraison ou du Mois de Règlement s'il s'agit d'un jour ouvrable. Si ce n'est pas un jour ouvrable, la date d'échéance sera le premier jour ouvrable précédent.

(c) Dans le cas des Options sur Contrats à Terme, la date d'échéance est le dernier Jour de négociation

(d) Dans le cas des Options à échéance hebdomadaire sur indice, Options sur Titres de Capitaux propres et Options sur fonds négociés en bourse, la date d'échéance est l'un des cinq vendredis des semaines suivant l'inscription qui est un jour ouvrable, mais qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur le même sous-jacent. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur la même Valeur Sous-Jacente.

(e) Dans le cas des Options à échéance quotidienne sur indice, Options sur Titres de Capitaux propres et Options sur fonds négociés en bourse, la date d'échéance est, au minimum, la clôture de la négociation de chacun des deux lundis, mardis, mercredis et jeudis suivants respectifs qui sont des jours ouvrables suivant la semaine en cours, mais qui ne sont pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite à la cote sur la même Valeur Sous-Jacente. L'échéance quotidienne n'est pas inscrite pour un jour qui n'est pas un jour ouvrable.

[...]

Article 6.407 Règlement en espèces des Options

(a) Le règlement de positions d'Options détenues sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou vendeur selon les règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 est déterminée en multipliant par 100 $ la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel d'ouverture de l'Indice boursier S&P/TSX 60 à la date d'échéance, exprimée à deux décimales.

(b) Le règlement de positions d'Options détenues sur l'Indice sectoriel S&P/TSX à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou Position Vendeur selon les règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur Indices sectoriels S&P/TSX est déterminée en multipliant l'unité de négociation par la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel d'ouverture des indices sectoriels S&P/TSX à la date d'échéance, exprimée à deux décimales.

(c) Le règlement de positions d'Options détenues dans les Options sur devises à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou Position Vendeur selon les Règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur devises est déterminée en multipliant à la date d'échéance, l'unité de négociation par la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le taux de change fixé par Bloomberg FX Fixings (BFIX) à 12 h 30, heure de New York, exprimé en cents canadiens pour la dite devise étrangère vis-à-vis le dollar canadien.

(d) Le règlement de positions d'Options détenues sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 mini à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou une Position Vendeur selon les règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 mini est déterminée en multipliant par 100 $ la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel de clôture de l'Indice boursier S&P/TSX 60 mini à la date d'échéance, exprimée à deux décimales.

Article 6.500 Rapports relatifs à l'accumulation de positions

[...]

(i) Les seuils de déclaration établis par la Bourse sont les suivants :

(i) Pour chaque Classe d'Options, autres que les Options sur Contrats à Terme, et chaque Contrats à Terme sur actions portant sur une Valeur Sous-Jacente donnée :

1) 250 contrats, dans le cas d'Options sur parts de fiducie et de Contrats à Terme sur actions (pour l'ensemble de tous les mois de contrat de chaque Contrat à Terme sur actions) portant sur une même Valeur Sous-Jacente, après regroupement des positions d'Options sur parts de fiducie et de Contrats à Terme sur actions, un contrat d'Option sur parts de fiducie étant égal à un Contrat à Terme sur actions. Bien que les positions en Options sur parts de fiducie et les positions en Contrats à Terme sur actions doivent être considérées globalement aux fins du seuil de déclaration (sur une base brute), les positions en options sur parts de fiducie et les positions en contrats à terme sur actions seront déclarées séparément;

2) 250 contrats, dans le cas d'Options sur Titres de Capitaux propres et de Contrats à Terme sur actions (pour l'ensemble de tous les Mois de Livraison ou Mois de Règlement de chaque Contrat à Terme) portant sur une même Valeur Sous-Jacente, après regroupement des positions d'Options sur Titres de Capitaux propres et de Contrats à Terme sur actions, un Contrat d'Options étant égal à un Contrats à Terme sur actions. Bien que l'agrégat brut des Contrats d'Options et des Contrats à Terme sur actions doit être considéré pour les fins du seuil de déclaration, les positions sur Options et sur Contrats à Terme sur actions doivent être rapportées chacune séparément;

3) 500 contrats, dans le cas d'Options sur parts de fonds négocié en bourse et de Contrats à Terme sur actions (pour l'ensemble de tous les mois de contrat de chaque contrat à terme sur actions) portant sur une même Valeur Sous-Jacente, après regroupement des positions d'Options sur parts de fonds négociés en bourse et de Contrats à Terme sur actions, un contrat d'Option sur parts de fonds négocié en bourse étant égal à un Contrat à Terme sur actions. Bien que les positions en Options sur parts de fonds négocié en bourse et les positions en Contrats à Terme sur actions doivent être considérées globalement aux fins du seuil de déclaration (sur une base brute), les positions en Options sur parts de fonds négocié en bourse et les positions en Contrats à Terme sur actions seront déclarées séparément;

4) 500 contrats, dans le cas d'Options sur devises;

5) 1 500 contrats, dans le cas d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60;

6) 15 000 contrats, dans le cas d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini; et

7) 1 000 contrats dans le cas des Options sur Indices sectoriels;

PARTIE 11 - CARACTÉRISTIQUES DES OPTIONS SUR INDICE, SUR TITRES DE CAPITAUX PROPRES, SUR FONDS NÉGOCIÉ EN BOURSE ET SUR DEVISES

Chapitre G – Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini

Article 11.600 Valeur Sous-Jacente

La Valeur Sous-Jacente est l'Indice S&P/TSX 60 mini (le dixième de la valeur de l'indice S&P/TSX 60 standard).

Article 11.601 Cycle d'échéance

(a) Échéances quotidiennes : la date d'échéance est, au minimum, la clôture de la négociation de chacun des deux lundis, mardis, mercredis et jeudis suivants respectifs qui sont des jours ouvrables suivant la semaine en cours, mais qui ne sont pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite à la cote sur la même Valeur Sous-Jacente. L'échéance quotidienne n'est pas inscrite pour un jour qui n'est pas un jour ouvrable.

(b) Échéances hebdomadaires : la date d'échéance est l'un des cinq vendredis des semaines suivant l'inscription qui est un jour ouvrable, mais qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur le même sous-jacent. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur la même Valeur Sous-Jacente.

(c) Échéances mensuelles : la date d'échéance est, au minimum, le troisième vendredi des quatre mois les plus rapprochés consécutifs, en plus des quatre mois suivants du Cycle trimestriel désigné : mars, juin, septembre et décembre. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent.

(d) Échéances à long terme : La date d'échéance est le troisième vendredi de janvier. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent.

Article 11.602 Unité de négociation

Le multiplicateur pour un Contrat d'Option sera de 100 $ par point de l'Indice S&P/TSX 60 mini.

Article 11.603 Devise

La négociation, la compensation et le règlement des Contrats d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini se font en dollars canadiens.

Article 11.604 Prix de Levée

(a) Les Prix de Levée sont établis à des intervalles minimaux de 0,25 point de l'Indice.
(b) Il y a au minimum cinq Prix de Levée autour du prix de la Valeur Sous-Jacente.

Article 11.605 Unité minimale de fluctuation des Primes

À moins que la Bourse en décide autrement, l'unité minimale de fluctuation des Primes est de :

(a) 0,01 point de l'Indice, ce qui représente 1,00 $ par contrat pour toute Prime de moins de 3 points de l'Indice
(b) 0,05 point de l'Indice représentant 5,00 $ par contrat pour les primes d'au moins 3 points de l'Indice.~~; et~~
~~(c) Les ordres visés par une enchère et les ordres d'amélioration qui sont appariés à un ordre d'enchère peuvent être cotés en unités de fluctuation de 0,0001 point de l'Indice. Les ordres d'amélioration qui améliorent le cours d'un ordre d'enchère doivent respecter les unités de fluctuation prévues aux paragraphes (a) et (b) de l'Article 11.605 ci-dessus.~~

Article 11.606 Arrêt de la négociation

L'arrêt de négociation des Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est coordonné avec le mécanisme d'arrêt de négociation de l'Indice S&P/TSX 60 (coupe-circuit).

Article 11.607 Limites de positions

Si applicable, la limite de positions pour les contrats d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est déterminée selon l'Article 6.309A.

Article 11.608 Seuil de déclaration des positions à la Bourse

Le seuil de déclaration des positions est déterminé selon l'Article 6.500.

Article 11.609 Nature de l'Option/Type de règlement

(a) L'acheteur d'une Option sur l'Indice S&P/TSX 60 mini peut Lever son Option seulement à la date d'échéance (« type européen ») pour recevoir, en espèces, la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel de clôture de l'Indice S&P/TSX 60 mini à la date d'échéance, selon les dispositions de l'Article 6.407 (d) des Règles.
(b) Le vendeur d'une Option sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est tenu de payer en espèces, si l'Option est Levée, la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel de clôture de l'Indice S&P/TSX 60 mini à la date d'échéance, selon les dispositions de l'Article 6.407 (d) des Règles.

Article 11.610 Réservé

Article 11.611 Dernier Jour de négociation

(a) Échéances quotidiennes : la négociation cesse à la clôture du jour d'échéance, s'il s'agit d'un jour ouvrable. L'échéance quotidienne n'est pas inscrite pour un jour qui n'est pas un jour ouvrable.
(b) Échéances hebdomadaires : la négociation cesse à la clôture du vendredi de la semaine d'échéance, s'il s'agit d'un jour ouvrable. Sinon, la négociation cesse le jour ouvrable précédent.
(c) Échéances mensuelles : la négociation cesse à la clôture du troisième vendredi du mois de livraison, s'il s'agit d'un jour ouvrable. Sinon, la négociation cesse le jour ouvrable précédent.

Article 11.612 Heures de négociation

Les heures de négociation seront déterminées et publiées par la Bourse.

Article 11.613 Jour d'échéance

Le jour d'échéance des Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est le dernier Jour de négociation.

Article 11.614 Règlement de la Levée

(a) Le règlement des Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini se fait en espèces.
(b) Le Prix de Règlement final se fait au cours officiel de clôture de l'Indice S&P/TSX 60 mini le jour d'échéance.

Article 11.615 Arrêts ou suspensions de la négociation

(a) La négociation sur une Option sur Indice S&P/TSX 60 mini sera arrêtée lorsqu'un Superviseur de Marché conclut que selon lui, une telle action est appropriée dans le cadre du maintien d'un marché équitable et ordonné. Un Superviseur de Marché doit tenir compte des facteurs suivants lorsqu'il décide d'interrompre ou de suspendre la négociation d'une Classe d'Options sur Indice S&P/TSX 60 mini :

(i) dans quelle proportion la négociation n'a pas lieu parmi les actions qui composent l'Indice Sous-Jacent;

(ii) si le calcul le plus récent de l'Indice, dérivé des prix courants des actions composantes, est disponible;

(iii) s'il existe des conditions ou des circonstances exceptionnelles qui peuvent nuire au maintien d'un marché équitable et ordonné.

(b) La négociation d'une Classe d'Options ou d'une Série d'Options sur Indice S&P/TSX 60 mini qui a été interrompue ou suspendue par la Bourse peut reprendre si un Superviseur de Marché détermine que le maintien d'un marché équitable et ordonné est favorisé par la reprise de la négociation. Lorsqu'il évalue la situation, le Superviseur de

Marché doit considérer, entre autres, la présence ou non des conditions qui ont mené à l'arrêt ou à la suspension et la proportion de l'activité de la négociation des actions composantes de l'Indice Sous-Jacent.

(c) Lors de la reprise de négociation, l'étape de pré-ouverture doit être effectuée telle que décrite dans l'Article 6.109 des Règles.

ANNEXE B : MODIFICATIONS

VERSION AU PROPRE

PARTIE 6 – RÈGLES DE NÉGOCIATION

[...]

Chapitre E – Échéance et règlement

[...]

Article 6.401 Date d'échéance des Options

(a) Aucune Opération sur séries de Contrats d'Options venant à échéance ne doit être effectuée après la clôture de la négociation le dernier Jour de négociation.

(b) Dans le cas des Options sur Titres de Capitaux propres, des Options sur fonds négociés en bourse, des Options sur Indice et des Options sur devise autres que les Options à échéance hebdomadaire, la date d'échéance est le troisième vendredi du Mois de Livraison ou du Mois de Règlement s'il s'agit d'un jour ouvrable. Si ce n'est pas un jour ouvrable, la date d'échéance sera le premier jour ouvrable précédent.

(c) Dans le cas des Options sur Contrats à Terme, la date d'échéance est le dernier Jour de négociation

(d) Dans le cas des Options à échéance hebdomadaire sur indice, Options sur Titres de Capitaux propres et Options sur fonds négociés en bourse, la date d'échéance est l'un des cinq vendredis des semaines suivant l'inscription qui est un jour ouvrable, mais qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur le même sous-jacent. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur la même Valeur Sous-Jacente.

(e) Dans le cas des Options à échéance quotidienne sur indice, Options sur Titres de Capitaux propres et Options sur fonds négociés en bourse, la date d'échéance est, au minimum, la clôture de la négociation de chacun des deux lundis, mardis, mercredis et jeudis suivants respectifs qui sont des jours ouvrables suivant la semaine en cours, mais qui ne sont pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite à la cote sur la même Valeur Sous-Jacente. L'échéance quotidienne n'est pas inscrite pour un jour qui n'est pas un jour ouvrable.

[...]

Article 6.407 Règlement en espèces des Options

(a) Le règlement de positions d'Options détenues sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou vendeur selon les règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 est déterminée en multipliant par 100 $ la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel d'ouverture de l'Indice boursier S&P/TSX 60 à la date d'échéance, exprimée à deux décimales.

(b) Le règlement de positions d'Options détenues sur l'Indice sectoriel S&P/TSX à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou Position Vendeur selon les règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur Indices sectoriels S&P/TSX est déterminée en multipliant l'unité de négociation par la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel d'ouverture des indices sectoriels S&P/TSX à la date d'échéance, exprimée à deux décimales.

(c) Le règlement de positions d'Options détenues dans les Options sur devises à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou Position Vendeur selon les Règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur devises est déterminée en multipliant à la date d'échéance, l'unité de négociation par la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le taux de change fixé par Bloomberg FX Fixings (BFIX) à 12 h 30, heure de New York, exprimé en cents canadiens pour la dite devise étrangère vis-à-vis le dollar canadien.

(d) Le règlement de positions d'Options détenues sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 mini à la suite d'une Levée sera complété par un échange d'espèces entre la Corporation de Compensation et chacun de ses membres compensateurs détenant une Position Acheteur ou une Position Vendeur selon les règles de la Corporation de Compensation. La somme à acquitter lors du règlement final de chacun des Contrats d'Options sur l'Indice boursier S&P/TSX 60 mini est déterminée en multipliant par 100 $ la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel de clôture de l'Indice boursier S&P/TSX 60 mini à la date d'échéance, exprimée à deux décimales.

Article 6.500 Rapports relatifs à l'accumulation de positions

[...]

(i) Les seuils de déclaration établis par la Bourse sont les suivants :

(i) Pour chaque Classe d'Options, autres que les Options sur Contrats à Terme, et chaque Contrats à Terme sur actions portant sur une Valeur Sous-Jacente donnée :

1) 250 contrats, dans le cas d'Options sur parts de fiducie et de Contrats à Terme sur actions (pour l'ensemble de tous les mois de contrat de chaque Contrat à Terme sur actions) portant sur une même Valeur Sous-Jacente, après regroupement des positions d'Options sur parts de fiducie et de Contrats à Terme sur actions, un contrat d'Option sur parts de fiducie étant égal à un Contrat à Terme sur actions. Bien que les positions en Options sur parts de fiducie et les positions en Contrats à Terme sur actions doivent être considérées globalement aux fins du seuil de déclaration (sur une base brute), les positions en options sur parts de fiducie et les positions en contrats à terme sur actions seront déclarées séparément;

2) 250 contrats, dans le cas d'Options sur Titres de Capitaux propres et de Contrats à Terme sur actions (pour l'ensemble de tous les Mois de Livraison ou Mois de Règlement de chaque Contrat à Terme) portant sur une même Valeur Sous-Jacente, après regroupement des positions d'Options sur Titres de Capitaux propres et de Contrats à Terme sur actions, un Contrat d'Options étant égal à un Contrats à Terme sur actions. Bien que l'agrégat brut des Contrats d'Options et des Contrats à Terme sur actions doit être considéré pour les fins du seuil de déclaration, les positions sur Options et sur Contrats à Terme sur actions doivent être rapportées chacune séparément;

3) 500 contrats, dans le cas d'Options sur parts de fonds négocié en bourse et de Contrats à Terme sur actions (pour l'ensemble de tous les mois de contrat de chaque contrat à terme sur actions) portant sur une même Valeur Sous-Jacente, après regroupement des positions d'Options sur parts de fonds négociés en bourse et de Contrats à Terme sur actions, un contrat d'Option sur parts de fonds négocié en bourse étant égal à un Contrat à Terme sur actions. Bien que les positions en Options sur parts de fonds négocié en bourse et les positions en Contrats à Terme sur actions doivent être considérées globalement aux fins du seuil de déclaration (sur une base brute), les positions en Options sur parts de fonds négocié en bourse et les positions en Contrats à Terme sur actions seront déclarées séparément;

4) 500 contrats, dans le cas d'Options sur devises;

5) 1 500 contrats, dans le cas d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60;

6) 15 000 contrats, dans le cas d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini; et

7) 1 000 contrats dans le cas des Options sur Indices sectoriels;

PARTIE 11 - CARACTÉRISTIQUES DES OPTIONS SUR INDICE, SUR TITRES DE CAPITAUX PROPRES, SUR FONDS NÉGOCIÉ EN BOURSE ET SUR DEVISES

Chapitre G – Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini

Article 11.600 Valeur Sous-Jacente

La Valeur Sous-Jacente est l'Indice S&P/TSX 60 mini (le dixième de la valeur de l'indice S&P/TSX 60 standard).

Article 11.601 Cycle d'échéance

(a) Échéances quotidiennes : la date d'échéance est, au minimum, la clôture de la négociation de chacun des deux lundis, mardis, mercredis et jeudis suivants respectifs qui sont des jours ouvrables suivant la semaine en cours, mais qui ne sont pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite à la cote sur la même Valeur Sous-Jacente. L'échéance quotidienne n'est pas inscrite pour un jour qui n'est pas un jour ouvrable.

(b) Échéances hebdomadaires : la date d'échéance est l'un des cinq vendredis des semaines suivant l'inscription qui est un jour ouvrable, mais qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur le même sous-jacent. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent qui n'est pas un jour d'échéance pour une autre Option déjà inscrite sur la même Valeur Sous-Jacente.

(c) Échéances mensuelles : la date d'échéance est, au minimum, le troisième vendredi des quatre mois les plus rapprochés consécutifs, en plus des quatre mois suivants du Cycle trimestriel désigné : mars, juin, septembre et décembre. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent.

Échéances à long terme : La date d'échéance est le troisième vendredi de janvier. Si ce vendredi n'est pas un jour ouvrable, alors la date d'échéance est le premier jour ouvrable précédent.

Article 11.602 Unité de négociation

Le multiplicateur pour un Contrat d'Option sera de 100 $ par point de l'Indice S&P/TSX 60 mini.

Article 11.603 Devise

La négociation, la compensation et le règlement des Contrats d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini se font en dollars canadiens.

Article 11.604 Prix de Levée

(a) Les Prix de Levée sont établis à des intervalles minimaux de 0,25 point de l'Indice.
(b) Il y a au minimum cinq Prix de Levée autour du prix de la Valeur Sous-Jacente.

Article 11.605 Unité minimale de fluctuation des Primes

À moins que la Bourse en décide autrement, l'unité minimale de fluctuation des Primes est de :

(a) 0,01 point de l'Indice, ce qui représente 1,00 $ par contrat pour toute Prime de moins de 3 points de l'Indice; et
(b) 0,05 point de l'Indice représentant 5,00 $ par contrat pour les primes d'au moins 3 points de l'Indice.

Article 11.606 Arrêt de la négociation

L'arrêt de négociation des Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est coordonné avec le mécanisme d'arrêt de négociation de l'Indice S&P/TSX 60 (coupe-circuit).

Article 11.607 Limites de positions

Si applicable, la limite de positions pour les contrats d'Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est déterminée selon l'Article 6.309A.

Article 11.608 Seuil de déclaration des positions à la Bourse

Le seuil de déclaration des positions est déterminé selon l'Article 6.500.

Article 11.609 Nature de l'Option/Type de règlement

(a) L'acheteur d'une Option sur l'Indice S&P/TSX 60 mini peut Lever son Option seulement à la date d'échéance (« type européen ») pour recevoir, en espèces, la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel de clôture de l'Indice S&P/TSX 60 mini à la date d'échéance, selon les dispositions de l'Article 6.407 (d) des Règles.
(b) Le vendeur d'une Option sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est tenu de payer en espèces, si l'Option est Levée, la différence entre le Prix de Levée de l'Option et le niveau officiel de clôture de l'Indice S&P/TSX 60 mini à la date d'échéance, selon les dispositions de l'Article 6.407 (d) des Règles.

Article 11.610 Réservé

Article 11.611 Dernier Jour de négociation

(a) Échéances quotidiennes : la négociation cesse à la clôture du jour d'échéance, s'il s'agit d'un jour ouvrable. L'échéance quotidienne n'est pas inscrite pour un jour qui n'est pas un jour ouvrable.
(b) Échéances hebdomadaires : la négociation cesse à la clôture du vendredi de la semaine d'échéance, s'il s'agit d'un jour ouvrable. Sinon, la négociation cesse le jour ouvrable précédent.
(c) Échéances mensuelles : la négociation cesse à la clôture du troisième vendredi du mois de livraison, s'il s'agit d'un jour ouvrable. Sinon, la négociation cesse le jour ouvrable précédent.

Article 11.612 Heures de négociation

Les heures de négociation seront déterminées et publiées par la Bourse.

Article 11.613 Jour d'échéance

Le jour d'échéance des Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini est le dernier Jour de négociation.

Article 11.614 Règlement de la Levée

(a) Le règlement des Options sur l'Indice S&P/TSX 60 mini se fait en espèces.
(b) Le Prix de Règlement final se fait au cours officiel de clôture de l'Indice S&P/TSX 60 mini le jour d'échéance.

Article 11.615 Arrêts ou suspensions de la négociation

(a) La négociation sur une Option sur Indice S&P/TSX 60 mini sera arrêtée lorsqu'un Superviseur de Marché conclut que selon lui, une telle action est appropriée dans le cadre du maintien d'un marché équitable et ordonné. Un Superviseur de Marché doit tenir compte des facteurs suivants lorsqu'il décide d'interrompre ou de suspendre la négociation d'une Classe d'Options sur Indice S&P/TSX 60 mini :

(i) dans quelle proportion la négociation n'a pas lieu parmi les actions qui composent l'Indice Sous-Jacent;

(ii) si le calcul le plus récent de l'Indice, dérivé des prix courants des actions composantes, est disponible;

(iii) s'il existe des conditions ou des circonstances exceptionnelles qui peuvent nuire au maintien d'un marché équitable et ordonné.

(d) La négociation d'une Classe d'Options ou d'une Série d'Options sur Indice S&P/TSX 60 mini qui a été interrompue ou suspendue par la Bourse peut reprendre si un Superviseur de Marché détermine que le maintien d'un marché équitable et ordonné est

favorisé par la reprise de la négociation. Lorsqu'il évalue la situation, le Superviseur de Marché doit considérer, entre autres, la présence ou non des conditions qui ont mené à l'arrêt ou à la suspension et la proportion de l'activité de la négociation des actions composantes de l'Indice Sous-Jacent.

(e) Lors de la reprise de négociation, l'étape de pré-ouverture doit être effectuée telle que décrite dans l'Article 6.109 des Règles.

CIRCULAIRE 086-26: Modifications proposées aux règles de la Bourse afin de permettre l'inscription des options sur l'indice S&P/TSX 60 mini et l'ajout d'échéances quotidiennes

Résumé des commentaires reçus le 14 juillet 2026 et réponses de la MX

No.	Catégorie de commentateur	Résumé des commentaires	Réponses
1.	CIFIC	Le 14 juillet 2026, le Conseil indépendant finance et innovation du Canada (CIFIC) a soumis une réponse appuyant pleinement la proposition de la Bourse de Montréal visant à introduire des options sur l'indice Mini S&P/TSX60 et des échéances quotidiennes. Le CIFIC souligne que ces modifications élargiront la participation des investisseurs de détail, offriront aux intervenants institutionnels une meilleure souplesse de couverture et maintiendront la compétitivité internationale des marchés canadiens, sans soulever de préoccupations opérationnelles.	La Bourse de Montréal prend note de l'appui du CIFIC et le remercie pour ses commentaires.

7.3.2 Publication

Corporation Canadienne de compensation (la « CDCC ») – Modifications proposées des règles de la CDCC afin de permettre l'inscription des options sur l'indice S&P/TSX 60 mini et l'ajout d'échéances quotidiennes

L'Autorité des marchés financiers (l' « AMF ») publie l'avis de conformité et la circulaire d'auto-certification de la Bourse (No : 2026-123), concernant les modifications à ses règles visant à permettre l'inscription des options sur l'indice S&P/TSX 60 mini et l'ajout d'échéances quotidiennes. Les textes sont reproduits ci-après.

La sollicitation de commentaire No 092-26 de la Bourse a été publié au Bulletin de l'AMF, le 2 juillet 2026, Volume. 23, no 26, page 442.

AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATION AUX RÈGLES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS EN VUE DU LANCEMENT DES OPTIONS SUR L'INDICE S&P/TSX 60 MINI ET DE L'AJOUT D'ÉCHÉANCES QUOTIDIENNES

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles et aux manuels de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés (*L.R.Q., chapitre I14.01*)*.

FAIT à *MONTRÉAL* le *31 août* *2026*

(s) Dima Ghozaiel
Dima Ghozaiel, Conseillère juridique
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière

8.1 Avis et communiqués
8.2 Règlementation
8.3 Sanctions administratives pécuniaires
8.4 Décisions de révision
8.5 Annexes et autres renseignements

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÈGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

8.4 DÉCISIONS DE RÉVISION

Aucune information.

8.5 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d’épargne-retraite

9.1 Avis et communiqués
9.2 Réglementation
9.3 Autorisation d’agir comme administrateur d’un régime volontaire d’épargne-retraite
9.4 Autres décisions

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d’évaluation du crédit

10.1 Avis et communiqués
10.2 Réglementation et lignes directrices
10.3 Désignation à titre d’agent d’évaluation du crédit
10.4 Sanctions administratives
10.5 Autres décisions

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.